

PROFIL

2024

Un rapport économique sur l'industrie de la production de contenu sur écran au Canada

PROFIL

2024

Un rapport économique sur l'industrie de la production de contenu sur écran au Canada



Publié par l'Association canadienne des producteurs médiatiques en collaboration avec le Fonds des médias du Canada, le ministère du Patrimoine canadien, Téléfilm Canada et l'Association québécoise de la production médiatique

Données compilées et analysées par le Groupe Nordicité

L'Association canadienne des producteurs médiatiques (ACPM), le ministère du Patrimoine canadien, le Fonds des médias du Canada (FMC), Téléfilm Canada, l'Association québécoise de la production médiatique (AQPM) et Nordicity ont collaboré à la préparation de *Profil 2024*. Il s'agit de la 28^e édition du rapport économique annuel publié par l'ACPM et ses partenaires au fil des ans.

Profil 2024 offre une analyse de l'activité économique de l'industrie de la production de contenu sur écran au Canada pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024. Il présente par ailleurs des examens poussés des tendances historiques de l'activité de production entre 2014-2015 et 2023-2024.



Ottawa

251, av. Laurier Ouest, 11^e étage
Ottawa ON K1P 5J6

Tél : 1-800-656-7440 / 613-233-1444
ottawa@cmpa.ca
cmpa.ca

Toronto

1, rue Toronto, bureau 702
Toronto ON M5C 2V6

Tél : 1-800-267-8208 / 416-304-0280
toronto@cmpa.ca

Vancouver

736, rue Granville, bureau 600
Vancouver BC V6Z 1G3

Tél : 1-866-390-7639 / 604-682-8619
vancouver@cmpa.ca

Indira Balkissoon

Coordonnatrice, Affaires commerciales
et politiques

Gamiela Fereg

Gestionnaire principale, Relations avec
les médias & communications

Tracy Holloway

Analyste d'affaires et projets spéciaux

Patrick Smith

Directeur, Affaires réglementaires

Alain Strati

Premier vice-président, Industrie,
politique et conseiller principal



Ministère du Patrimoine canadien

25, rue Eddy
Gatineau QC K1A 0M5

Tél : 1-866-811-0055 ou 819-997-0055
Téléscripteur / ATME : 819-997-3123
PCH.info-info.PCH@canada.ca
<https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien.html>

André Adams-Robenhym

Analyste des politiques, Politique
de l'audiovisuel et partenariats

Mohamad Ibrahim Ahmad

Superviseur des statistiques et de l'analyse
de données, BCPAC

Nerusa Balasubramaniam

Analyste de recherches junior, Politique
de l'audiovisuel et partenariats

David Carlton

Analyste de recherches, Médias autochtones,
numériques et service public

Catherine Duhaime

Analyste des politiques, Politique de l'audiovisuel
et partenariats

Vincent Fecteau

Analyste principal de recherche, Politique et recherche

Rachel Gordon

Analyste de politique et de la recherche,
Médias autochtones, numériques et service public

Susan Grainger

Analyste principale des politiques, BCPAC

Annan Hadzimahovic

Analyste des politiques, coproduction audiovisuelle

Ishti Hossain

Analyste de données junior, BCPAC

Peter Mann

Analyste principal des politiques, BCPAC

Jérôme Mercier

Gestionnaire, Politique de l'audiovisuel
et partenariats

Samra Panlaqui

Analyste de données, BCPAC



50, rue Wellington Est, bureau 202
Toronto ON M5E 1C8

Tél : 1-877-975-0766 / 416-214-4400
info@cmf-fmc.ca
cmf-fmc.ca

Claire Nadia Caneus

Analyste principale, élaboration des
rapports stratégiques

Juhi Chakraverty

Coordinatrice de la recherche, recherche
sur l'auditoire

Kelly-Ann Jones

Chef principale, recherche sur l'auditoire

Michael Mastantuono

Chef principal, élaboration des rapports
stratégiques

Kyle O'Byrne

Directeur, affaires publiques

Les opinions, résultats, conclusions
ou recommandations exprimés
dans cette publication sont ceux
de l'auteur et ne reflètent pas
nécessairement le point de vue
du Fonds des médias du Canada.



360 St. Jacques Street, Suite 500
Montréal QC H2Y 1P5

Tél : 1-800-567-0890 / 514-283-6363
info@telefilm.ca
telefilm.ca

Liliana Espinosa

Analyste, Politiques et intelligence d'affaires

Feriel Grine

Analyste, Politiques et intelligence d'affaires

Mathieu Perreault

Directeur, Développement stratégique et
intelligence d'affaires

Elisa Suppa

Gestionnaire, ESG et développement durable

Téléfilm Canada a contribué au
financement du présent rapport, dont
le contenu exprime l'opinion des
auteurs et ne traduit pas
nécessairement sa politique ni son
point de vue ni ceux du
gouvernement du Canada.



1130, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1600
Montréal QC H3A 2M8

Tél : 514-397-8600
info@aqpm.ca
aqpm.ca

Hélène Messier

Présidente-directrice générale

Annie Provencher

Responsable des affaires réglementaires
et de la veille stratégique

Anne-Valérie Tremblay

Responsable, financement et
services aux membres



Dustin Chodorowicz

Partenaire

Kristian Roberts

PDG

Peter Lyman

Partenaire principal

Stephen Hignell

Directeur

Nicole Matiation

Responsable du secteur
de la production audiovisuelle

Jocelyn Pogorbsky

Gestionnaire

Louis Underwood

Analyste

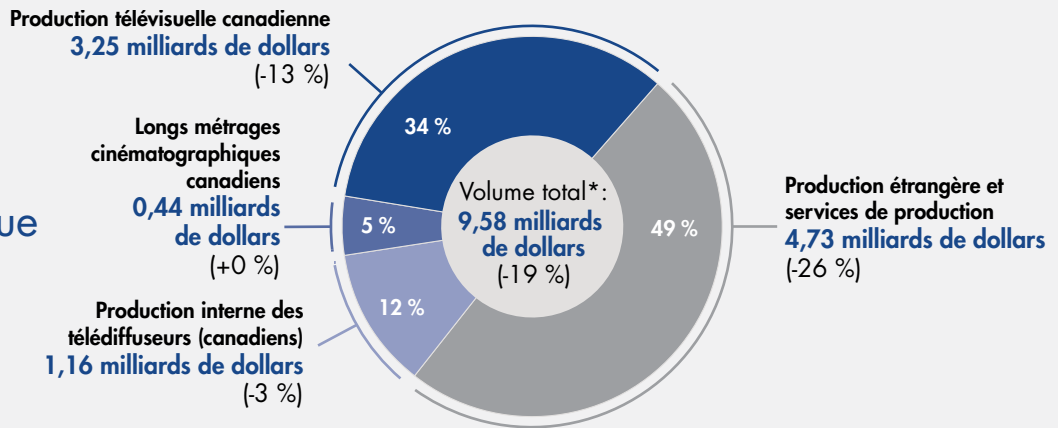
Le Groupe Nordicity est un cabinet
conseil international de premier plan
qui offre à ses clients des secteurs
privé et public des solutions en
analyse économique et politique, en
stratégie organisationnelle et en
réglementation dans quatre domaines
clés : arts, culture et patrimoine;
médias numériques et créatifs;
technologies de l'information et des
communications (TIC) et innovation;
et télécommunications et spectre.

TABLE DES MATIÈRES

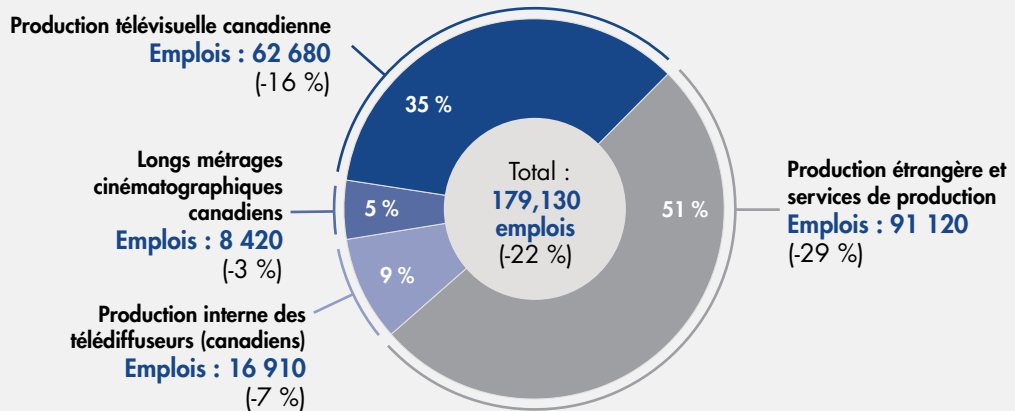
Vue d'ensemble	4	7. Production interne des télédiffuseurs (canadiens)	73
Introduction	5	Volume de production	75
1. Survol du secteur de la production du contenu sur écran au Canada		Genres	76
Production cinématographique et télévisuelle au Canada	12	Région	77
Région	15	8. Distribution	78
Investissements étrangers dans la production	15	Revenus	79
Apport à l'emploi et à l'économie	18	Investissements dans les productions canadiennes	80
Résumé de l'incidence sur l'emploi et sur le PIB	22	9. Télédiffusion	81
2. Production de contenu canadien	24	Revenus des diffuseurs	83
Moyen de diffusion	27	Dépenses en émissions des diffuseurs	85
Langue	28	Émissions d'intérêt national et productions indépendantes	88
Genres	29	Dépenses en émissions canadiennes et non canadiennes	93
Animation	31	10. Diffusion en salles et auditoire	95
Région	32	Totals des revenus	97
Financement	33	Festivals des film	98
3. Production télévisuelle canadienne	34	Tendances relatives aux recettes-guichet au pays	99
Types	37	Recettes-guichet par marché linguistique	101
Langue	38	Principaux longs métrages par marché de langue	102
Genres	40	11. Entreprises de distribution de radiodiffusion	104
Budgets	45	Abonnés et revenus des EDR	105
Animation	46	Investissements dans les émissions canadiennes	106
Points de contenu canadien	46	Remarques méthodologiques	107
Région	47	Glossaire	111
Fonds des médias du Canada	48		
Financement	51		
4. Production de longs métrages cinématographiques canadiens	55		
Langue	57		
Budgets	58		
Genres	59		
Région	59		
Financement	60		
5. Coproductions audiovisuelles régies par des traités ..	61		
Résultats pour l'ensemble des fenêtres de diffusion	63		
Émissions de télévision	65		
Longs métrages	67		
6. Production étrangère et services de production	68		
Total des productions et types	70		
Région	72		
Pays	72		

VUE D'ENSEMBLE

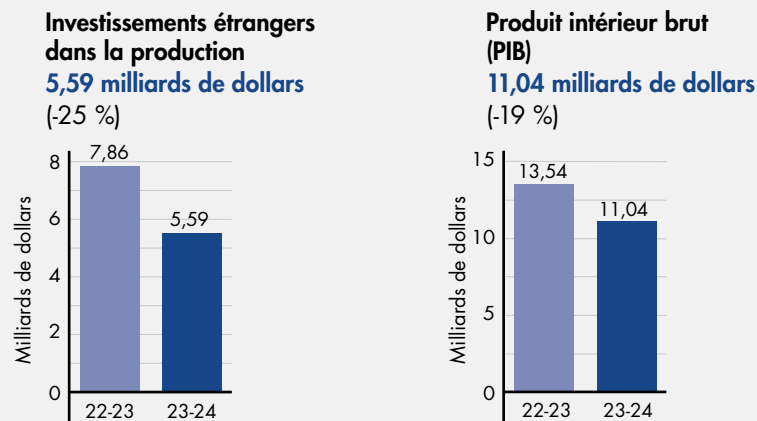
Total de la production cinématographique et télévisuelle au Canada



Emplois canadiens fournis



Retombées économiques canadiennes



Sources : **Production canadienne de longs métrages cinématographiques** et **production télévisuelle canadienne** : Estimations fondées sur les données du Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens (BCPAC) et du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

Production interne des télédiffuseurs (canadiens) : Estimations fondées sur les données du CRTC et de CBC/Radio-Canada.

Production étrangère et services de production (PESP) : Association des agences provinciales de financement (AAPF).

Remarque : Comme les chiffres ont été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

* Dans le présent rapport, les termes « volume » ou « volume total » font référence à la somme des budgets de production.

Introduction

Le volume total de production dans l'industrie canadienne du cinéma et de la télévision a diminué de 18,5 % pour atteindre 9,58 milliards de dollars en 2023-2024. L'ampleur de cette incidence s'est concentrée sur certains segments, car le volume de la production télévisuelle au Canada a diminué de 12,7 % pour s'établir à 3,25 milliards de dollars et le sous-secteur Production étrangère et services de production a diminué de 26,1 % pour 4,73 milliards de dollars.

Cette forte baisse est attribuable à plusieurs facteurs. Les radiodiffuseurs canadiens dépenses moins, en particulier ceux qui opèrent sur le marché anglophone. Pour commencer, ils ont réduit leurs dépenses excessives en matière de programmes canadiens, après avoir rattrapé le retard qu'ils avaient pris pendant la période précédente de la COVID-19. De plus, leurs revenus diminuent, ce qui diminuera aussi leurs dépenses en programmation canadienne. Deux longues grèves syndicales aux États-Unis ont interrompu l'activité de production au Canada et dans le monde. Même si les grèves d'Hollywood ont eu un impact négatif immédiat et significatif sur le volume de production étrangère et de services de production en 2023-2024, leur effet au Canada devrait se prolonger en 2024-2025. Toutes ces répercussions ont été aggravées par les pressions inflationnistes continues sur les prix, ce qui a prolongé la diminution de l'activité de production en dollars réels.

Ces répercussions étaient connues au moment du rapport *Profil 2023*, mais n'ont pas pu être prises en compte dans ce rapport, car les données se limitaient à l'exercice 2022-2023. Bien que nous ayons souligné ces préoccupations, y compris la réalité selon laquelle l'activité de production était en déclin, les données et cette réalité n'étaient pas alignées. Cela est différent maintenant, puisque *Profil 2024* dresse un portrait beaucoup plus clair de la situation. Les revenus des diffuseurs canadiens sont en baisse et continueront d'avoir un impact négatif sur l'activité de production. Même si les grèves ne se produisent pas régulièrement, une préoccupation générale imprègne l'ensemble du secteur de la production concernant la commande future de contenu.

Dans la plupart des années, ces préoccupations seraient atténuées par la constance relative de l'activité de production d'une année à l'autre. Ce n'est peut-être plus le cas, car l'industrie de la production et le système canadien de radiodiffusion continuent de subir une grande transformation. Les revenus des diffuseurs canadiens diminuent et continueront d'avoir une incidence négative sur l'activité de production. Bien que les grèves ne soient pas régulières, la diffusion du contenu suscite des préoccupations générales dans l'ensemble du secteur.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) poursuit son examen en plusieurs étapes du cadre réglementaire du système canadien de radiodiffusion. En raison de la *Loi sur la diffusion continue en ligne*, ce système comprendra désormais également des contributions à la programmation canadienne provenant de services en ligne étrangers ainsi que de télédiffuseurs traditionnels. Une décision initiale établissant une contribution de base a été rendue publique en juin. Toutefois, l'impact de cette décision est à tout le moins retardé, puisqu'aucune contribution ne doit être versée avant août 2025. Cela est également remis en question, car de nombreux appels devant la Cour d'appel fédérale ont été déposés par des services en ligne étrangers. Le CRTC a récemment lancé un processus de consultation concernant la définition du contenu canadien et un cadre stratégique pour les contributions à la programmation canadienne fondées sur les dépenses. L'audience commencera à la fin mars 2025. Une troisième phase, l'examen des propositions de contribution pour les radiodiffuseurs et les services en ligne, ne commencera qu'à la fin de 2025.

Étant donné que les décisions particulières en matière de contribution ne seront appliquées qu'en 2026, l'incidence potentielle d'un tel cadre réglementaire, y compris la possibilité d'avantages pour l'activité de production, ne se fera pas sentir avant des années à venir. Entre-temps, les radiodiffuseurs traditionnels continuent de faire pression sur le CRTC pour qu'il réduise les exigences en matière de contribution à la programmation canadienne, tandis que les services en ligne étrangers continuent de générer des augmentations des revenus d'abonnement (et maintenant aussi de la publicité) sans aucune contribution spécifique et comptable de leur part. Un cadre révisé constitue la clé d'un système de radiodiffusion canadien amélioré et plus durable. Bien qu'il s'agisse certainement d'un processus positif et critique, son impact se fera sentir davantage à moyen et à long terme et ne pourra pas répondre à l'incertitude de l'industrie dans les années à venir.

Comme pour les rapports de chaque année, *Profil 2024* donne un aperçu détaillé des activités de production grâce à des renseignements compilés par des organismes fédéraux et provinciaux, ainsi que par des organismes de financement comme le Fonds des médias du Canada et Téléfilm Canada. L'information financière concorde avec l'exercice financier de ces organismes et entreprises. Par conséquent, *Profil 2024* contient des renseignements s'échelonnant du début d'avril 2023 à la fin de mars 2024.

Au fil des ans, les dates de publication du rapport *Profil* ont varié. Ces dernières années, il n'a été publié qu'au printemps de l'année suivante. Toutefois, afin de fournir les données les plus récentes possibles, on a établi l'objectif de publier le rapport beaucoup plus tôt. Avec l'aide et le soutien de tous les organismes de financement provinciaux et fédéraux, ainsi que de nos partenaires de *Profil*, nous avons réussi à avancer la date de publication du rapport. *Profil 2024* sera publié en 2024. À l'avenir, il est prévu de publier le rapport à l'automne de chaque année, quand les données sur les activités de production seront disponibles.

Profil 2024 reflète le ralentissement des activités de production au Canada. Cela dit, nous croyons en un avenir plus radieux. Malgré l'incertitude du marché et du secteur, nous sommes toujours d'avis que l'industrie de la production continuera de contribuer avec force à la culture et à l'économie canadiennes.

1. Survol du secteur de la production du contenu sur écran au Canada

L'industrie de la production cinématographique et télévisuelle au Canada se compose de quatre segments principaux :

1. La **production télévisuelle canadienne** regroupe principalement les émissions de télévision produites par des maisons de production indépendantes, quoiqu'elle englobe également les émissions produites par des maisons affiliées à des diffuseurs canadiens. Toutes ces émissions de télévision sont certifiées comme du contenu canadien par le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens (BCPAC) du ministère du Patrimoine canadien ou par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC)¹.
2. La **production de longs métrages cinématographiques canadiens** comprend les longs métrages réalisés par des maisons de production indépendantes qui sont certifiés comme du contenu canadien par le BCPAC.
3. La **production étrangère et les services de production (PESP)** regroupe principalement les longs métrages et les émissions de télévision réalisées au Canada par des producteurs étrangers ou par des fournisseurs de service de production canadiens². Pour la grande majorité des projets du segment PESP, les droits d'auteur sont détenus par des producteurs non canadiens.
4. La **production interne des télédiffuseurs canadiens** englobe les émissions de télévision produites par les diffuseurs canadiens dans leurs propres installations, par opposition à celles qu'ils commandent à des maisons indépendantes ou à des maisons qui leur sont affiliées. Il s'agit essentiellement de bulletins de nouvelles, d'émissions de sport et d'actualités.

L'industrie canadienne de la production cinématographique et télévisuelle est très intégrée au secteur mondial du divertissement et des médias. Par conséquent, le volume annuel de production dans les segments 1 à 3 (énumérés ci-dessus) subit l'incidence des niveaux annuels d'investissement étranger dans l'industrie canadienne de la production cinématographique et télévisuelle. La majeure partie de ces investissements étrangers dans la production³ visent le segment PESP. Toutefois, les segments de la production télévisuelle et de la production de longs métrages cinématographiques canadiens attirent également des investissements étrangers, compte tenu de l'exportation de contenu canadien pour distribution à l'extérieur du Canada.

¹ En raison du nombre réduit d'exercices présentant des données sur la production de contenu *d'abord diffusé en ligne* et la production de contenu diffusé exclusivement en ligne, les statistiques compilées pour ces deux segments ont été combinées à celles sur la production télévisuelle canadienne. La production de contenu d'abord diffusé en ligne englobe le contenu audiovisuel destiné aux plateformes en ligne, mais qui est aussi diffusé sur des plateformes traditionnelles comme la télédiffusion, les salles de cinéma ou sur disque Blu-ray ou DVD. Cette catégorie comprend aussi la « production de contenu diffusé exclusivement en ligne », soit le contenu qui, au cours de la période de deux ans qui commence dès que la production est achevée, a été diffusé exclusivement sur l'une des plateformes en ligne reconnues par le BCPAC et figurant dans la Liste des services en ligne acceptables pour les fins de l'[Avis public du BCPAC 2017-01](#). Selon le BCPAC, le volume total de la production de contenu d'abord diffusé en ligne s'élevait à 181,3 millions de dollars en 2018-2019, à 118,9 millions de dollars en 2019-2020, à 201,5 millions de dollars en 2020-2021, à 107,7 millions de dollars en 2021-2022, à 110,6 millions de dollars en 2022-2023, puis s'est élevé à 115,1 millions de dollars en 2023-2024. Pour en savoir plus, consultez l'encadré 1.

² Les fournisseurs de services canadiens sont des producteurs canadiens qui fournissent des services de production et/ou de postproduction au Canada pour le compte de producteurs non canadiens.

³ Les investissements étrangers dans la production comprennent la valeur du financement préalable à la vente qu'accordent les diffuseurs et distributeurs étrangers, mais aussi la valeur du financement qu'accordent les distributeurs canadiens à la production télévisuelle canadienne et à la production de longs métrages cinématographiques canadiens, ce qui est en grande partie lié à la capacité des distributeurs canadiens d'octroyer des licences pour ce contenu télévisuel et cinématographique à l'extérieur du Canada.

Faits saillants de 2023-2024



- Le volume de la production de longs métrages cinématographiques canadiens est demeuré inchangé, se situant à 440 millions de dollars.



- Le volume total⁴ de la production cinématographique et télévisuelle au Canada a diminué de 18,5 % pour s'établir à 9,58 milliards de dollars.
- En dollars indexés (de 2014), le volume total de la production cinématographique et télévisuelle canadienne a diminué de 21,6 %.
- Le volume de la production télévisuelle canadienne a diminué de 12,7 % pour se chiffrer à 3,25 milliards de dollars. Une part importante de cette baisse est attribuable à une baisse plus prononcée touchant la production télévisuelle canadienne de langue anglaise (17,1 %).
- Le volume de la production interne des télédiffuseurs a diminué de 3,3 % pour se chiffrer à 1,16 milliard de dollars.
- Le volume du segment PESP a diminué de 26,1 % pour atteindre 4,73 milliards de dollars.
- La valeur des investissements étrangers dans la production a diminué de 24,8 % pour s'établir à 5,59 milliards de dollars.
- L'apport total de la production cinématographique et télévisuelle au PIB du Canada a diminué de 18,5 %, passant de 13,54 milliards de dollars à 11,04 milliards de dollars.
- La production cinématographique et télévisuelle au Canada a généré de l'emploi pour 179 130 Canadiennes et Canadiens (y compris les incidences directes et dérivées) en 2023-2024, soit une diminution de 22,2 % comparativement à 2022-2023.
- Selon les estimations, l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur du contenu sur écran au Canada (incluant la production télévisuelle et cinématographique, la distribution, la diffusion en salles, la télédiffusion et la distribution de radiodiffusion) a généré 271 195 emplois (une diminution de 17,1 %), des revenus du travail de 14,41 milliards de dollars (une diminution de 13,3 %) et une contribution au PIB (y compris les incidences directes et dérivées) de 19,18 milliards de dollars (une diminution de 14,8 %)⁵.

⁴ Les termes « volume » ou « volume total » font référence à la somme des budgets de production.

⁵ Les impacts économiques directs font référence à l'emploi et au produit intérieur brut (PIB) générés directement au sein de la chaîne de valeur du cinéma et de la télévision du Canada. Les retombées économiques font référence à l'emploi et au PIB générés dans d'autres industries de l'économie canadienne en raison de l'activité économique accrue dans la chaîne de valeur du cinéma et de la télévision. Voir *Méthodologie* et *Glossaire* pour plus d'informations.

Les grèves d'Hollywood de 2023⁶ et des contributions moindres des diffuseurs privés canadiens⁷ ont donné lieu à une baisse du niveau global de l'activité de production cinématographique et télévisuelle au Canada. Le volume total de la production cinématographique et télévisuelle au Canada a diminué de 18,5 %, passant de 11,75 milliards de dollars en 2022-2023 à 9,58 milliards de dollars en 2023-2024 (tableau 1-1).

En dollars indexés, le volume total de la production cinématographique et télévisuelle du Canada a diminué de 21,6 % en 2023-2024, et de 25,2 % depuis qu'il a atteint un sommet en dollars indexés (en dollars de 2014) de 10,2 milliards de dollars en 2021-2022 (tableau 1-2)⁸.

Le **volume de la production télévisuelle canadienne** a diminué de 12,7 % pour se chiffrer à 3,25 milliards de dollars en 2023-2024 (tableau 1-1). La plus grande partie de cette baisse a été enregistrée sur le marché anglophone, où la production télévisuelle a chuté de 17,1 %, soit de 457 millions de dollars, pour s'établir à 2,21 milliards de dollars (tableau 3-2). Certains des principaux facteurs de cette baisse, tout particulièrement dans le marché anglophone, étaient de plus faibles revenus et la fin du programme pour rattraper les dépenses en émissions canadiennes (DEC) sous-utilisées l'année précédente durant la pandémie.

La **production de longs métrages cinématographiques canadiens** est demeurée stable en 2023-2024, alors que le volume de production est demeuré inchangé à 440 millions de dollars (tableau 4-1). Bien que le nombre de films ait chuté, passant de 153 à 117 (tableau 4-2), le budget moyen des films a augmenté de 43 % pour atteindre 4,2 millions de dollars (tableau 4-4). Des niveaux plus élevés de production cinématographique dans le genre « fiction » ont contribué à maintenir le volume à ce niveau (tableau 4-5).

La **production dans le segment PESP** a chuté de 26,1 % en raison des grèves à Hollywood pour s'établir à 4,73 milliards de dollars en 2023-2024 (tableau 6-1). La majeure partie de cette baisse a été enregistrée dans le sous-segment des séries télévisées. Le nombre de séries télévisées dans le segment PESP a chuté de 36,2 % et le volume a chuté de 30,8 %, soit 1,33 milliard de dollars (tableau 6-1 et 6-2). La production de longs métrages dans le segment PESP a également chuté en 2023-2024. Néanmoins, cette baisse de 4,9 % était loin d'être aussi prononcée que celle enregistrée par la production télévisuelle pour le segment PESP.

Le volume de la **production interne des radiodiffuseurs** a diminué de 3,3 % pour se chiffrer à 1,16 milliard de dollars au cours de l'année de diffusion 2023⁹ (tableau 1-1). Les dépenses consacrées à des services facultatifs et sur demande sont demeurées pratiquement inchangées en 2023 (une hausse de 0,4 %), en l'absence de Jeux olympiques, tandis qu'une baisse de 23,3 % des dépenses dans le genre sportif a entraîné une diminution de 6,4 % des dépenses internes dans les services de télévision générale (tableaux 7-1 et 7-2).

L'Ontario et la Colombie-Britannique ont connu les baisses les plus marquées de leur volume total de production cinématographique et télévisuelle. Le volume de production total en Ontario a diminué de 1,23 milliard de dollars, soit de 27,5 % (tableau 1-5). Un peu plus de la moitié de cette chute est attribuable à une baisse de 35,2 % de la production dans le segment PESP en Ontario (tableau 6-4). Un peu moins de 40 % de la baisse totale est attribuable à une chute de 29,2 % de la production télévisuelle canadienne de cette province (tableau 3-13). La production de longs métrages cinématographiques canadiens et la production interne des télédiffuseurs ont également diminué en Ontario en 2023-2024 (tableaux 4-6 et 7-3). Dans l'ensemble, la forte baisse de la production en Ontario reflète la diversification de la production de la province, avec des niveaux importants de production dans tous les segments – allant de la production de contenu canadien à la production du segment PESP – et, par conséquent, l'exposition de la province non seulement aux grèves d'Hollywood en 2023, mais aussi à la normalisation des dépenses en émissions canadiennes (DEC) chez les diffuseurs privés canadiens-anglais.

⁶ Au cours de l'exercice 2023-2024, Hollywood a connu deux grèves majeures de plusieurs mois. La grève de la Writers Guild of America (WGA) s'est déroulée du 2 mai au 27 septembre 2023, tandis que la grève de la Screen Actors Guild – American Federation of Television and Radio Artists (SAG-AFTRA) s'est déroulée du 14 juillet au 8 novembre 2023. Pendant cette période, la majeure partie du segment PESP a été interrompu, tandis que de nouveaux projets ont été mis en veilleuse, ce qui a entraîné une importante diminution de la production dans ce segment aux États-Unis, au Canada et à l'échelle mondiale au cours de l'exercice 2023-2024.

⁷ En raison d'une baisse des revenus, et étant donné la fin du programme pour rattraper les dépenses en émissions canadiennes (DEC) sous-utilisées l'année précédente durant la pandémie.

⁸ Il s'agit de la valeur monétaire des dépenses de production en 2021-2022 mesurée en fonction des prix de la main-d'œuvre, des biens et des services qui prévalaient en 2014 par rapport à 2021.

⁹ Du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023

Le volume de production total de la Colombie-Britannique a diminué de 883 millions de dollars, soit de 27,2 %, en 2023-2024 (tableau 1-5). En effet, la Colombie-Britannique a connu une baisse encore plus marquée de sa production dans le segment PESP, qui a chuté de 36,5 % ou 965 millions de dollars en raison des grèves d'Hollywood en 2023 (tableau 6-4). Cette baisse de la production dans le segment PESP a été compensée par des niveaux légèrement plus élevés de production de contenu canadien et de production interne des télédiffuseurs (tableaux 2-10 et 7-3).

Au Québec, l'accent qui est mis sur le sous-segment des effets visuels dans le segment PESP a fourni un coussin contre les grèves d'Hollywood en 2023, car ce type de production numérique dépend beaucoup moins des auteurs et des acteurs que la production scénarisée en prise de vue réelle, et se produit souvent une fois les éléments de production physique terminés. Par conséquent, la production dans le segment PESP au Québec n'a diminué que de 7,9 %, ce qui est beaucoup moins que la baisse globale de 26,8 % de la production dans ce segment en 2023-2024 (tableau 6-4). Le Québec a néanmoins aussi affiché de plus faibles niveaux de production de contenu canadien et de production interne des télédiffuseurs en 2023-2024 (tableaux 2-10 et 7-3), ce qui a entraîné une baisse globale du volume de production de 186 millions de dollars, soit de 6 % (tableau 1-5).

La région des provinces des Prairies et des territoires a été la seule région à avoir enregistré une augmentation d'une année à l'autre en 2023-2024. Son volume de production global a augmenté de 90 millions de dollars, soit de 13,9 % (tableau 1-5). La région a été relativement exposée à la normalisation des dépenses en émissions canadiennes (DEC) et a vu sa production télévisuelle canadienne chuter de 92 millions de dollars, soit de 24,9 % (tableau 3-13). Toutefois, cela a été plus que compensé par des augmentations dans le segment PESP, le segment de la production de longs métrages cinématographiques canadiens et le segment de la production interne des télédiffuseurs (tableaux 4-6, 6-4 et 7-3).

Au Canada atlantique, la production du segment PESP a augmenté de 18,9 %, soit de 90 millions de dollars en 2023-2024. Des niveaux plus élevés de production de contenu canadien en 2023-2024 ont contribué à augmenter le volume global de production cinématographique et télévisuelle de la région de 79 millions de dollars, ou 32,6 % (tableau 1-5).

La chaîne de valeur du secteur du contenu sur écran au Canada a continué d'être une source importante d'emploi et d'activité économique en 2023-2024, bien qu'elle ait eu une plus faible incidence économique que lors des années précédentes en raison des grèves d'Hollywood et des niveaux inférieurs de production de contenu canadien. Selon les estimations, en tenant compte des incidences directes et dérivées, la chaîne de valeur du secteur du contenu sur écran a généré environ 271 195 emplois, des revenus du travail de 14,41 milliards de dollars et une contribution de 19,18 milliards de dollars au produit intérieur brut (PIB) pour l'économie canadienne en 2023-2024 (tableau 1-8). De ce total, la production cinématographique et télévisuelle a généré, à elle seule, 179 130 emplois, 9,01 milliards de dollars en revenus du travail et une contribution de 11,04 milliards de dollars au PIB.

Encadré 1 Production de contenu d'abord diffusé en ligne

Avant 2017, les producteurs canadiens pouvaient seulement profiter du Crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne (CIPC) pour les œuvres audiovisuelles certifiées par le BCPAC et présentées au Canada par un diffuseur canadien autorisé, en salles ou distribuées sur disque Blu-ray ou DVD, bien que ce contenu puisse aussi être présenté d'abord en ligne. Toutefois, compte tenu de la multiplication des services sur demande offerts en ligne, de nombreux producteurs canadiens se tournent de plus en plus vers les plateformes en ligne pour offrir en exclusivité les longs métrages et émissions de télévision qu'ils produisent, en plus de produire du contenu destiné principalement à la consommation en ligne.

L'appellation « production de contenu d'abord diffusé en ligne » désigne ce type de production audiovisuelle. La « production de contenu diffusé exclusivement en ligne » est un sous-groupe de la catégorie « production de contenu d'abord diffusé en ligne », qui comprend le contenu audiovisuel qui, au cours de la période de deux ans à compter de l'achèvement de la production, est diffusé exclusivement au Canada sur l'une des plateformes en ligne reconnues par le BCPAC pour les fins de l'[Avis public du BCPAC 2017-01](#).

En date du 14 mai 2024, cette liste comprenait les services de diffuseurs autorisés par le CRTC (p. ex. CBC Gem, ICI Tou.tv, APTN lumi et CTV GO) et plus de 60 autres services en ligne approuvés par le BCPAC (p. ex. Crave et Netflix Canada, Amazon Prime Canada, des chaînes YouTube et 3 chaînes de télévision en continu gratuite avec publicité (FAST)).

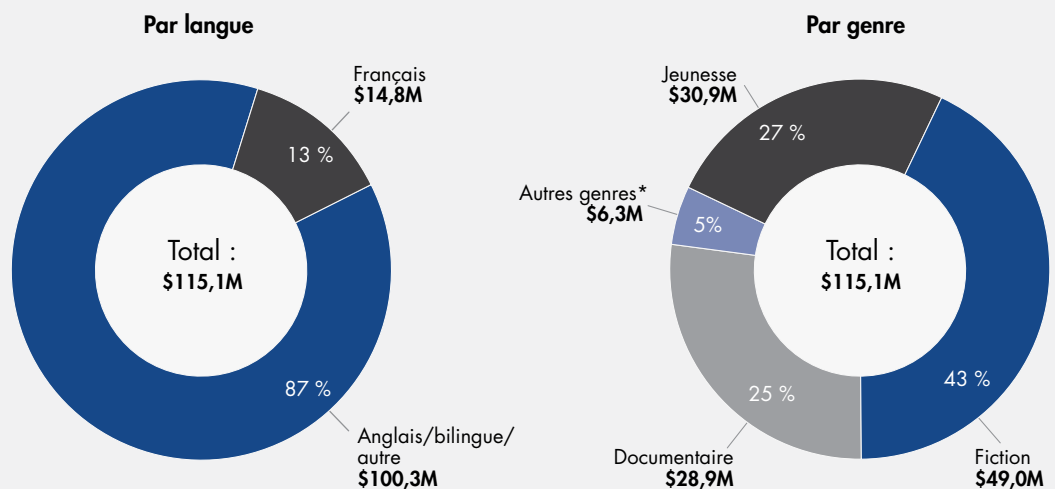
Volume et nombre de contenus audiovisuels canadiens en ligne

	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Volume (M\$)	68,9	181,3	118,9	201,5	107,7	110,6	115,1
Nombre de projets	100	136	99	120	122	104	81
Budget moyen (k\$)	689	1 333	1 201	1 679	883	1 063	1 421

Source : Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque : Les statistiques sur la production de contenu d'abord diffusé en ligne ne tiennent pas compte de l'ajustement des délais de demande du BCPAC.

Volume du contenu audiovisuel canadien diffusé exclusivement en ligne, 2023-2024

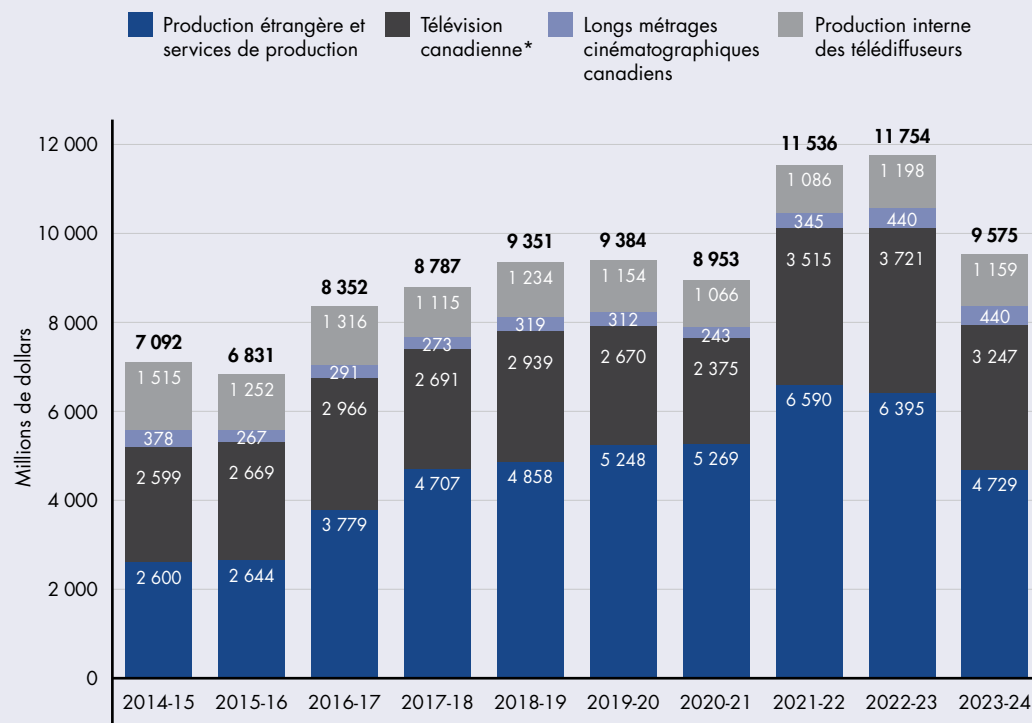


Source : Estimations fondées sur les données du BCPAC.

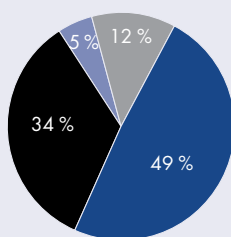
* Comprend les genres « mode de vie et intérêt général » et « variétés et arts de la scène ». Les données sur les productions d'autres genres ont été combinées par souci de ne pas divulguer les montants propres aux différents projets.

PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE ET TÉLÉVISUELLE AU CANADA

Tableau 1-1a Volume total de la production cinématographique et télévisuelle au Canada



Part
2023-24



Taux de croissance annuel moyen

Segment	2023-24	2014-15 à 2023-24
Production étrangère et services de production	(26,1 %)	6,9 %
Télévision canadienne*	(12,7 %)	2,5 %
Longs métrages cinématographiques canadiens	0,0 %	1,7 %
Production interne des télédiffuseurs	(3,3 %)	(2,9 %)
Moyenne : tous les segments	(18,5 %)	3,4 %

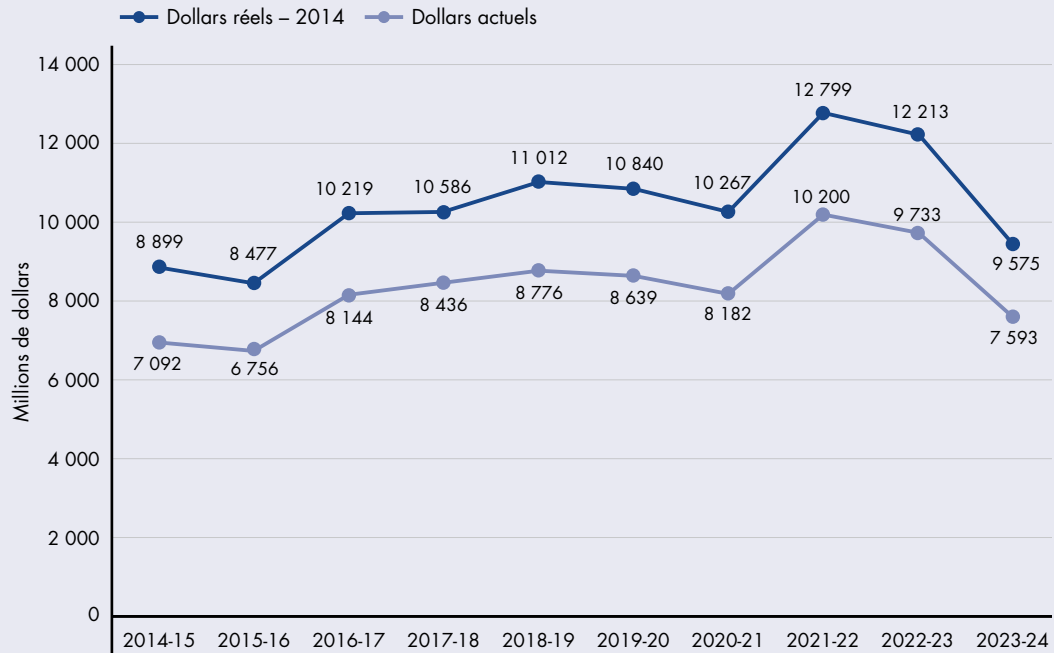
Sources : Estimations fondées sur les données du Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens (BCPAC), du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), de CBC/Radio-Canada et de l'Association des agences provinciales de financement.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

En raison de la reclassification de l'exercice financier pour le début des principaux travaux de prise de vue de certains projets du segment PES, le volume de production dans ces segments pour la Colombie-Britannique en 2022-2023 a été révisé à la baisse, passant de 3 104 millions de dollars à 2 644 millions de dollars, soit une diminution de 460 millions de dollars. Par conséquent, le volume total de la production cinématographique et télévisuelle au Canada en 2022-2023 a également été révisé à la baisse, passant de 12 194 millions de dollars à 11 754 millions de dollars. Sans cette révision, le volume total de la production cinématographique et télévisuelle au Canada en 2023-2024 aurait chuté de 21,9 %. Avec cette révision, il s'agit plutôt d'une baisse de 18,9 %.

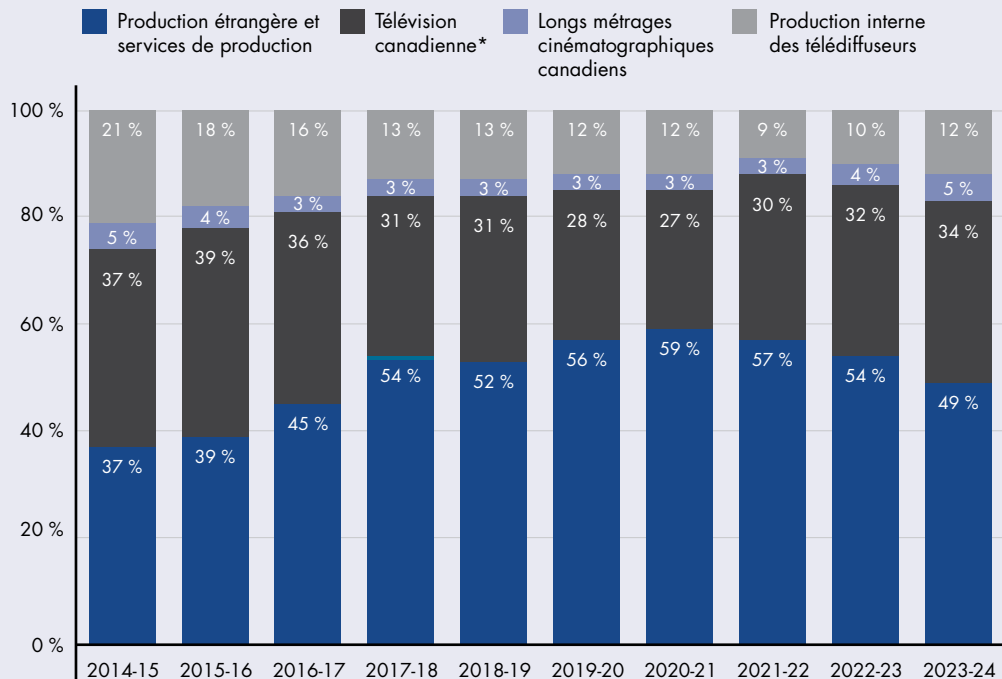
* Comprend le contenu audiovisuel d'abord diffusé en ligne, y compris le contenu « diffusé exclusivement en ligne », soit le contenu qui, au cours de la période de deux ans qui commence dès que la production est achevée, a été diffusé exclusivement sur l'une des plateformes en ligne reconnues par le BCPAC conformément à l'Avis public du BCPAC 2017-01. Selon le BCPAC, le volume total de la production de contenu d'abord diffusé en ligne s'élevait à 181,3 millions de dollars en 2018-2019, à 118,9 millions de dollars en 2019-2020, à 201,5 millions de dollars en 2020-2021, à 107,7 millions de dollars en 2021-2022, à 110,6 millions de dollars en 2022-2023, puis s'est élevé à 115,1 millions de dollars en 2023-2024. Il convient de souligner que les statistiques relatives à la production de contenu d'abord diffusé en ligne ne tiennent pas compte de l'ajustement des délais de demande du BCPAC ou de l'ajustement relative à la production certifiée par le CRTC.

Tableau 1-1b Volume total de la production cinématographique et télévisuelle au Canada (en dollars indexés par rapport à 2014)



Sources : Estimations fondées sur les données du BCPAC, du CRTC, de CBC/Radio-Canada, de l'Association des agences provinciales de financement et de Statistique Canada.

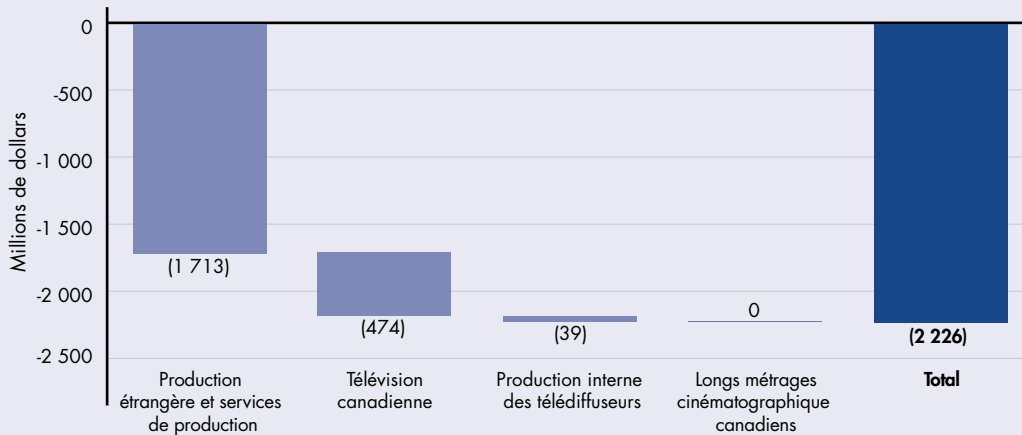
Tableau 1-2 Volume total de la production cinématographique et télévisuelle au Canada, par segment



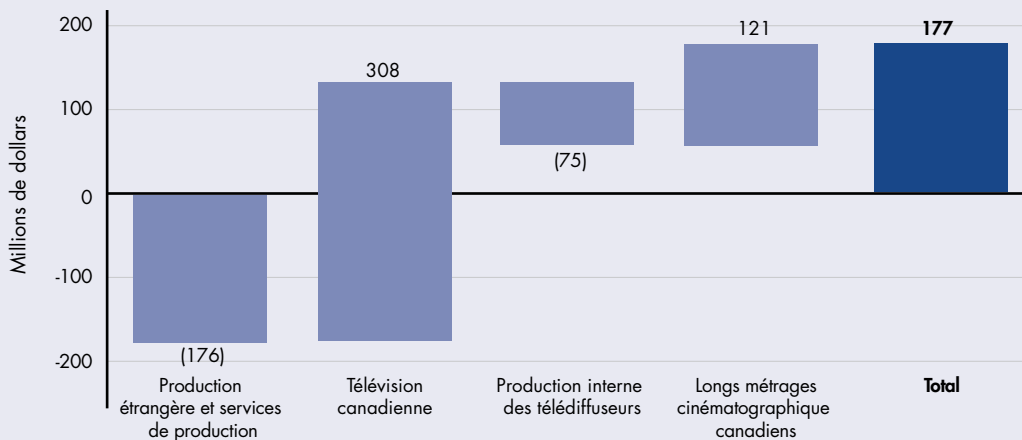
Sources : Estimations fondées sur les données du BCPAC, du CRTC, de CBC/Radio-Canada et de l'Association des agences provinciales de financement. Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

Tableau 1-3 Sources de croissance du volume total de la production cinématographique et télévisuelle au Canada

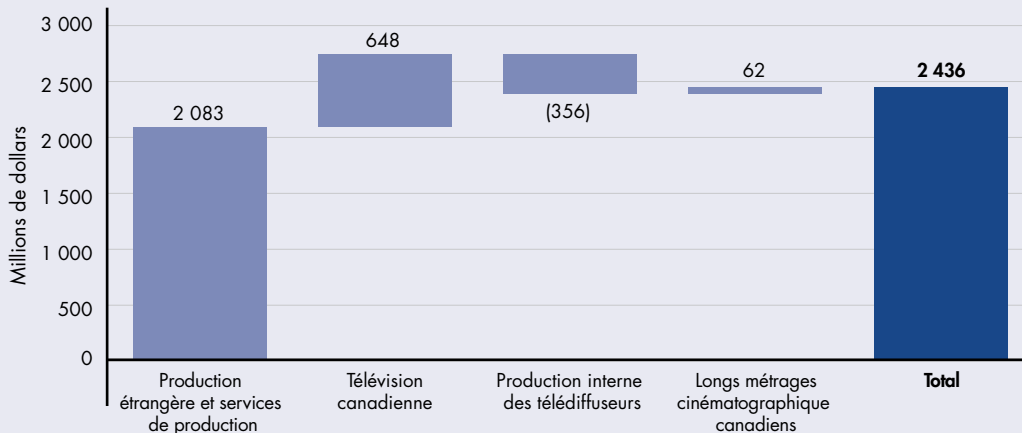
2023-24



2018-19 à 2023-24



2014-15 à 2023-24



Sources : Estimations fondées sur les données du BCPAC, du CRTC, de CBC/Radio-Canada et de l'Association des agences provinciales de financement.
Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

RÉGION

Tableau 1-4 Volume total de la production cinématographique et télévisuelle au Canada, par région

(M\$)	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	Part en 2023-24	Variation de 2023 à 2024
Ontario	2 769	2 750	3 016	2 891	3 229	3 599	3 155	3 918	4 456	3 229	34 %	(27,2 %)
Québec	1 582	1 429	1 759	1 761	2 003	2 281	2 045	2 952	3 084	2 897	30 %	(6,0 %)
Colombie-Britannique	2 243	2 133	2 957	3 556	3 452	2 820	3 199	3 540	3 253	2 369	25 %	(27,2 %)
Provinces des Prairies et territoires*	377	361	429	395	525	531	406	884	650	741	8 %	13,9 %
Canada atlantique**	120	157	193	183	141	153	147	244	312	338	4 %	8,4 %
Total	7 092	6 831	8 352	8 787	9 351	9 384	8 953	11 536	11 754	9 575	100 %	(18,5 %)

Sources : Estimations fondées sur les données du BCPAC, du CRTC, de CBC/Radio-Canada et de l'Association des agences provinciales de financement.

Remarque : Les statistiques publiées par les agences provinciales de financement peuvent différer de celles qui figurent dans *Profil 2024*. En raison du faible nombre de projets (en particulier les projets de longs métrages cinématographiques) dans certaines provinces et certains territoires, les statistiques sur le volume de production sont regroupées par région afin d'éviter de divulguer les budgets propres aux différents projets. Se reporter aux *Remarques méthodologiques* pour plus de détails. Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

* Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Yukon, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest.

** Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard.

INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS DANS LA PRODUCTION

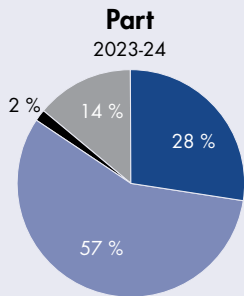
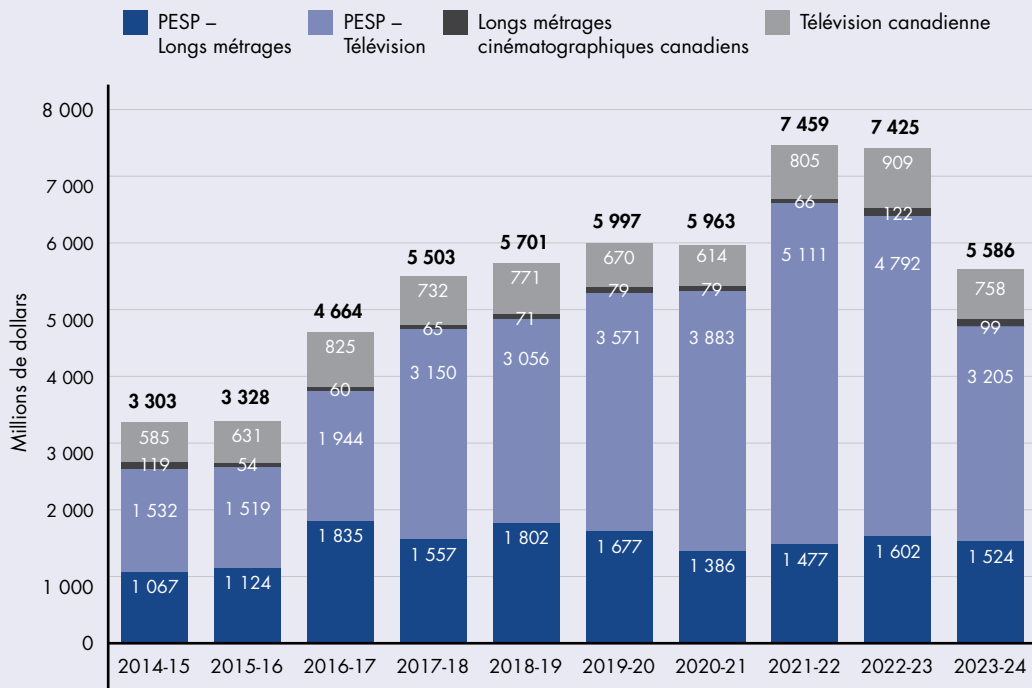
Les investissements étrangers dans la production (IEP) désignent l'apport financier étranger à l'industrie canadienne de la production cinématographique et télévisuelle. Une grande partie de ces investissements découlent du segment de la production étrangère et des services de production (PESP). Toutefois, en plus de ce segment, d'importants investissements visent également la production de contenu canadien. Ces types d'investissements comprennent les préventes et les avances de distribution pour des projets de contenu canadien exportés et distribués sur des marchés étrangers. Ces types d'investissements liés à l'exportation de contenu canadien ont totalisé 857 millions de dollars en 2023-2024¹⁰.

Les investissements étrangers servent principalement à la production de contenu en anglais. En effet, sur les 857 millions de dollars d'investissements étrangers liés au contenu canadien en 2023-2024, le contenu en français ne représentait que 29 millions de dollars (voir les données des tableaux 3-18 et 4-7).

Les revenus tirés de la distribution d'œuvres cinématographiques et télévisuelles canadiennes à des diffuseurs et distributeurs étrangers ne sont pas comptabilisés dans les investissements étrangers. Toutefois, selon les données publiées par Statistique Canada (présentées à la section 8), la distribution de contenu canadien a généré 126 millions de dollars en 2023 (tableau 8-2), ce qui signifie que les investissements étrangers dans le contenu canadien s'élevaient à près de 1 milliard de dollars.

¹⁰ Dans le cas des coproductions audiovisuelles régies par des traités, les données utilisées pour estimer les investissements étrangers comprennent uniquement la participation canadienne. Par conséquent, la participation étrangère au budget de ces œuvres n'est pas comptabilisée dans les investissements étrangers. Les coproductions audiovisuelles régies par des traités ne s'ajoutent aux investissements étrangers que si la participation canadienne connexe comprend des préventes ou des avances de distribution à l'étranger.

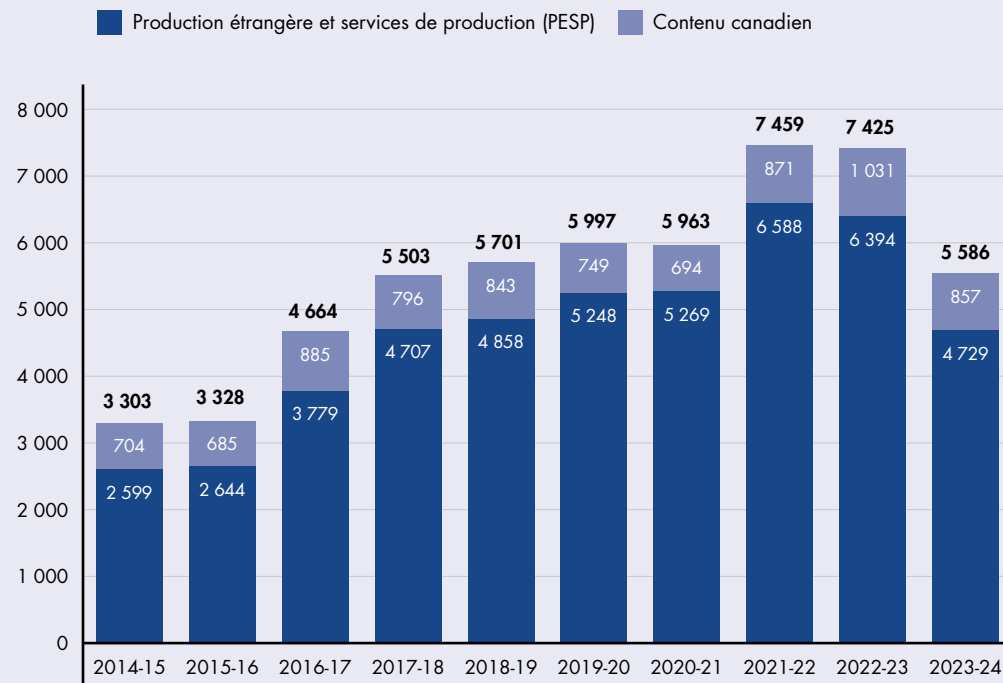
Tableau 1-5a Investissements étrangers dans la production au Canada, par segment et par type



Taux de croissance annuel moyen

Segment	2023-24	2014-15 à 2023-24
Télévision canadienne	(16,6 %)	2,9 %
Longs métrages cinématographiques canadiens	(18,9 %)	(2,0 %)
PESP – Télévision	(33,1 %)	8,5 %
PESP – Longs métrages	(4,9 %)	4,0 %
Moyenne : tous les segments	(24,8 %)	6,0 %

Sources : Estimations fondées sur les données du BCPAC et de l'Association des agences provinciales de financement.
 Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Se reporter aux *Remarques méthodologiques* pour une définition de ce que sont les « investissements étrangers dans la production ». Exclut la production de contenu en ligne canadienne.

Tableau 1-5b Production de contenu canadien et production étrangère et services de production

Sources : Estimations fondées sur les données du BCPAC et de l'Association des agences provinciales de financement.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Se reporter aux *Remarques méthodologiques* pour une définition de ce que sont les « investissements étrangers dans la production ». Exclut la production de contenu en ligne canadienne.

APPORT À L'EMPLOI ET À L'ÉCONOMIE

Production cinématographique et télévisuelle

Tableau 1-6 Emplois (c.-à-d. nombre de personnes) créés par la production cinématographique et télévisuelle au Canada

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Production télévisuelle canadienne							
Directs	40 130	42 500	42 360	36 180	46 800	47 880	40 500
Dérivés	31 810	32 590	27 440	21 950	27 220	26 770	22 180
Total	71 940	75 090	69 800	58 130	74 020	74 650	62 680
Production de longs métrages cinématographiques canadiens							
Directs	4 110	4 580	4 980	3 780	4 680	5 580	5 400
Dérivés	3 250	3 580	3 250	2 240	2 690	3 140	3 020
Total	7 360	8 160	8 230	6 020	7 370	8 720	8 420
Production étrangère et services de production							
Directs	70 150	70 150	83 130	80 460	87 660	82 440	58 860
Dérivés	55 660	53 870	53 980	48 720	50 960	46 140	32 260
Total	125 810	124 020	137 110	129 180	138 620	128 580	91 120
Production interne des télédiffuseurs							
Directs	11 760	12 660	11 540	10 080	8 960	9 630	8 960
Dérivés	13 220	13 660	11 870	9 860	8 400	8 620	7 950
Total	24 980	26 320	23 410	19 940	17 360	18 250	16 910
Total général							
Directs	126 150	129 890	142 010	130 500	148 100	145 530	113 720
Dérivés	103 940	103 700	96 540	82 770	89 270	84 670	65 410
Total	230 090	233 590	238 550	213 270	237 370	230 200	179 130

Sources : Estimations fondées sur les recherches de Nordicity et les données du BCPAC, du CRTC, de CBC/Radio-Canada, de l'Association des agences provinciales de financement, des syndicats et guildes, de Statistique Canada et du Conference Board du Canada.

Remarque : Les estimations du nombre de personnes ne sont disponibles qu'à compter de 2015-2016. Se reporter aux *Remarques méthodologiques* pour la description de la méthodologie d'estimation des emplois.

Tableau 1-7 Incidence de la production cinématographique et télévisuelle au Canada sur le revenu du travail et le PIB

	2022-23			2023-24		
	Directs	Dérivés	Total	Directs	Dérivés	Total
Revenu du travail (M\$)						
Production de contenu canadien						
Production télévisuelle canadienne	2 121	1 393	3 514	1 851	1 205	3 056
Production de longs métrages cinématographiques canadiens	251	163	414	251	164	415
Total partiel	2 372	1 556	3 928	2 102	1 369	3 471
Production étrangère et services de production	3 645	2 401	6 046	2 695	1 753	4 449
Production interne des télédiffuseurs	683	449	1 132	660	432	1 092
Total général	6 700	4 406	11 106	5 457	3 554	9 011
PIB (M\$)						
Production de contenu canadien						
Production télévisuelle canadienne	2 195	2 075	4 270	1 916	1 811	3 727
Production de longs métrages cinématographiques canadiens	260	243	503	260	243	503
Total partiel	2 455	2 318	4 773	2 176	2 054	4 230
Production étrangère et services de production	3 773	3 577	7 847	2 762	2 645	5 435
Production interne des télédiffuseurs	707	709	1 416	684	686	1 370
Total général	6 935	6 604	13 539	5 650	5 385	11 035

Sources : Estimations fondées sur les recherches de Nordicity et les données du BCPAC, du CRTC, de CBC/Radio-Canada, de l'Association des agences provinciales de financement, des syndicats et guildes, de Statistique Canada et du Conference Board du Canada.

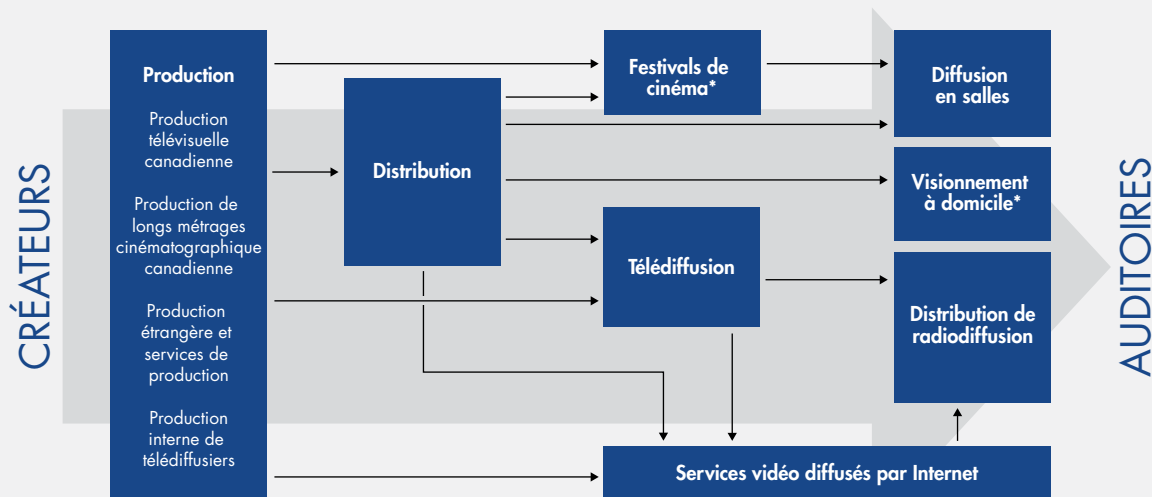
Remarque : Se reporter aux *Remarques méthodologiques* pour la description de la méthodologie.

Segments de la chaîne de valeur du secteur du contenu sur écran

Si la production cinématographique et télévisuelle est le plus important moteur économique de la chaîne de valeur du secteur du contenu sur écran, les autres maillons génèrent aussi d'importantes retombées économiques au Canada.

- Le secteur de la distribution au Canada a généré 5 950 emplois, des revenus du travail de 362 millions de dollars et une contribution de 630 millions de dollars au PIB en 2023.
- Le secteur de la diffusion en salles a généré 20 090 emplois, des revenus du travail de 630 millions de dollars et une contribution de 1,18 million de dollars au PIB en 2023.
- Le secteur de la télédiffusion a généré 18 210 emplois, des revenus du travail de 1,31 milliard de dollars et une contribution de 1,94 milliard de dollars au PIB en 2023.
- Le secteur de la distribution de radiodiffusion a généré 47 815 emplois, des revenus du travail de 3,09 milliards de dollars et une contribution de 4,41 milliards de dollars au PIB en 2023.

Encadré 2 Chaîne de valeur du secteur du contenu sur écran



* Les estimations de revenus et de l'incidence économique des festivals du film et du visionnement à domicile ne sont pas incluses dans le présent rapport.

Le premier maillon de la chaîne de valeur du secteur du contenu sur écran est celui de la **production**, soit la conversion des idées originales du scénariste et du réalisateur en un film ou une émission de télévision. Aux fins du présent rapport, ce segment inclut la préproduction (étape du développement), la production d'œuvres en prises réelles et d'animation, et toutes les étapes de la postproduction et de la production des effets visuels.

L'étape de la production est suivie de celle de la **distribution**. Les sociétés de distribution canadiennes et étrangères contrôlent habituellement les droits économiques des films et des émissions de télévision, et planifient et mettent en œuvre les fenêtres de diffusion de ces films et émissions de télévision. Ces entreprises forment un maillon clé du marché de la distribution en salles. En télévision, les droits de diffusion des productions télévisuelles sont souvent accordés directement par les producteurs (ou leur maison de distribution) à des diffuseurs en première fenêtre de diffusion, sans autre intermédiaire.

Les **festivals du film** sont des carrefours incontournables où les producteurs et distributeurs peuvent faire connaître leurs films et les vendre sur des territoires jusque-là inexploités. Ces événements génèrent aussi des retombées économiques appréciables dans les villes qui les accueillent.

La plupart des films sont d'abord diffusés en salles avant de passer à une autre fenêtre de diffusion sur d'autres plateformes, mais ce n'est pas toujours le cas. Certains films peuvent être diffusés simultanément dans les salles de cinéma et par des **entreprises en ligne** ou par des **services vidéo diffusés par Internet**, soit dans le cadre d'une sortie simultanée, ou avec une fenêtre de diffusion considérablement raccourcie après la sortie en salle, ou même avoir leur première diffusion sur la plateforme d'une entreprise en ligne ou d'autres services vidéo sur Internet. Dans de tels cas, les films peuvent complètement contourner les industries de la télédiffusion ou de la diffusion en salles.

Le marché du **visionnement à domicile** consiste en la vente de supports vidéo physiques. Ce marché a connu une forte baisse des ventes au cours des dernières années en raison de l'adoption par les consommateurs d'entreprises en ligne et d'autres services de vidéo sur Internet pour visionner à la demande des films et des émissions de télévision.

Pour les émissions de télévision, l'**industrie de la télédiffusion** – qui inclut les télédiffuseurs traditionnels, les services facultatifs et les services sur demande autorisés au Canada par le CRTC – demeure le premier débouché naturel. Toutefois, les entreprises en ligne ou d'autres services de vidéo sur Internet sont devenus, au cours des dernières années, une plateforme de plus en plus importante pour la première diffusion d'émissions de télévision et, dans bien des cas, la plateforme de diffusion exclusive de nombreuses émissions de télévision.

En ce qui concerne le secteur canadien du contenu sur écran, il est aussi important de reconnaître le rôle que jouent la câblodistribution, la télévision directe par satellite et la télévision sur IP, qui constituent l'industrie de la distribution de radiodiffusion et sont appelées entreprises de **distribution de radiodiffusion** (EDR). Elles jouent un rôle fondamental en veillant à ce que les auditoires canadiens aient un accès fiable au contenu que produit l'industrie de la télédiffusion et aux services sur demande autorisés. La plupart des entreprises en ligne et des services vidéo diffusés par Internet présentent toutefois le contenu directement aux consommateurs au moyen d'une connexion Internet à large bande, court-circuitant ainsi les EDR canadiennes.

La comparaison des estimations des retombées économiques de l'année la plus récente de données publiées montre que la chaîne de valeur du secteur du contenu sur écran a généré plus de 270 315 emplois, des revenus de travail de 14,29 milliards de dollars et une contribution au PIB de 19,13 milliards de dollars pour l'économie canadienne (incidences directes et dérivées).

Tableau 1-8 Incidence économique de certains segments de la chaîne de valeur du secteur du contenu sur écran

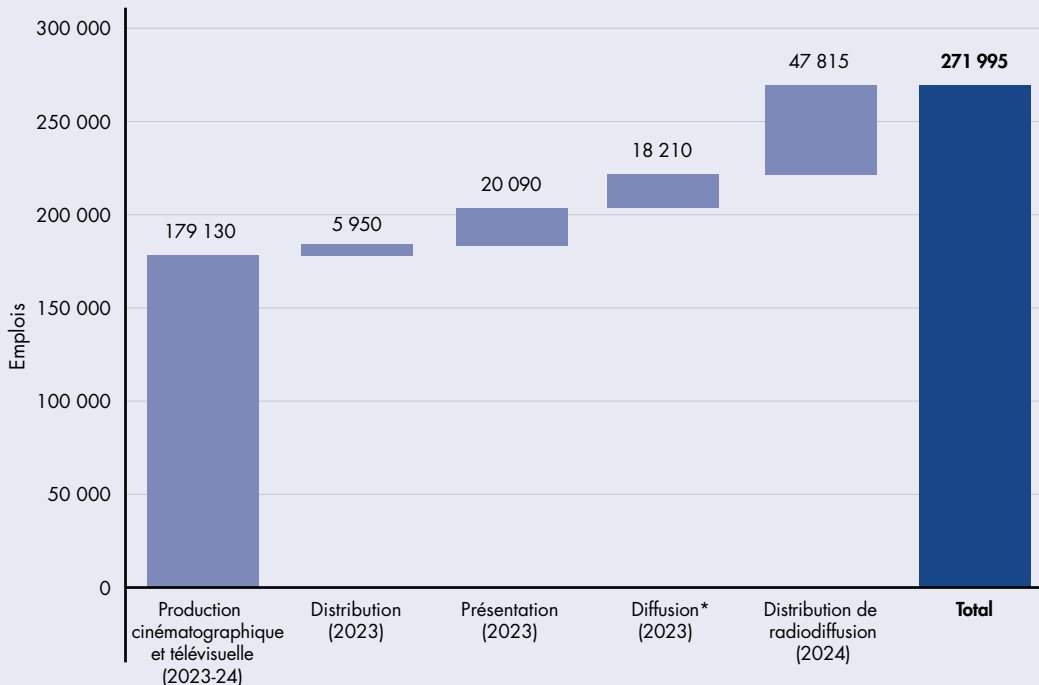
	Directs	Dérivés	Total
Emplois			
Production cinématographique et télévisuelle (2023-2024)	113 720	65 410	179 130
Distribution (2023)	870	5 080	5 950
Diffusion en salles (2023)	10 510	9 580	20 090
Télédiffusion* (2023)	5 320	12 890	18 210
Distribution de radiodiffusion (2023)	24 908	22 907	47 815
Total	155 328	115 867	271 195
Revenu du travail (M\$)			
Production cinématographique et télévisuelle (2023-2024)	5 457	3 554	9 011
Distribution (2023)	119	243	362
Diffusion en salles (2023)	200	430	630
Télédiffusion* (2023)	636	673	1 309
Distribution de radiodiffusion (2023)	2 061	1 033	3 094
Total	8 473	9 534	14 406
PIB (M\$)			
Production cinématographique et télévisuelle (2023-2024)	5 650	5 385	11 035
Distribution (2023)	204	426	630
Diffusion en salles (2023)	379	798	1 177
Télédiffusion* (2023)	865	1 072	1 937
Distribution de radiodiffusion (2023)	2 552	1 853	4 405
Total	9 650	9 534	19 184

Sources : Estimations fondées sur les données du BCPAC, du CRTC, de CBC/Radio-Canada, de l'Association des agences provinciales de financement, des syndicats et guildes, de Statistique Canada, du Conference Board du Canada, de l'Association des cinémas du Canada et de Cineplex Divertissement.

* Exclut la production interne, dont les statistiques sont incluses dans la production cinématographique et télévisuelle.

RÉSUMÉ DE L'INCIDENCE SUR L'EMPLOI ET SUR LE PIB

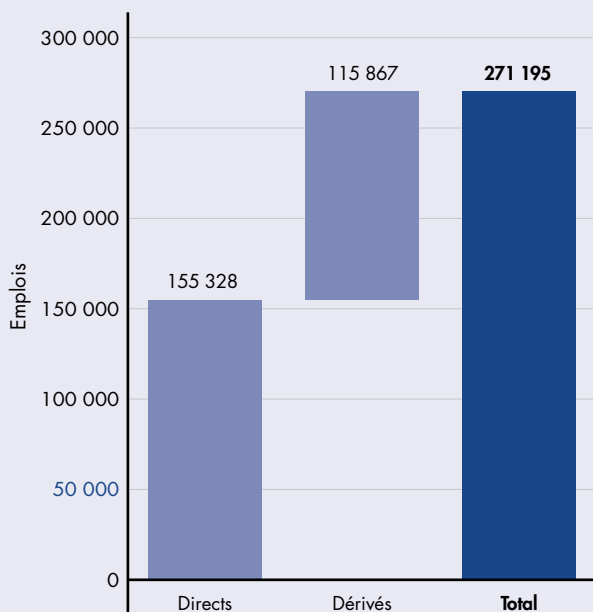
Tableau 1-9 Résumé de l'incidence totale sur les emplois de la chaîne de valeur du secteur du contenu sur écran



Sources : Estimations fondées sur les données du BCPAC, du CRTC, de CBC/Radio-Canada, de l'Association des agences provinciales de financement, des syndicats et guildes, de Statistique Canada, du Conference Board du Canada, de l'Association des cinémas du Canada et de Cineplex Divertissement.

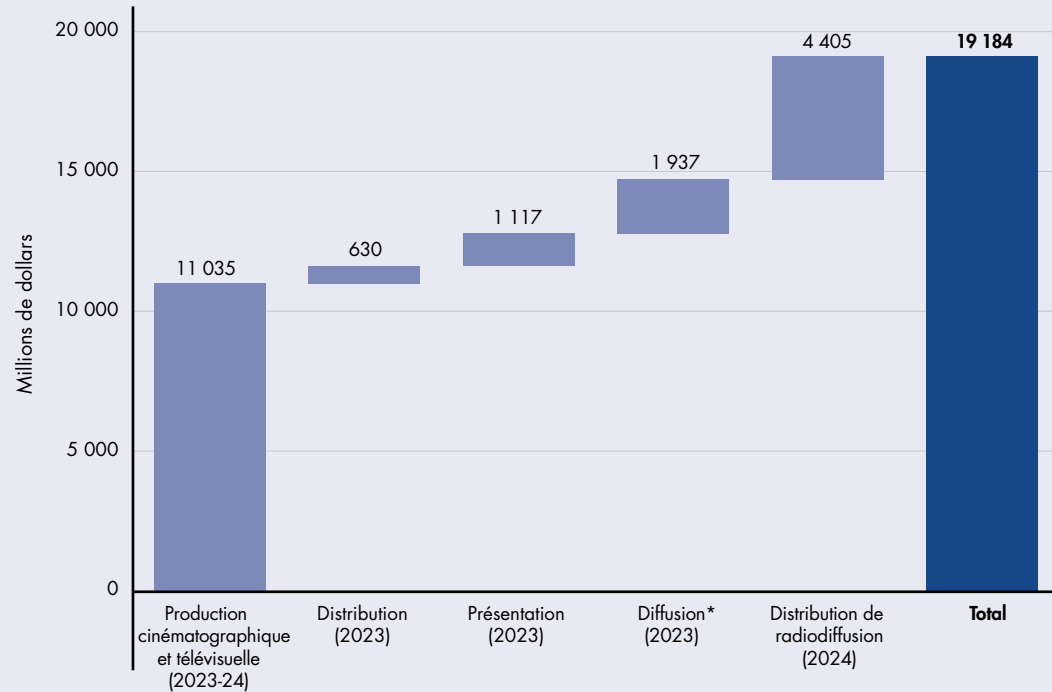
* Exclut la production interne, dont les statistiques sont incluses dans la *production cinématographique et télévisuelle*.

Tableau 1-10 Incidence sur les emplois directs et dérivés dans l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur du contenu sur écran



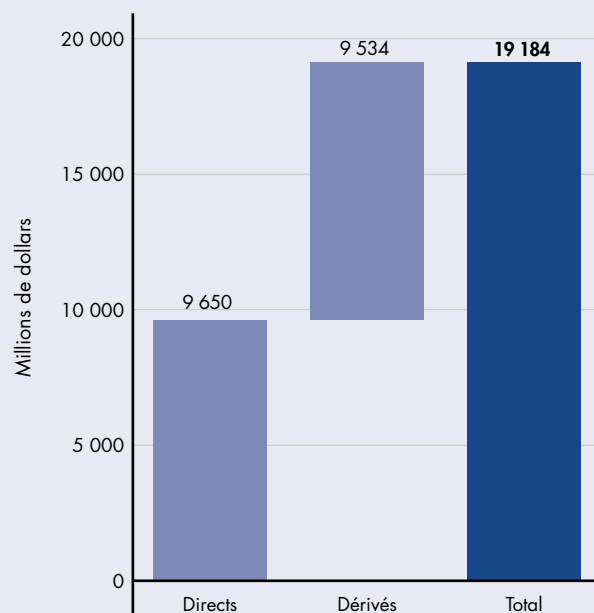
Sources : Estimations fondées sur les données du BCPAC, du CRTC, de CBC/Radio-Canada, de l'Association des agences provinciales de financement, des syndicats et guildes, de Statistique Canada, du Conference Board du Canada, de l'Association des cinémas du Canada et de Cineplex Divertissement.

Tableau 1-11 Résumé de l'incidence totale sur le PIB de la chaîne de valeur du secteur du contenu sur écran



Sources : Estimations fondées sur les recherches de Nordicity et les données du BCPAC, du CRTC, de CBC/Radio-Canada, de l'Association des agences provinciales de financement, des syndicats et guildes, de Statistique Canada, du Conference Board du Canada, de l'Association des cinémas du Canada et de Cineplex Divertissement.
 * Exclut la production interne, dont les statistiques sont incluses dans la production cinématographique et télévisuelle.

Tableau 1-12 Incidence directe et dérivée sur le PIB dans l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur du contenu sur écran



Sources : Estimations fondées sur les recherches de Nordicity et les données du BCPAC, du CRTC, de CBC/Radio-Canada, de l'Association des agences provinciales de financement, des syndicats et guildes, de Statistique Canada, du Conference Board du Canada, de l'Association des cinémas du Canada et de Cineplex Divertissement.

2. Production de contenu canadien

La production de contenu canadien comprend toutes les œuvres produites par des sociétés de production canadiennes pour le petit et le grand écran et certifiées par le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens (BCPAC) ou par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), ainsi que le contenu audiovisuel diffusé d'abord sur les plateformes en ligne. La plus grande partie de ce contenu canadien est produit par des maisons de production indépendantes. Cependant, des sociétés de production affiliées à un diffuseur comptent aussi pour une partie de la production dans ce segment.

En 2021-2022 et en 2022-2023, le secteur de la production de contenu canadien a connu une augmentation importante de la production, ce qui a porté le volume annuel bien au-delà des niveaux d'avant la pandémie. Il est toutefois important de noter que ces augmentations étaient en partie attribuables à une inflation des coûts de production; au rétablissement par les grands télédiffuseurs canadiens privés de leurs niveaux de dépenses en émissions canadiennes (DEC) et à l'obligation établie par le CRTC de rattraper, avant le 31 août 2023, les DEC sous-utilisées pendant la pandémie; et à un financement public supplémentaire. Pour la période de 2021-2022 à 2023-2024, le Fonds des médias du Canada a reçu 80 millions de dollars supplémentaires du gouvernement fédéral pour des initiatives d'équité, d'inclusion et de diversité, ainsi que pour des productions dirigées par des groupes autochtones et en quête d'équité¹¹. Au cours de cette même période de trois ans, Téléfilm Canada a reçu un financement supplémentaire de 105 millions de dollars du gouvernement fédéral, ce qui a contribué à soutenir la croissance du segment des longs métrages cinématographiques.

Alors que le programme de rattrapage des DEC visant les grands radiodiffuseurs canadiens privés était en grande partie terminé avant l'exercice 2023-2024, les niveaux de DEC reviendront à des niveaux normaux conformément aux exigences réglementaires. De plus, compte tenu de la baisse des revenus en 2022-2023, les engagements globaux des grands diffuseurs canadiens seront également plus faibles. Dans l'ensemble, la normalisation des DEC et la baisse des revenus sont d'importants facteurs pour expliquer la diminution du volume de production télévisuelle canadienne en 2023-2024.

Faits saillants de 2023-2024



- Le volume de la production d'œuvres de fiction a augmenté de 1,7 % pour un total de 2,23 milliards de dollars.
- Le volume de la production dans le genre « variétés et arts de la scène » a augmenté de 8,1 % pour atteindre 187 millions de dollars.



- Le volume de la production de contenu canadien a reculé de 11,4 % pour atteindre 3,69 milliards de dollars.
- Le volume de la production de langue anglaise ¹² a diminué de 14,9 % pour atteindre 2,57 milliards de dollars.
- Le volume de la production de langue française a diminué de 2,3 % pour atteindre 1,12 milliard de dollars.
- Le volume de la production de contenu jeunesse a diminué de 41,2 % pour atteindre 387 millions de dollars.
- Le volume de la production de documentaires a diminué de 17,9 % pour passer à 444 millions de dollars.
- Le volume de la production dans le genre « mode de vie et intérêt général »¹³ a affiché un recul de 25,8 %, s'établissant à 444 millions de dollars.
- Le volume de la production d'œuvres d'animation a reculé à 175 millions de dollars, soit une baisse de 55,2 %.

¹¹ Fonds des médias du Canada (2024). Créer le changement – Le FMC évalue ses initiatives d'équité et d'inclusion, p. 2.

¹² Comprend les données relatives aux projets produits en format bilingue et dans des langues non officielles, qui représentaient moins d'un pour cent du volume total de la production de contenu canadien de 2011-2012 à 2019-2020. En raison du faible volume de production dans cette catégorie, les données ne peuvent être divulguées pour des questions de confidentialité.

¹³ Comprend les magazines et un faible volume d'émissions auparavant considérées comme des émissions éducatives/instructives.

Des niveaux inférieurs de production télévisuelle canadienne et un niveau stable de production de longs métrages cinématographiques canadiens se sont combinés pour entraîner une diminution globale de la production de contenu canadien en 2023-2024, avec une diminution plus marquée dans le marché de la télévision de langue anglaise. Après avoir atteint 4,16 milliards de dollars en 2022-2023, le volume total de la production de contenu canadien a chuté de 11,4 % pour s'établir à 3,69 milliards de dollars (tableau 2-1). Cette baisse a été entièrement attribuable à une diminution de 12,7 % de la production télévisuelle canadienne, dont le volume a chuté à 3,25 milliards de dollars comparativement à un record de 3,72 milliards de dollars en 2022-2023. La production de longs métrages cinématographiques canadiens est demeurée inchangée, à 440 millions de dollars.

La production de contenu canadien de langue anglaise a connu une baisse beaucoup plus marquée en 2023-2024, alors que les diffuseurs privés canadiens ont terminé le rattrapage de leurs dépenses en émissions canadiennes après la pandémie. La production de contenu canadien de langue anglaise a chuté de 14,9 % pour atteindre 2,57 milliards de dollars (tableau 2-2).

La plupart des genres reflètent la tendance générale d'une diminution du volume de la production de contenu canadien. Toutefois, les genres « fiction » et « variété et arts de la scène » n'ont pas suivi la même tendance, leur volume ayant plutôt augmenté en 2023-2024.

- La production dans le genre fiction a augmenté de 1,7 % pour atteindre 2,23 milliards de dollars (tableau 2-4). Cela était entièrement attribuable à une augmentation de 23,4 % du volume de longs métrages cinématographiques produits dans le genre « fiction », car le volume de la production télévisuelle dans le genre « fiction » a diminué de 2,0 % en 2023-2024.
- Le genre « variétés et arts de la scène » a connu une croissance de 7,9 % (tableau 2-4) en raison des niveaux de production plus élevés sur le marché francophone (tableau 3-9).
- Dans le genre « documentaire », le volume de production a diminué de 17,9 %, avec des baisses importantes dans la production documentaire télévisée et la production de longs métrages documentaires (tableau 2-4).
- Le volume de production dans le genre « mode de vie et intérêt général » a diminué de 25,8 % (tableau 2-4).

Parmi les genres, le genre « jeunesse » a connu la baisse la plus alarmante en 2023-2024, alors que le volume de production a chuté de 41,2 %, passant d'un sommet en 10 ans de 658 millions de dollars à 387 millions de dollars (tableau 2-4). Cette baisse est attribuable aux fortes chutes de la production télévisuelle et de longs métrages cinématographiques dans le genre « jeunesse ». En effet, la production de longs métrages cinématographiques canadiens dans ce genre avait grimpé à un sommet sur 10 ans de 96 millions avant de chuter de deux tiers pour atteindre 32 millions de dollars en 2023-2024. Dans le segment télévisuel canadien, la production d'émissions jeunesse a connu une augmentation de 7,9 % sur le marché francophone, malgré le fait que le budget horaire moyen ait diminué de 14,4 % (tableau 3-10). Toutefois, la production télévisuelle de langue anglaise a presque diminué de moitié, passant de 460 millions de dollars en 2022-2023 à 244 millions de dollars en 2023-2024 (tableau 3-9).

Après avoir atteint un sommet en 10 ans en 2022-2023, la production dans le genre « animation » a chuté de plus de la moitié (55,2 %) en 2023-2024, terminant l'année à seulement 175 millions de dollars (tableau 2-8). Dans ce genre, la production télévisuelle a diminué de 51,3 % pour s'établir à 153 millions de dollars, tandis que la production de longs métrages cinématographiques a diminué de 71,8 % pour s'établir à 22 millions de dollars. Toutefois, cette chute de la production de longs métrages cinématographiques d'animation suivait un bond marqué observé en 2022-2023, où le volume était passé de 17 à 78 millions de dollars.

Au sortir de la pandémie de COVID-19, une grande partie du rebond de la production de contenu canadien en 2021-2022 a été propulsée par le fait que les diffuseurs canadiens devaient rapidement rétablir leurs investissements dans les émissions de télévision canadiennes afin de respecter leurs obligations réglementaires. Cela s'était poursuivi en 2022-2023, en plus d'être complété par des niveaux de financement accrus provenant des distributeurs canadiens. Ces derniers avaient injecté un financement supplémentaire de 163 millions de dollars dans la production de contenu canadien en 2022-2023 (tableau 2-12). En 2023-2024, cette augmentation du financement des distributeurs canadiens s'est inversée, affichant une diminution de 165 millions de dollars. Cela s'est accompagné d'une baisse de 127 millions de dollars (21,7 %) des droits de licence des diffuseurs privés canadiens. En fait, les deux seules sources de financement qui ont augmenté en 2023-2024 sont le financement provenant des droits de licence des diffuseurs publics canadiens et du Fonds des médias du Canada.

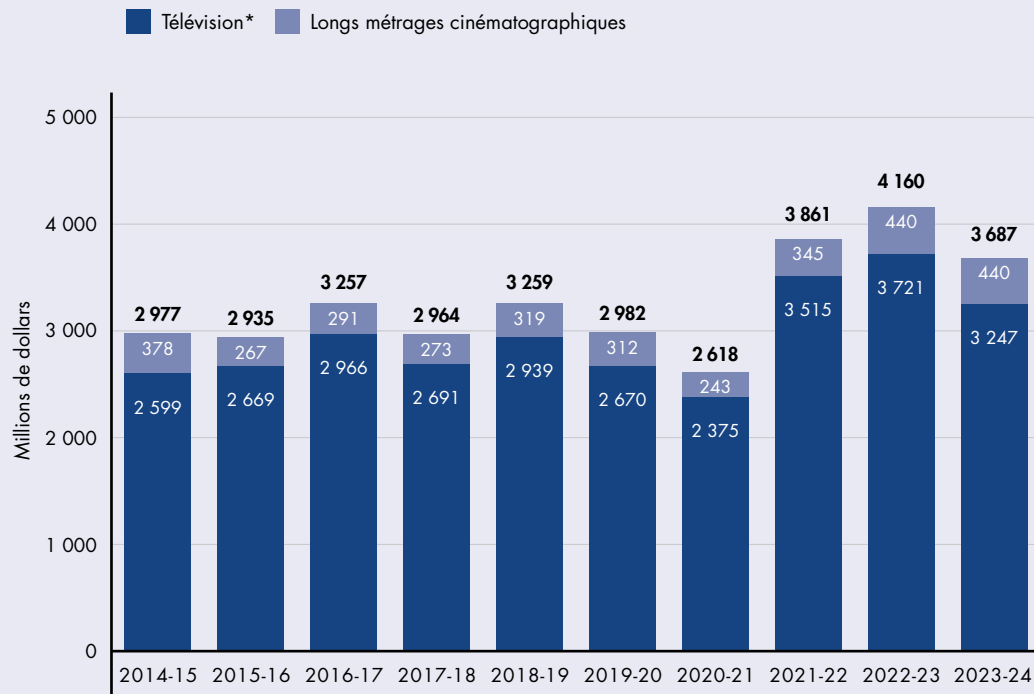
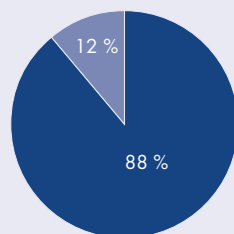
En raison de la normalisation des dépenses en émissions canadiennes et de baisses touchant la production de contenu canadien, l'Ontario a connu la baisse de volume la plus marquée par rapport aux autres régions. Son volume de production a chuté de 26,6 %, soit plus du double de la baisse globale de 11,4 % du volume de production de contenu canadien (tableau 2-10). Malgré cette baisse, l'Ontario a maintenu la plus grande part de la production de contenu canadien, soit une part de 36 %, ce qui tient compte de l'emplacement du producteur principal. La Colombie-Britannique et le Canada atlantique semblent avoir été moins exposés à la faiblesse du marché de la production de contenu en langue anglaise. La production de contenu canadien en Colombie-Britannique a augmenté de 14,0 % pour atteindre 604 millions de dollars (tableau 2-10).

Historiquement, le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens (BCPAC) classait chaque émission cinématographique et télévisuelle canadienne dans la région où le producteur principal était basé. Cela signifiait que l'on enregistrait la totalité des dépenses ou du volume de films et d'émissions de télévision dans la seule région du producteur principal, même si le tournage avait été effectué (partiellement ou complètement) dans une autre région. De même, la totalité des dépenses consacrées à une coproduction entre deux producteurs de différentes régions était seulement comptabilisée pour la province ou le territoire du producteur principal. À compter de *Profil 2024*, le BCPAC classe également la totalité du coût d'un projet télévisuel ou cinématographique en fonction de la province ou du territoire où le plus grand nombre de jours de tournage a eu lieu (c.-à-d. la plus grande part de l'activité de tournage). Lorsque la part de l'Ontario est mesurée sur cette base, elle chute à 32 % en 2023-2024, ce qui correspondait à la part du Québec cette année-là, laquelle a aussi affiché une légère diminution (tableau 2-11).

En se basant sur la plus grande part de l'activité de tournage, la part du volume de production de la Colombie-Britannique (18 %) était supérieure à sa part du volume selon l'emplacement du producteur principal (16 %) (tableau 2-11). Au Canada atlantique, la production de contenu canadien a augmenté de 37 %. La part du volume de la Nouvelle-Écosse est considérablement plus élevée en fonction de la plus grande portion de l'activité de tournage des projets, se situant à 9 %, qu'en fonction de l'emplacement du producteur principal, se situant alors à 6 %.

MOYEN DE DIFFUSION

Tableau 2-1 Volume de la production de contenu canadien, par moyen de diffusion

Part
2023-24

Taux de croissance annuel moyen

Segment	2023-24	2014-15 à 2023-24
Télévision*	(12,7 %)	2,5 %
Longs métrages cinématographiques	0,0 %	1,7 %
Moyenne : tous les segments	(11,4 %)	2,4 %

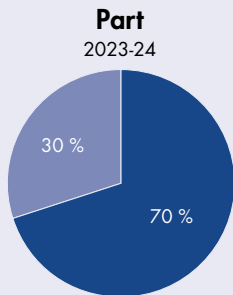
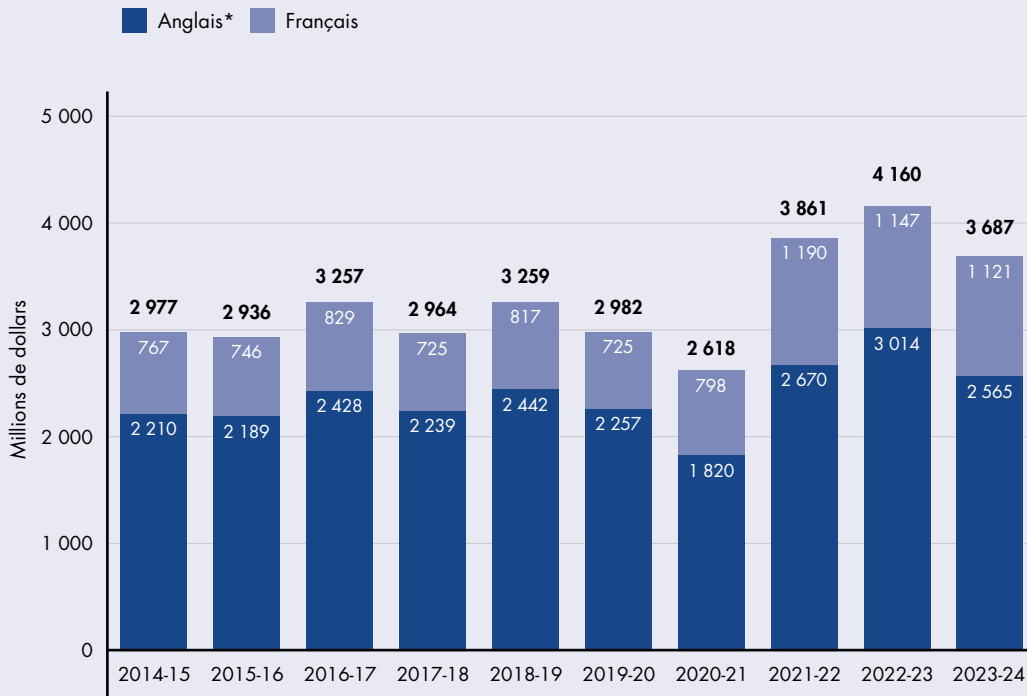
Source : Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les données comprennent des estimations de la production télévisuelle certifiée par le CRTC.

* Comprend le contenu audiovisuel « d'abord diffusé en ligne » sur une plateforme en ligne. Cela comprend le contenu audiovisuel « diffusé exclusivement en ligne » qui, au cours des deux années suivant l'achèvement de la production, a été diffusé au Canada exclusivement sur une plateforme en ligne reconnue par le BCPAC conformément à l'Avis public du BCPAC 2017-01. Selon le BCPAC, le volume total de la production de contenu d'abord diffusé en ligne s'élevait à 181,3 millions de dollars en 2018-2019, à 118,9 millions de dollars en 2019-2020, à 201,5 millions de dollars en 2020-2021, à 107,7 millions de dollars en 2021-2022, à 110,6 millions de dollars en 2022-2023, puis s'est élevé à 115,1 millions de dollars en 2023-2024. Il convient de souligner que les statistiques relatives à la production de contenu d'abord diffusé en ligne ne tiennent pas compte de l'ajustement des délais de demande du BCPAC ou de l'ajustement relative à la production certifiée par le CRTC.

LANGUE

Tableau 2-2 Volume total de la production de contenu canadien, par langue



Taux de croissance annuel moyen

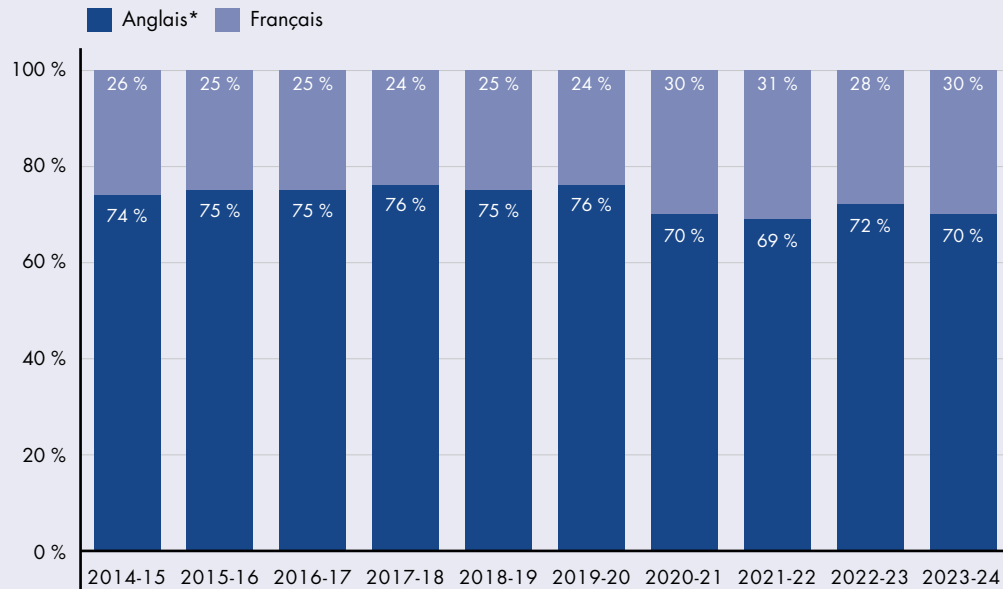
Langue	2023-23	2014-15 à 2023-24
Anglais*	(14,9 %)	1,7 %
Français	(2,3 %)	4,3 %
Moyenne – toutes les langues	(11,4 %)	2,4 %

Source : Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les données comprennent des estimations de la production télévisuelle certifiée par le CRTC.

* Comprend les données relatives aux projets produits en format bilingue et dans des langues non officielles, qui représentent moins d'un pour cent du volume total de production de contenu canadien de 2014-2015 à 2023-2024. En raison du faible volume de production dans cette catégorie, les données ne peuvent être divulguées pour des questions de confidentialité.

Tableau 2-3 Part du volume total de la production de contenu canadien, par langue



Source : Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les données comprennent des estimations de la production télévisuelle certifiée par le CRTC.

* Comprend les données relatives aux projets produits en format bilingue et dans des langues non officielles, qui représentent moins d'un pour cent du volume total de production de contenu canadien de 2014-2015 à 2023-2024. En raison du faible volume de production dans cette catégorie, les données ne peuvent être divulguées pour des questions de confidentialité.

GENRES

Tableau 2-4 Volume de la production de contenu canadien, par genre et moyen de diffusion*

(M\$)	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Fiction										
Émissions de télévision	1 226	1 188	1 574	1 265	1 416	1 344	1 199	1 760	1 874	1 836
Longs métrages cinématographiques	295	179	253	205	269	245	167	268	316	390
Total	1 521	1 366	1 827	1 470	1 685	1 589	1 366	2 028	2 190	2 226
Jeunesse										
Émissions de télévision	467	552	459	516	531	444	333	509	562	355
Longs métrages cinématographiques	74	76	29	50	31	54	70	42	96	32
Total	541	628	488	566	562	498	403	551	658	387
Documentaire										
Émissions de télévision	248	274	247	259	316	270	293	492	513	426
Longs métrages cinématographiques	7	10	10	19	19	12	7	36	28	18
Total	255	284	257	278	335	282	300	528	541	444
Mode de vie et intérêt général**										
Total	542	553	564	497	599	495	406	607	599	444
Variétés et arts de la scène										
Total	118	103	124	155	78	117	144	147	173	187
Total général	2 977	2 935	3 257	2 964	3 259	2 982	2 618	3 861	4 160	3 687

Source : Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les données comprennent des estimations de la production télévisuelle certifiée par le CRTC.

* En raison du faible nombre de productions dans les genres « mode de vie et intérêt général » et « variétés et arts de la scène » dans le marché de la diffusion en salles, les volumes du secteur de la diffusion en salles ont été combinés à ceux du genre « fiction ».

** Comprend les magazines et un faible volume d'émissions auparavant considérées comme des émissions éducatives/instructives.

Tableau 2-5 Nombre de projets de contenu canadien, par genre et moyen de diffusion, 2023-2024

	Fiction	Jeunesse	Documentaire	Mode de vie et intérêt général*	Variétés et arts de la scène	Tous les genres
Nombre						
Émissions de télévision	346	108	399	212	85	1 150
Longs métrages cinématographiques	99	7	16	–**	–**	122
Total	445	115	415	212	85	1 272
Part du total						
Émissions de télévision	78 %	94 %	96 %	100 %	100 %	90 %
Longs métrages cinématographiques	22 %	6 %	4 %	0 %	0 %	10 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque : Les données comprennent des estimations de la production télévisuelle certifiée par le CRTC.

* Comprend les magazines et un faible volume d'émissions auparavant considérées comme des émissions éducatives/instructives.

** En raison du faible nombre de productions dans les genres « mode de vie et intérêt général » et « variétés et arts de la scène » dans le marché de la diffusion en salles, les nombres de projets du secteur de la diffusion en salles ont été combinés à ceux du genre « fiction ».

Tableau 2-6 Volume de la production de contenu canadien, par genre et langue, 2023-2024

	Fiction	Jeunesse	Documentaire	Mode de vie et intérêt général*	Variétés et arts de la scène	Tous les genres
(M\$)						
Anglais**	1 746	272	317	190	40	2 565
Français	480	115	127	253	146	1 121
Total	2 226	387	444	444	187	3 687
Part du total						
Anglais**	78 %	70 %	71 %	43 %	21 %	70 %
Français	22 %	30 %	29 %	57 %	78 %	30 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les données comprennent des estimations de la production télévisuelle certifiée par le CRTC.

* Comprend les magazines et un faible volume d'émissions auparavant considérées comme des émissions éducatives/instructives.

** Comprend les données relatives aux projets produits en format bilingue et dans des langues non officielles, qui représentent moins d'un pour cent du volume total de production de contenu canadien de 2011-2012 à 2023-2024. En raison du faible volume de production dans cette catégorie, les données ne peuvent être divulguées pour des questions de confidentialité.

Tableau 2-7 Volume de la production télévisuelle canadienne pour la jeunesse, par langue et catégorie*

(M\$)	2022/23			2022/23		
	Animation	Réel	Total	Animation	Réel	Total
Anglais**	299	161	460	146	98	244
Français	15	88	103	7	104	111
Total	314	248	562	153	202	355

Source : Estimations fondées sur les données du BCPAC.

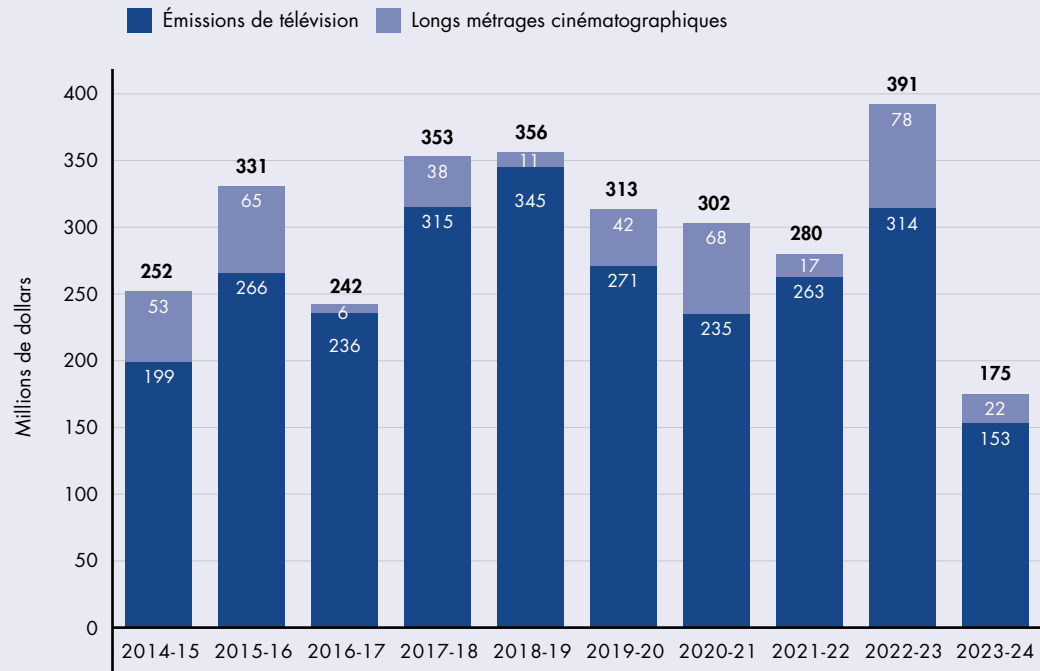
Remarque : Comme les chiffres ont été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués. Les données comprennent des estimations de la production télévisuelle certifiée par le CRTC.

* En raison de la confidentialité des données, les statistiques peuvent seulement être présentées pour la production télévisuelle et excluent la production de longs métrages cinématographiques.

** Comprend les données relatives aux projets produits en format bilingue et dans des langues non officielles, qui représentent moins d'un pour cent du volume total de production de contenu canadien en 2020-2021 et en 2023-2024. En raison du faible volume de production dans cette catégorie, les données ne peuvent être divulguées pour des questions de confidentialité.

ANIMATION

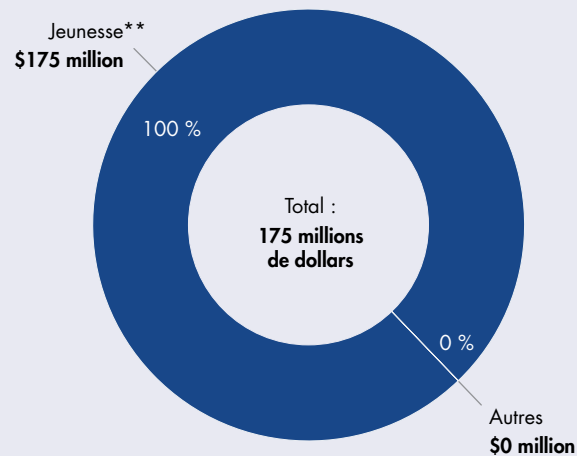
Tableau 2-8 Volume de production d'œuvres d'animation au Canada



Source : Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque : Les données comprennent des estimations de la production télévisuelle certifiée par le CRTC.

Tableau 2-9 Volume de production d'œuvres d'animation au Canada, par genre, 2023-2024*



Source : Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque : Les données comprennent des estimations de la production télévisuelle certifiée par le CRTC. Comme les chiffres ont été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

* Comprend la production télévisuelle et la production cinématographique.

** On suppose que 100 % de la production d'œuvres d'animation présentées en salles en 2023-2024 étaient des œuvres appartenant au genre « jeunesse ».

REGION

Tableau 2-10 Volume total de la production de contenu canadien, par région*

(M\$)	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	Part en 2023-24	Variation de 2023 à 2024
Ontario	1 340	1 376	1 405	1 410	1 559	1 436	1 159	1 674	1 806	1 325	36 %	(26,6 %)
Québec	977	869	1 048	838	936	867	876	1 273	1 257	1 201	33 %	(4,5 %)
Colombie-Britannique	470	463	549	430	549	385	400	611	530	604	16 %	14,0 %
Provinces des Prairies et territoires**	121	130	145	147	133	216	117	196	408	340	9 %	(16,7 %)
Canada atlantique***	70	98	111	139	81	78	66	107	159	217	6 %	36,5 %
Total	2 977	2 935	3 257	2 964	3 259	2 982	2 618	3 861	4 160	3 687	100 %	(11,4 %)

Sources : Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque : Les statistiques publiées par les agences provinciales de financement peuvent différer de celles qui figurent dans *Profil 2024*. En raison du faible nombre de projets (en particulier les projets de longs métrages cinématographiques) dans certaines provinces et certains territoires, les statistiques sur le volume de production sont regroupées par région afin d'éviter de divulguer les budgets propres aux différents projets. Se reporter aux Remarques méthodologiques pour plus de détails. Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

* Selon la province ou le territoire où se situe le producteur principal.

** Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Yukon, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest.

*** Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard.

2-11 Volume total de la production de contenu canadien, par région de tournage*

(M\$)	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	Part en 2023-24
Ontario	897	1 216	1 239	1 180	32 %
Québec	983	1 479	1 664	1 177	32 %
Colombie-Britannique	411	681	614	675	18 %
Provinces des Prairies et territoires**	158	240	317	328	9 %
Canada atlantique***	169	244	327	326	9 %
Total	2 618	3 861	4 160	3 687	100 %

Sources : Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque : Les statistiques publiées par les agences provinciales de financement peuvent différer de celles qui figurent dans *Profil 2024*. En raison du faible nombre de projets (en particulier les projets de longs métrages cinématographiques) dans certaines provinces et certains territoires, les statistiques sur le volume de production sont regroupées par région afin d'éviter de divulguer les budgets propres aux différents projets. Se reporter aux Remarques méthodologiques pour plus de détails. Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

* Le coût total d'un projet cinématographique ou télévisuel a été attribué à la province ou au territoire ayant accueilli le plus grand nombre de jours de tournage.

** Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Yukon, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest.

*** Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard.

FINANCEMENT

Tableau 2-12 Financement de la production cinématographique et télévisuelle canadienne

	2019-20		2020-21		2021-22		2022-23		2023-24	
	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%
Droits de licence des diffuseurs privés	406	14 %	293	11 %	580	15 %	582	14 %	456	12 %
Droits de licence des diffuseurs publics	313	10 %	339	13 %	407	11 %	424	10 %	454	12 %
Crédit d'impôt fédéral ¹	295	10 %	265	10 %	388	10 %	422	10 %	378	10 %
Crédits d'impôt provinciaux ¹	562	19 %	487	19 %	768	20 %	824	20 %	697	19 %
Distributeurs canadiens ²	287	10 %	360	14 %	363	9 %	526	13 %	360	10 %
Préventes et avances à l'étranger ³	463	16 %	334	13 %	508	13 %	505	12 %	497	13 %
Fonds des médias du Canada	276	9 %	280	11 %	288	7 %	290	7 %	303	8 %
Téléfilm Canada	70	2 %	43	2 %	84	2 %	90	2 %	83	2 %
Autre financement public ⁴	130	4 %	116	4 %	216	6 %	224	5 %	194	5 %
Autre financement privé ⁵	176	6 %	103	4 %	258	7 %	273	7 %	265	7 %
Total	2 982	100 %	2 619	100 %	3 860	100 %	4 160	100 %	3 687	100 %

Sources : Estimations fondées sur les données du BCPAC, du FMC et de Téléfilm Canada.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les données comprennent des estimations de la production télévisuelle certifiée par le CRTC.

1. Les producteurs canadiens touchent des crédits d'impôt fédéral et provinciaux sur certaines dépenses de main-d'œuvre admissibles, et investissent généralement ces sommes dans leurs projets cinématographiques et télévisuels afin d'en compléter le financement.
2. Le financement versé par les distributeurs canadiens comprend les garanties minimales et les avances consenties aux projets d'émissions de télévision et aux longs métrages cinématographiques en contrepartie de droits de mise en marché, de licence et de présentation en salles au Canada, dans des endroits où le projet n'a pas été vendu à l'extérieur du Canada ou sur des plateformes de distribution mondiale.
3. Les préventes et avances à l'étranger comprennent les droits de licence de diffusion, les garanties minimales, les avances et d'autres types de financement provenant de sociétés de diffusion, de distribution et autres organisations non canadiennes établies à l'étranger, y compris les services de diffusion en continu, d'autres services de vidéo sur demande (VSD), les réseaux de télévision et les diffuseurs publics.
4. La catégorie « autre financement public » comprend le financement provenant d'administrations publiques provinciales et d'autres ministères et organismes publics fédéraux, à l'exclusion des crédits d'impôt fédéral et provinciaux, des droits de licence des diffuseurs publics canadiens et de l'aide financière accordée par Téléfilm Canada.
5. La catégorie « autre financement privé » comprend le financement provenant de maisons de production (à l'exclusion des crédits d'impôt obtenus), de fonds de production indépendants, de télédiffuseurs fournissant une participation au capital et d'autres bailleurs de fonds canadiens du secteur privé.

Encadré 3 Financement versé par les sociétés de production canadiennes

Les crédits d'impôt fédéral et provinciaux représentent une partie de la participation financière des maisons de production canadiennes dans les projets cinématographiques et télévisuels. Les sociétés de production canadiennes reçoivent des crédits d'impôt fondés sur leurs dépenses de main-d'œuvre admissibles, et certaines provinces (c.-à-d. l'Alberta et le Manitoba) offrent des crédits d'impôt fondés sur l'ensemble des dépenses de production plutôt que sur les coûts de main-d'œuvre admissibles. Dans la plupart des cas, le crédit d'impôt que reçoit un producteur pour un projet précis est investi directement dans ce projet afin d'en compléter le financement.

Lorsqu'on additionne les crédits d'impôt fédéral et provinciaux réinvestis aux fonds fournis par les maisons de production, l'apport des producteurs aux budgets de production représente, dans la majorité des cas, un minimum de 30 % à 35 % du budget total des projets. Il incombe aussi aux producteurs d'assurer la distribution des œuvres au Canada et à l'étranger, et de trouver le financement bancaire nécessaire.

De nombreux producteurs signalent aussi l'émergence d'une « nouvelle normalité » où les sociétés de production doivent prendre des risques financiers plus importants dans le développement de projets cinématographiques ou télévisuels avant d'obtenir le financement de la production. Cette nouvelle normalité est en partie attribuable à une consolidation parmi les diffuseurs canadiens (c.-à-d. les principaux acheteurs de contenu canadien), ainsi qu'au renforcement connexe de l'emprise de ces diffuseurs sur le marché de la commande de contenu télévisuel.

3. Production télévisuelle canadienne

La production télévisuelle canadienne comprend les séries télévisées, les miniséries, les téléfilms, les émissions d'un seul épisode, les émissions pilotes et le contenu d'abord diffusé en ligne. Ces productions sont certifiées en tant que contenu canadien par le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens (BCPAC) ou par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

La production télévisuelle se compose d'œuvres de différents genres, dont les suivants : fiction (dramatique et comédie), jeunesse, documentaire, mode de vie et intérêt général, et variétés et arts de la scène. Ce secteur exclut la production interne, qui englobe notamment les bulletins de nouvelles et les émissions de sport et d'affaires publiques que produisent les diffuseurs canadiens¹⁴.

Le secteur de la production télévisuelle canadienne avait connu une augmentation relativement importante de la production en 2021-2022, et cette croissance s'était poursuivie en 2022-2023, comme l'indiquent les statistiques dans cette section. Toutefois, une grande partie de cette augmentation tient compte du rebond de l'activité de production par rapport aux creux causés par la pandémie, enregistrés en 2020-2021 et de l'exigence du CRTC voulant que les grands radiodiffuseurs rattrapent, avant la fin de 2022-2023, leurs dépenses en émissions canadiennes (DEP) sous-utilisées pendant la période de la pandémie.

En 2023-2024, le volume total de la production a diminué de 12,7 % pour s'établir à 3,25 milliards de dollars (tableau 3-1), alors que le rebond post-pandémique et le rattrapage des DEP pour la production télévisuelle canadienne avaient cessé en 2023-2024, alors que les revenus globaux des diffuseurs ont diminué. En effet, tous les types de production télévisuelle canadienne, y compris pour les séries télévisées, les téléfilms et les émissions d'un seul épisode, ont connu des baisses en 2023-2024.

Faits saillants de 2023-2024



- Le volume de la production télévisuelle canadienne dans le genre « variétés et arts de la scène » a augmenté de 7,5 %, ce qui est entièrement attribuable à l'augmentation de 24,8 % du volume d'émissions de langue française dans ce genre, alors que la production de langue anglaise a plutôt diminué de 29,3 %.
- Le budget moyen de la production d'émissions du genre « fiction » de langue anglaise a augmenté de 10,4 %, passant 1,65 million de dollars par heure.
- Le budget moyen des émissions du genre « mode de vie et intérêt général » en langue anglaise a augmenté de 15,3 % pour atteindre 430 000 \$ par heure.
- Les budgets horaires moyens des émissions du genre « mode de vie et intérêt général » de langue française ont augmenté de 19,4 %.
- Les budgets horaires moyens des émissions du genre « variétés et arts de la scène » de langue française ont diminué de 29,5 % pour atteindre 411 000 \$ par heure.



- Le volume de la production télévisuelle canadienne a diminué de 12,7 % pour se chiffrer à 3,25 milliards de dollars.
- Le volume total de production canadienne de séries télévisées a diminué de 9,7 % pour atteindre 2,69 milliards de dollars.
- Le volume de la production de téléfilms en langue française a diminué de 27,5 % pour atteindre 458 millions de dollars.
- Le volume de la production télévisuelle canadienne a diminué dans les genres suivants : fiction (2,0 %), documentaire (16,9 %), jeunesse (36,9 %) et mode de vie et intérêt général (25,8 %).
- Le volume de la production télévisuelle dans le genre « animation » a reculé à 153 millions de dollars, soit une baisse de 51,4 %.

¹⁴ Statistics for the volume of broadcaster in-house production can be found in Section 7 of this report.

Faits saillants de 2023-2024 *suite*



- Le volume de la production télévisuelle de langue anglaise a diminué de 17,1 %, s'établissant à 2,21 milliards de dollars.
- Les budgets horaires moyens des émissions de langue anglaise ont diminué dans les genres « jeunesse » (37,3 %), « documentaire » (5,9 %) et « variétés et arts de la scène » (24,4 %).
- Le volume de la production télévisuelle de langue française a diminué de 1,4 %, s'établissant à 1,02 milliard de dollars.
- Le budget moyen des émissions du genre « fiction » de langue française a diminué de 8,9 %, passant à 780 000 \$ par heure.
- Le nombre de séries télévisées canadiennes a diminué de 13,5 %, passant de 863 à 747.
- Le volume de production télévisuelle soutenu par le Fonds des médias du Canada (FMC) a diminué de 2,9 % pour atteindre 1,59 milliard de dollars.
- L'effet de levier financier des contributions du FMC a diminué, alors que chaque dollar versé par le FMC a attiré 4,23 dollars en financement provenant de tiers.

Après avoir grimpé à 919 en 2021-2022, le nombre de séries télévisées canadiennes a connu deux années consécutives de baisse (tableau 3-2). En 2023-2024, le nombre de séries a chuté à 747, tandis que le volume de production a chuté de 9,7 % pour s'établir à 2,69 milliards de dollars (tableau 3-1).

Le nombre de téléfilms canadiens a chuté de 27,9 %, passant de 330 à 238 en 2023-2024. Cette baisse s'est reflétée dans une baisse de 27,5 % du volume, qui a chuté à 458 millions de dollars (tableaux 3-1 et 3-2). Le volume de production d'autres contenus télévisés comme les émissions d'un seul épisode a chuté de 8,0 % pour atteindre 104 millions de dollars, tandis que le nombre de projets produits a chuté d'un tiers, passant de 247 à 165.

Le volume de la production télévisuelle de langue anglaise a diminué de 17,1 % pour s'établir à 2,21 milliards de dollars (tableau 3-3), après avoir connu un rebond et un rétablissement plus élevés en 2021-2022 et 2022-2023. En effet, comme le marché francophone était moins touché par la nécessité d'un rattrapage des DEC post-pandémique, la production de langue française a connu une baisse beaucoup moins importante en 2023-2024, ne reculant que de 1,4 % pour s'établir à 1,02 milliard de dollars. Il s'agit toutefois d'une deuxième année consécutive de baisse, car la production de langue française avait également diminué de 1,2 % en 2022-2023. La production dans les autres langues a aussi diminué de 10 % pour atteindre un volume de 18 millions de dollars.

Parmi tous les genres, le genre « fiction » a été le plus résilient et a affiché le plus important volume de production télévisuelle en 2023-2024. La production dans le genre « fiction » n'a diminué que de 2 %, soit de 38 millions de dollars, pour s'établir à 1,84 milliard de dollars (tableau 3-6).

Le genre « variétés et arts de la scène » a été le seul à connaître une augmentation en 2023-2024, soit une croissance de 8,1 % pour atteindre un sommet en 10 ans de 187 millions de dollars. La croissance de la production dans ce genre est entièrement attribuable à une augmentation de 24,9 % de la production de langue française, car la production de langue anglaise a plutôt chuté de 29,3 %.

- La baisse la plus prononcée a été observée dans le genre « jeunesse », qui a chuté de 36,8 % pour atteindre 355 millions de dollars.
- Le volume de la production dans le genre « documentaire » a diminué de 16,9 % pour passer à 426 millions de dollars.
- Le volume de la production dans les émissions du genre « mode de vie et intérêt général » a affiché un recul de 25,9 %, s'établissant à 444 millions de dollars.

Des diminutions du volume de production dans les genres « fiction » et « mode de vie et intérêt général » en 2023-2024 ont été observées dans les deux marchés linguistiques. Cette baisse du volume dans le genre « fiction » s'est reflétée de différentes façons.

- Parallèlement à une diminution globale de la production de langue anglaise dans le genre « fiction », le budget moyen/médian a également augmenté. Il en a évidemment résulté une diminution du nombre de projets.
- Dans l'ensemble, le volume de production de langue française dans le genre « fiction » a aussi diminué. Néanmoins, le nombre de projets dans le marché francophone est demeuré pratiquement inchangé, ce qui signifie que le budget moyen/média pour le genre « fiction » de langue française a diminué.

Cependant, les baisses dans les autres genres étaient, pour les raisons que l'on connaît, concentrées dans la production de langue anglaise.

- Le volume dans le genre « jeunesse » a chuté de 47,0 % pour la production de langue anglaise, mais a augmenté de 7,8 % pour la production de langue française (tableau 3-9).
- La volume dans le genre « documentaire » a chuté de 24,4 % pour la production de langue anglaise, mais a augmenté de 13,6 % pour la production de langue française

Sur le marché de langue anglaise, les budgets horaires ont été plus élevés dans les genres « fiction » et « mode de vie et intérêt général », mais plus bas dans tous les autres genres. En effet, le budget horaire moyen dans le genre « fiction » est passé à 1 645 000 \$ (tableau 3-10). Après avoir grimpé à 1 545 000 \$ en 2022-2023, le budget horaire moyen de la production dans le genre « jeunesse » de langue anglaise a chuté de 37,3 % pour s'établir à 969 000 \$. La moyenne au cours des neuf années précédentes était de 1 159 000 \$ par heure. Toutefois, toute augmentation des budgets horaires devrait être examinée dans le contexte de baisses significatives du nombre de projets et, par conséquent, de baisses significatives de l'activité de production. En effet, les augmentations budgétaires sont illusoire dans un contexte où l'activité de production se contracte.

Dans le marché francophone, les budgets horaires ont augmenté de 19,4 % dans le genre « mode de vie et intérêt général » et de 29,7 % dans le genre « variétés et arts de la scène » (tableau 3-10). Dans le genre « fiction », le budget horaire moyen a diminué de 9,0 % pour atteindre 780 000 \$. Les budgets horaires moyens étaient également plus bas dans le genre « jeunesse » (baisse de 14,4 %), mais pratiquement inchangés dans le genre « documentaire » (baisse de 0,9 %).

Les tendances de la production au cours des cinq dernières années (de 2018-2018 à 2023-2023) montrent que le genre « fiction » a été le principal moteur de la croissance globale de la production télévisuelle canadienne. Son volume de production a augmenté de 420 millions de dollars, soit 29,7 % (tableau 3-8) au cours de cette période. Les genres « documentaire » et « variétés et arts de la scène » ont aussi connu une croissance entre 2018-2019 et 2023-2024. La même tendance est évidente au cours des dix dernières années (2014-2015 à 2023-2024). La fiction, le documentaire et les variétés et arts de la scène ont tous affiché une croissance, le genre « fiction » affichant la plus forte croissance (49,7 %), soit une hausse de 610 millions de dollars.

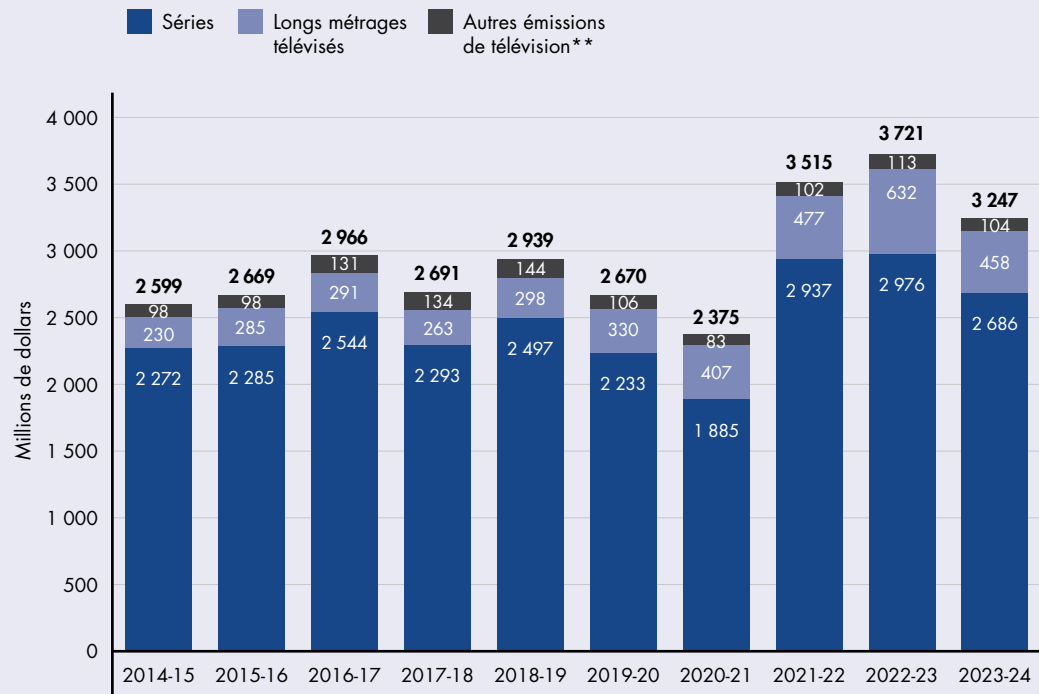
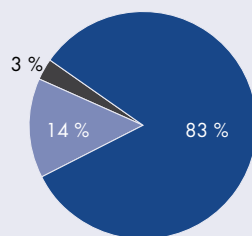
En 2023-2024, le FMC est demeuré un acteur majeur du secteur télévisuel au Canada, avec des contributions chiffrées à 303 millions de dollars et un soutien à la production télévisuelle canadienne de 1,59 milliard de dollars, ce qui représente un peu moins de la moitié (49 %) du volume total de la production télévisuelle canadienne (tableaux 3-1 et 3-14). Il s'agit du plus haut niveau de financement versé par le FMC au cours de la dernière décennie. Toutefois, l'effet de levier financier de ce financement a, une fois de plus, diminué en 2023-2024. En effet, pour chaque dollar versé par le FMC dans le cadre de son volet convergent, les producteurs avaient obtenu un financement supplémentaire de la production de 4,63 \$ en 2022-2023, puis de 4,23 \$ en 2023-2024. Néanmoins, le taux de levier de financement de la contribution du FMC en 2023-2024 (4,23 \$) était bien supérieur à la moyenne de 3,92 \$ observée au cours des neuf années précédentes (de 2014-2015 à 2022-2023).

Historiquement, les périodes de croissance et de déclin de la production télévisuelle canadienne ont été étroitement liées à des niveaux plus élevés ou plus faibles de droits de licence des diffuseurs canadiens ou de financement étranger. Bien qu'il soit vrai que les droits de licence des radiodiffuseurs privés canadiens ont diminué de 126 millions de dollars en 2023-2024, toutes les autres sources de financement, à l'exception du FMC et des droits de licence des diffuseurs publics canadiens, ont également diminué en 2023-2024 (tableau 3-18).

Les baisses globales des diverses sources de financement ont persisté sur le marché anglophone. Les droits de licence des diffuseurs privés canadiens ont diminué de 84 millions de dollars et ceux des diffuseurs publics canadiens de 19 millions de dollars (tableau 3-18b). Toutefois, dans le marché de langue française, les droits de licence des diffuseurs publics canadiens ont augmenté de 48 millions de dollars, tandis que les investissements étrangers dans la production (c.-à-d. par le biais de préventes étrangères, d'avances et de distributeurs canadiens) ont augmenté de 7 millions de dollars pour atteindre 17 millions de dollars, soit une augmentation de 70 % (tableau 3-18). Cette source de financement représente environ 2 % du financement total.

TYPES

Tableau 3-1 Volume de la production télévisuelle canadienne* par type

Part
2022-23

Taux de croissance annuel moyen

Type	2023-23	2014-15 à 2023-24
Séries	(9,7 %)	1,9 %
Téléfilms	(27,5 %)	8,0 %
Autres émissions de télévision**	(7,8 %)	0,7 %
Moyenne : tous les types	(12,7 %)	2,5 %

Source : Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les données comprennent des estimations de la production télévisuelle certifiée par le CRTC.

* Comprend le contenu audiovisuel d'abord diffusé en ligne, y compris le contenu « diffusé exclusivement en ligne », soit le contenu qui, au cours de la période de deux ans qui commence dès que la production est achevée, a été diffusé exclusivement sur l'une des plateformes en ligne reconnues par le BCPAC conformément à l'Avis public du BCPAC 2017-01. Selon le BCPAC, le volume total de la production de contenu d'abord diffusé en ligne s'élevait à 181,3 millions de dollars en 2018-2019, à 118,9 millions de dollars en 2019-2020, à 201,5 millions de dollars en 2020-2021, à 107,7 millions de dollars en 2021-2022, à 110,6 millions de dollars en 2022-2023, puis s'est élevé à 115,1 millions de dollars en 2023-2024.

** La catégorie « autres émissions de télévision » comprend les émissions d'un seul épisode et les émissions pilotes.

Tableau 3-2 Nombre de projets télévisuels canadiens, par type

	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Séries	813	836	853	827	896	694	644	919	863	747
Téléfilms	151	170	155	139	392	180	232	275	330	238
Autres émissions de télévision*	300	297	323	313	122	290	204	264	247	165
Total	1 264	1 303	1 331	1 279	1 410	1 164	1 079	1 457	1 439	1 150

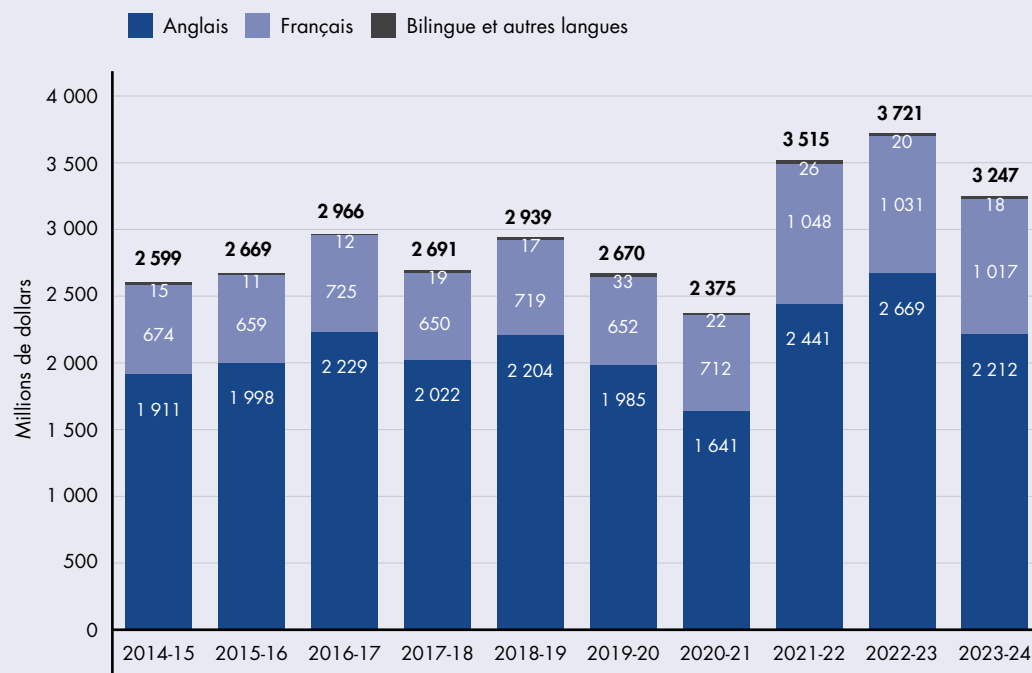
Source : Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque : Les données comprennent des estimations de la production télévisuelle certifiée par le CRTC.

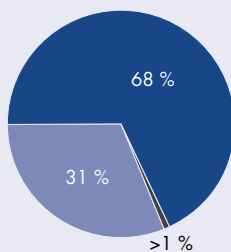
* La catégorie « autres émissions de télévision » comprend les émissions d'un seul épisode et les émissions pilotes.

LANGUE

Tableau 3-3 Volume de la production télévisuelle canadienne par langue



Part
2023-24

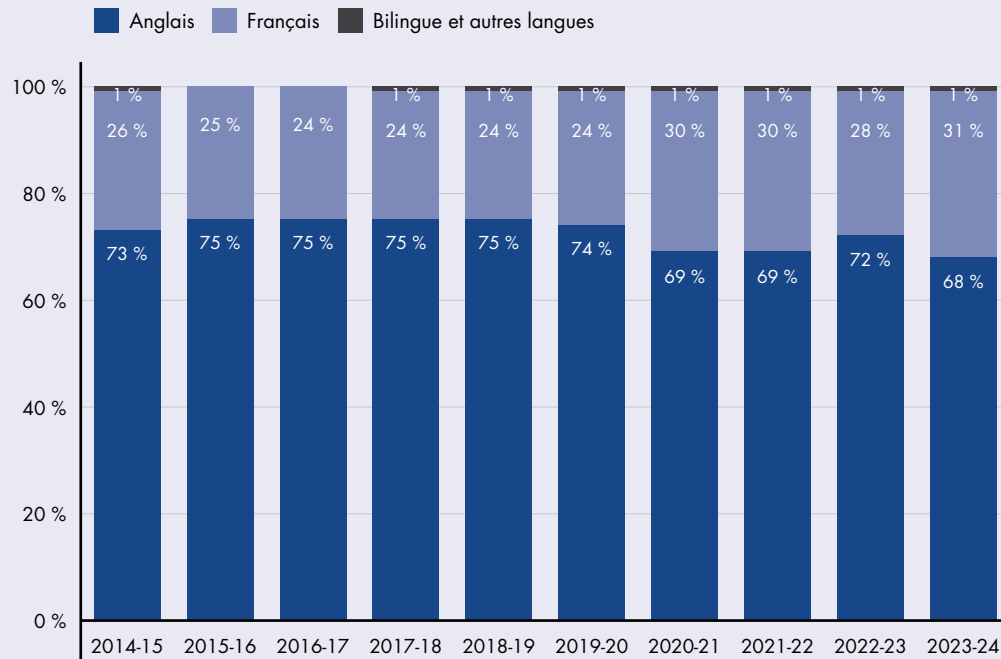


Taux de croissance annuel moyen

Langue	2023-23	2014-15 à 2023-24
Anglais	(17,1 %)	1,6 %
Français	(1,4 %)	4,7 %
Contenu bilingue et langues non officielles	(10,0 %)	2,2 %
Moyenne : toutes les langues	(12,7 %)	2,5 %

Source : Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les données comprennent des estimations de la production télévisuelle certifiée par le CRTC.

Tableau 3-4 Proportion du volume total de la production télévisuelle canadienne, par langue

Source : Estimations fondées sur les données du BCPAC.

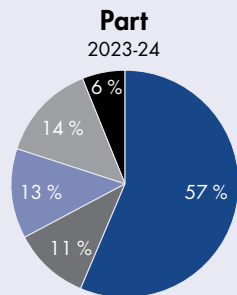
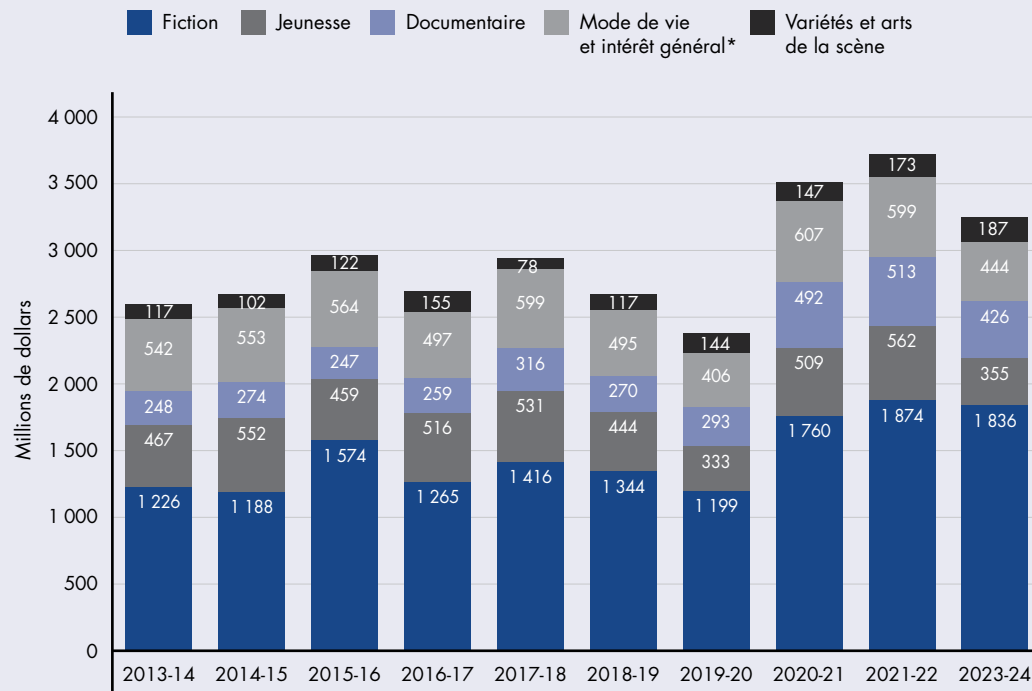
Tableau 3-5 Nombre de projets télévisuels canadiens, par langue

	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Anglais	662	705	702	697	761	645	575	793	822	626
Français	587	583	615	567	623	493	481	629	591	513
Bilingue et autres langues non officielles	15	15	14	15	25	26	23	36	27	11
Total	1 264	1 303	1 331	1 279	1 409	1 164	1 079	1 458	1 440	1 150

Source : Estimations fondées sur les données du BCPAC.

GENRES

Tableau 3-6 Volume de production télévisuelle canadienne par genre



Taux de croissance annuel moyen

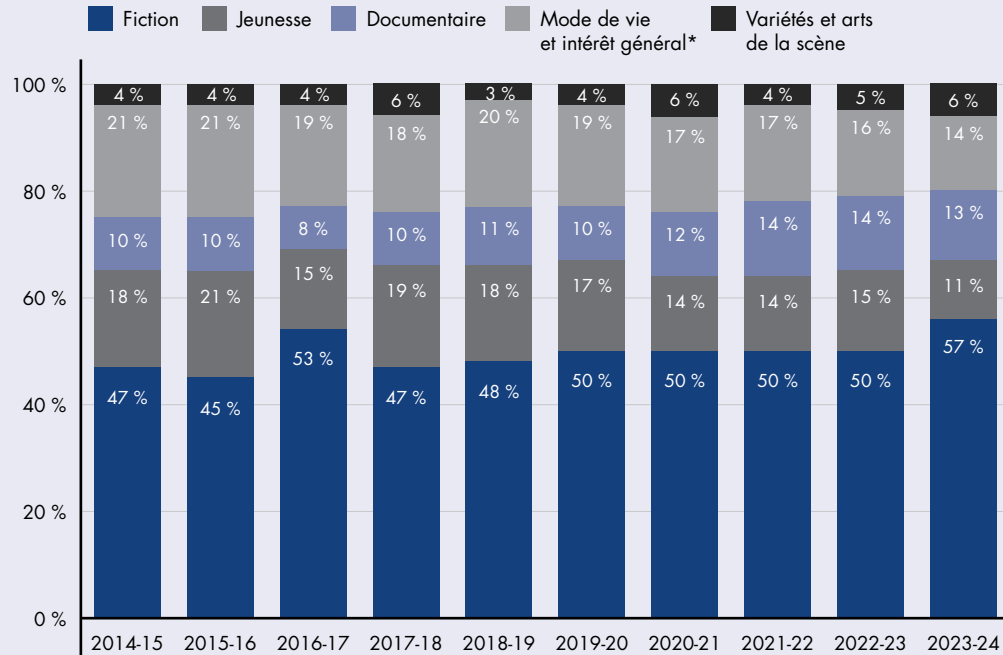
Genre	2023-23	2014-15 à 2023-24
Fiction	(2,0 %)	4,6 %
Jeunesse	(36,8 %)	(3,0 %)
Documentaire	(17,0 %)	6,2 %
Mode de vie et intérêt général*	(25,9 %)	(2,2 %)
Variétés et arts de la scène	8,1 %	5,4 %
Moyenne : tous les genres	(12,7 %)	2,5 %

Source : Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les données comprennent des estimations de la production télévisuelle certifiée par le CRTC.

* Comprend les magazines et un faible volume d'émissions auparavant considérées comme des émissions éducatives/instructives.

Tableau 3-7a Proportion du volume total de la production télévisuelle canadienne, par genre, toutes les langues

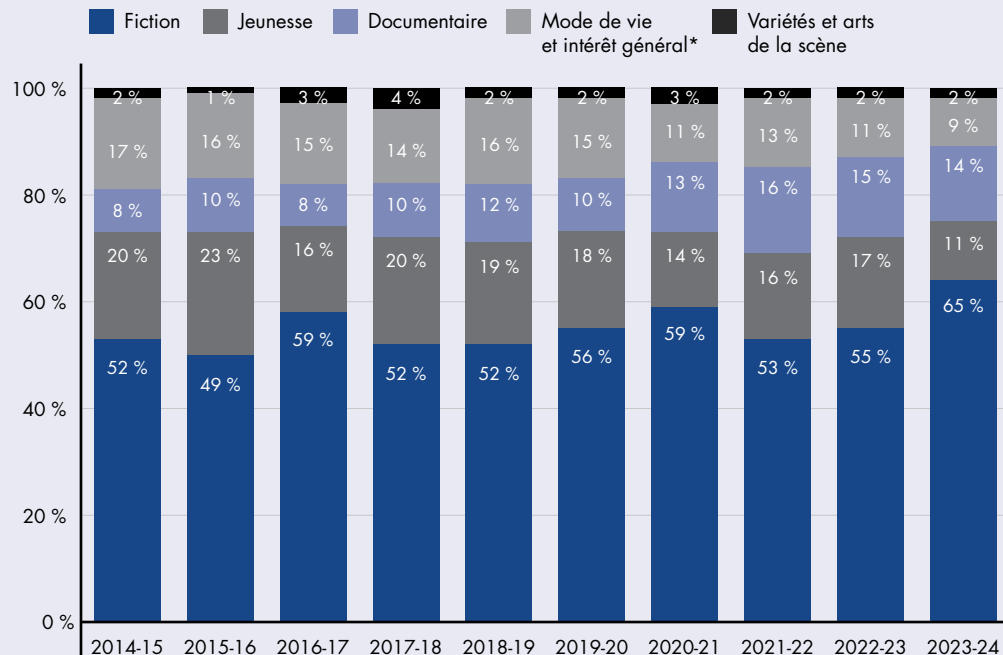


Source : Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les données comprennent des estimations de la production télévisuelle certifiée par le CRTC.

* Comprend les magazines et un faible volume d'émissions auparavant considérées comme des émissions éducatives/instructives.

Tableau 3-7b Proportion du volume total de la production télévisuelle canadienne, par genre, anglais

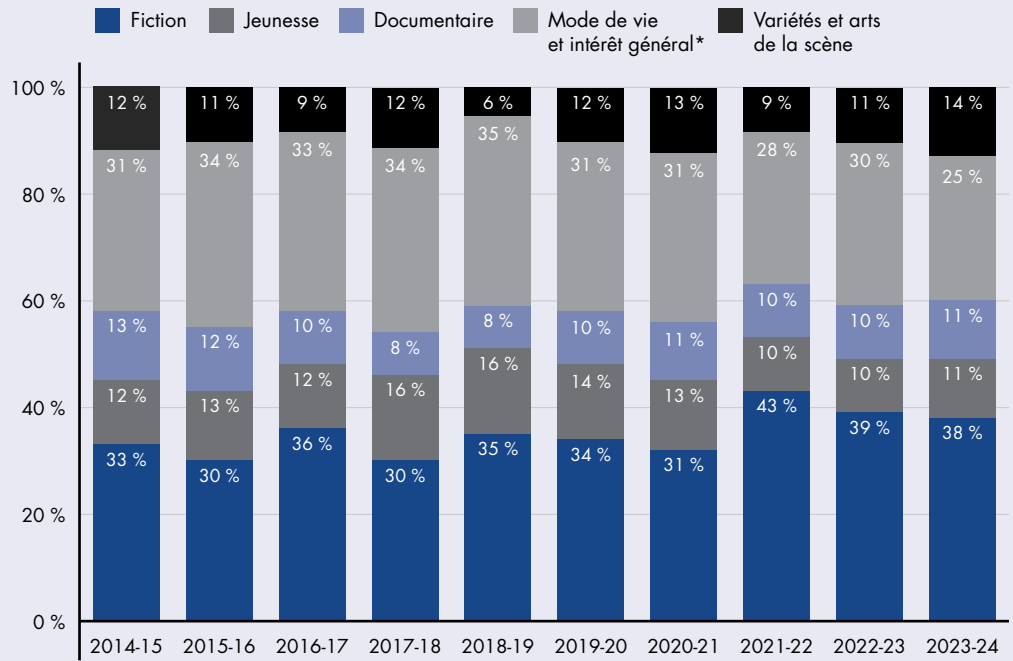


Source : Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les données comprennent des estimations de la production télévisuelle certifiée par le CRTC.

* Comprend les magazines et un faible volume d'émissions auparavant considérées comme des émissions éducatives/instructives.

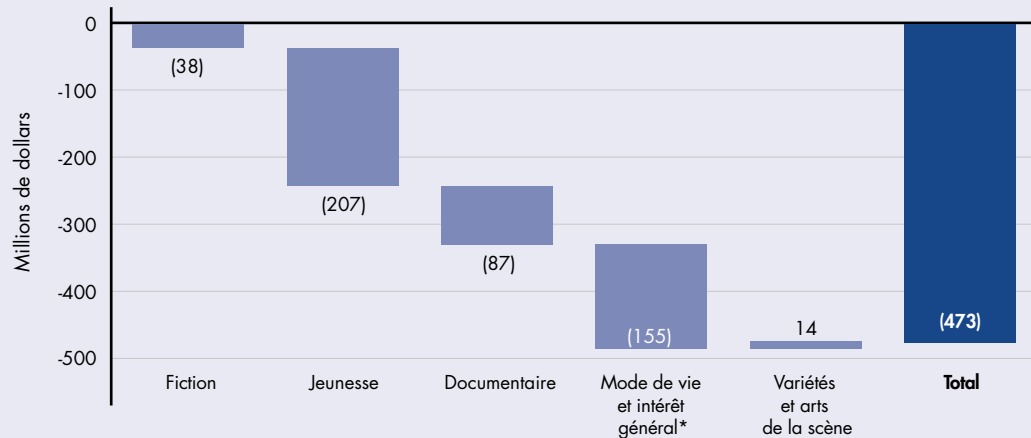
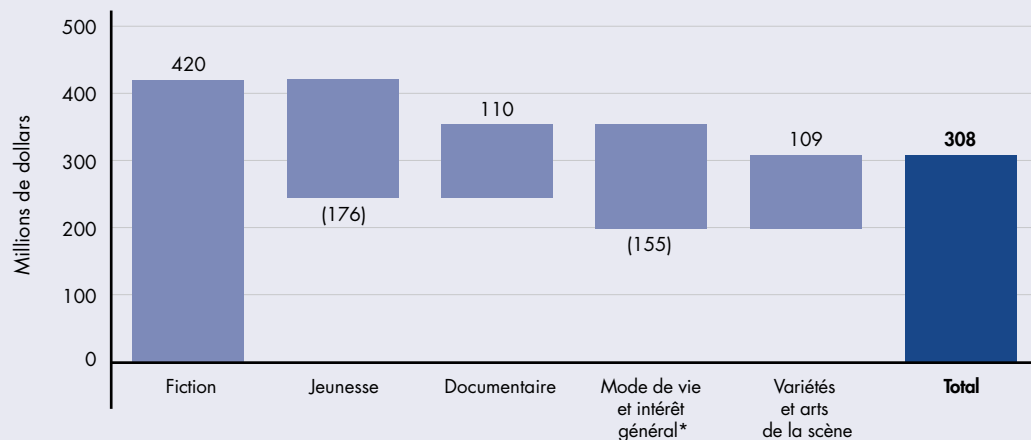
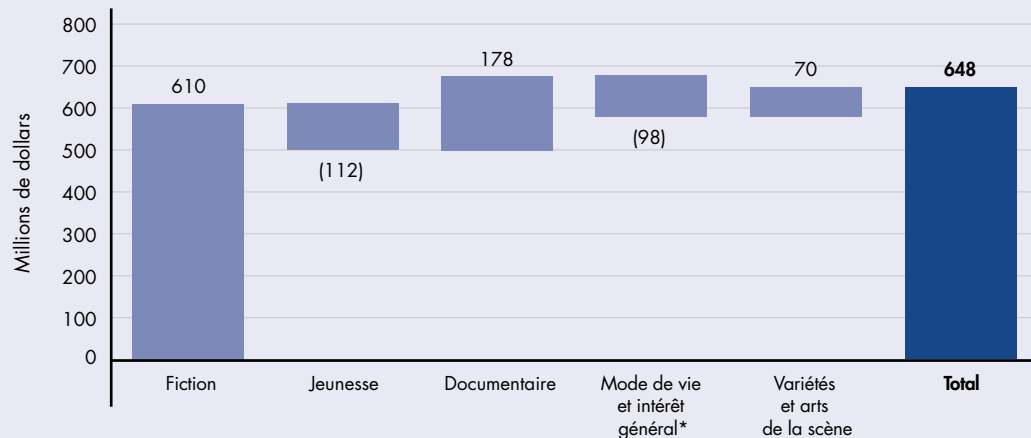
Tableau 3-7c Proportion du volume total de la production télévisuelle canadienne, par genre, français



Source : Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les données comprennent des estimations de la production télévisuelle certifiée par le CRTC.

* Comprend les magazines et un faible volume d'émissions auparavant considérées comme des émissions éducatives/instructives.

Tableau 3-8 Contribution à la croissance du volume de la production, par genre (en millions de dollars)**Un an (2022-23 à 2023-24)****Cinq ans (2018-19 à 2023-24)****Dix ans (2014-15 à 2023-24)**

Source : Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les données comprennent des estimations de la production télévisuelle certifiée par le CRTC.

* Comprend les magazines et un faible volume d'émissions auparavant considérées comme des émissions éducatives/instructives.

Tableau 3-9 Volume de la production télévisuelle canadienne, par genre et par langue

(M\$)	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Fiction										
Anglais*	1 003	988	1 314	1 071	1 162	1 124	978	1 315	1 472	1 446
Français	223	200	260	194	254	220	222	446	401	390
Total	1 226	1 188	1 574	1 265	1 416	1 344	1 199	1 760	1 874	1 836
Jeunesse										
Anglais*	389	468	368	409	416	354	241	406	460	244
Français	78	84	90	106	115	90	92	102	103	111
Total	467	552	459	516	531	444	333	509	562	355
Documentaire										
Anglais*	162	195	175	207	260	206	214	385	410	310
Français	85	79	72	52	55	64	80	107	102	116
Total	248	274	247	259	316	270	293	492	513	426
Mode de vie et intérêt général*										
Anglais*	333	329	326	277	345	293	182	310	291	190
Français	209	224	238	220	254	202	223	298	308	253
Total	542	553	564	497	599	495	406	607	599	443
Variétés et arts de la scène										
Anglais*	37	29	58	76	36	40	49	52	56	40
Français	79	73	64	79	42	77	95	95	117	146
Total	117	102	122	155	78	117	144	147	173	186

Source : Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les données comprennent des estimations de la production télévisuelle certifiée par le CRTC.

* Comprend les données relatives aux projets produits en format bilingue et dans des langues non officielles, qui représentent moins d'un pour cent du volume total de production télévisuelle en anglais de 2014-2015 à 2023-2024. En raison du faible volume de la production dans cette catégorie, les données ne peuvent être divulguées pour des questions de confidentialité.

** Comprend les magazines et un faible volume d'émissions auparavant considérées comme des émissions éducatives/instructives.

BUDGETS

Tableau 3-10 Budgets moyens, par genre

Production de langue anglaise

k\$ par heure	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Fiction										
Moyen	1 240	1 298	1 401	1 307	1 316	1 381	1 354	1 420	1 490	1 645
Médian	1 231	1 269	1 454	1 313	1 257	1 293	985	938	1 066	1 458
Jeunesse										
Moyen	855	1 073	1 190	1 018	1 471	975	1 402	904	1 545	969
Médian	764	817	528	448	513	461	435	502	665	704
Documentaire										
Moyen	307	333	348	355	380	412	331	345	405	381
Médian	253	260	319	313	291	344	261	251	325	303
Mode de vie et intérêt général*										
Moyen	265	273	298	250	295	310	282	314	373	430
Médian	223	232	240	178	212	249	210	231	291	326
Variétés et arts de la scène										
Moyen	363	424	580	585	448	403	728	623	577	436
Médian	248	258	323	408	300	242	419	387	508	351

Production de langue française

k\$ par heure	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Fiction										
Moyen	402	450	553	597	506	581	647	808	857	780
Médian	342	417	564	575	488	575	652	744	786	742
Jeunesse										
Moyen	187	220	186	187	380	327	341	340	397	340
Médian	143	159	142	134	144	187	191	257	299	283
Documentaire										
Moyen	204	222	196	202	208	186	191	201	233	231
Médian	179	190	168	170	173	167	164	175	199	175
Mode de vie et intérêt général*										
Moyen	119	73	93	105	102	107	111	120	129	154
Médian	63	69	84	97	92	105	104	113	107	130
Variétés et arts de la scène										
Moyen	229	261	226	236	273	252	303	353	317	411
Médian	166	201	150	133	196	192	192	248	227	276

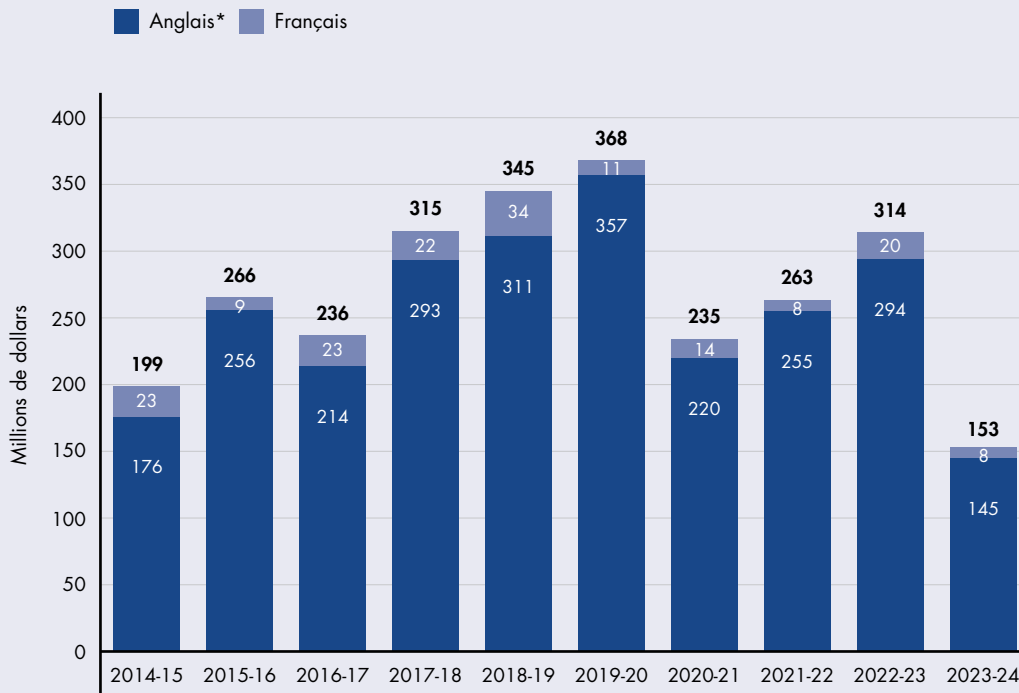
Source : Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque : Les données n'incluent pas une estimation (comme dans d'autres tableaux) de la production télévisuelle certifiée par le CRTC.

* Comprend les magazines et un faible volume d'émissions auparavant considérées comme des émissions éducatives/instructives.

ANIMATION

Tableau 3-11 Volume d'œuvres télévisuelles d'animation au Canada, par langue



Source : Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les données comprennent des estimations de la production télévisuelle certifiée par le CRTC.

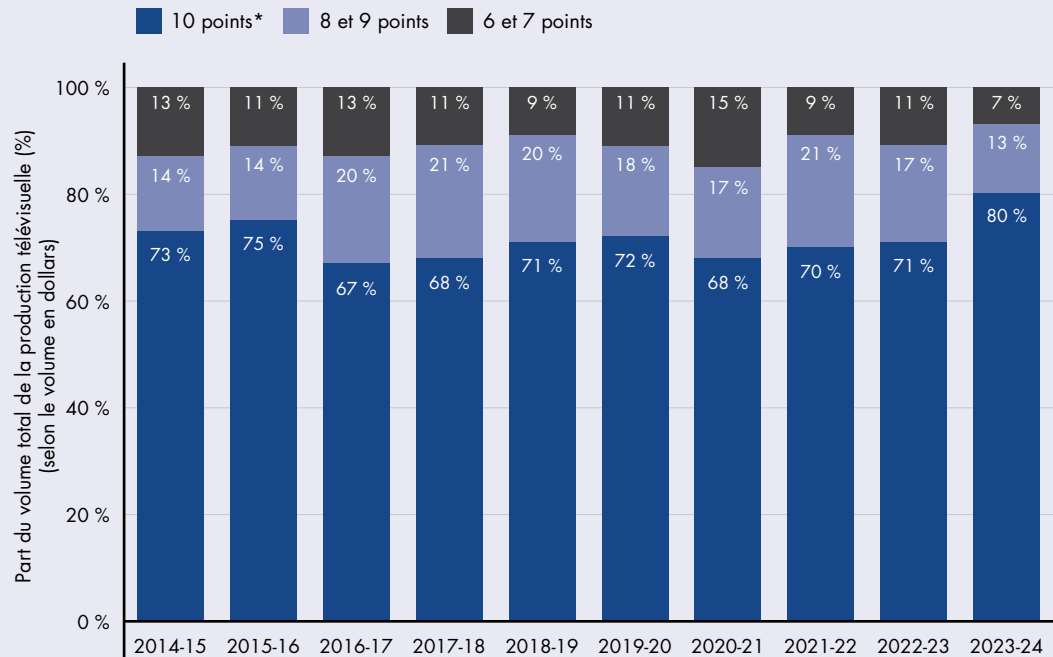
* Comprend les données relatives aux projets produits en format bilingue et dans des langues non officielles, qui représentent moins d'un pour cent du volume total de production télévisuelle en anglais de 2014-2015 à 2023-2024. En raison du faible volume de la production dans cette catégorie, les données ne peuvent être divulguées pour des questions de confidentialité.

POINTS DE CONTENU CANADIEN

Pour certifier les émissions de télévision et les films produits au Canada en tant que contenu canadien, le BCPAC et le CRTC se servent d'outils d'évaluation semblables pour attribuer des points en fonction des postes clés de création qui sont occupés par une personne canadienne. Les diffuseurs canadiens s'en remettent ensuite à cette certification des films et des émissions de télévision pour satisfaire à leurs obligations de diffusion de contenu télévisuel canadien et de dépenses connexes. Le barème qu'emploie le BCPAC (en combinaison avec d'autres critères) sert également à déterminer si un film ou une émission de télévision est admissible au Crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne (CIPC) ainsi qu'à d'autres mécanismes de financement offerts par Téléfilm Canada et par le FMC¹⁵. Pour obtenir la certification de contenu canadien, un film ou une émission de télévision (autre qu'une coproduction audiovisuelle régie par un traité) doit obtenir au moins 6 points sur une possibilité de 10¹⁶. La grande majorité des émissions de télévision canadiennes obtiennent le maximum de 10 points de contenu canadien et cette part est demeurée relativement stable au cours des 10 dernières années. En 2023-2024, la production de 10 points a atteint un sommet en 10 ans quant à la part de marché, soit 80 % de la production télévisuelle canadienne totale. (Tableau 3-12).

¹⁵ Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'échelle de points du contenu canadien et toutes les exigences relatives au CIPC, veuillez consulter les Lignes directrices sur la présentation des demandes – Crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne (CIPC) <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/financement/bcpac-credit-impot/production-cinematographique-magnetoscopique-canadienne/lignes-directrices.html> du BCPAC.

¹⁶ Un documentaire peut être certifié même s'il obtient moins de six points, pourvu que tous les postes clés de création aient été confiés à des Canadiens.

Tableau 3-12 Production télévisuelle par points de contenu canadien (coproductions audiovisuelles régies par des traités non comprises)

Source : Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

* Comprend toutes les productions (autres que les coproductions audiovisuelles régies par des traités) dont tous les postes clés de création, selon les définitions du BCPAC, ont été confiés à des Canadiens, même si la production ne fait pas appel à certains postes de création clés du barème. Par exemple, une émission de télévision ayant un seul acteur principal peut obtenir un maximum de 9 points sur 9, plutôt que de 10 points sur 10. Pour les besoins du tableau ci-dessus, le pointage de toutes les productions a été transposé sur une échelle de 10 points. Par exemple, une émission de télévision ayant obtenu 7 points sur 9 est classée comme une production ayant un pointage de 8 sur 10.

RÉGION

Tableau 3-13 Volume de la production d'œuvres télévisuelles d'animation au Canada, par région*

(M\$)	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	Part en 2023-24	Variation de 2023 à 2024
Ontario	1 216	1 263	1 323	1 297	1 418	1 294	1 032	1 537	1 598	1 132	35 %	(29,2 %)
Québec	774	762	895	703	798	725	784	1 101	1 087	1 062	33 %	(2,3 %)
Colombie-Britannique	426	429	512	420	527	378	380	590	513	570	18 %	11,1 %
Provinces des Prairies et territoires**	114	122	127	138	119	199	115	184	369	277	9 %	(24,9 %)
Canada atlantique***	70	93	109	133	78	73	64	103	154	206	6 %	33,8 %
Total	2 599	2 669	2 966	2 691	2 939	2 670	2 375	3 515	3 721	3 247	100 %	(12,7 %)

Source : Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les données comprennent des estimations de la production télévisuelle certifiée par le CRTC. Les statistiques publiées par les agences provinciales de financement peuvent différer de celles qui figurent dans *Profil 2024*. En raison du faible nombre de projets (en particulier les projets de longs métrages cinématographiques) dans certaines provinces et certains territoires, les statistiques sur le volume de production sont regroupées par région afin d'éviter de divulguer les budgets propres aux différents projets. Se reporter aux *Remarques méthodologiques* pour plus de détails. Pour certaines provinces et certains territoires, les données d'exercices antérieurs ont été révisées en raison du reclassement de certaines productions dans les données d'autres exercices (soit l'exercice au cours duquel ont commencé les principaux travaux de prise de vue du projet) ou d'autres provinces ou territoires.

* Selon la province ou le territoire où se situe le producteur principal.

** Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Yukon, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest.

*** Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard.

FONDS DES MÉDIAS DU CANADA

Le Fonds des médias du Canada (FMC) est financé par le gouvernement du Canada, ainsi que par des fournisseurs de services de câblodistribution, de télévision directe par satellite et de télévision sur IP (aussi désignés collectivement par l'appellation « entreprises de distribution de radiodiffusion » ou EDR). Le FMC favorise, développe, finance et promeut la production de contenus canadiens et d'applications pour toutes les plateformes audiovisuelles.

En 2023-2024, le FMC disposait d'un budget global supérieur à 384 millions de dollars¹⁷. Au cours de cette période, le FMC a financé la production de contenu sur écran par l'entremise de deux volets : le volet convergent et le volet expérimental. Il a aussi fourni du financement pour diverses initiatives de développement de l'industrie dans le cadre de son programme de financement du développement sectoriel.

Le FMC s'est éloigné du modèle des volets convergent et expérimental et, à compter de 2024-2025 (*Profil 2025*), divisera séparera plutôt les programmes en trois piliers : idée, création et industrie.

Le volet convergent du FMC a fourni un soutien financier à des projets combinant du contenu télévisuel à un contenu ou à des applications destinées à au moins une autre plateforme numérique. Le volet expérimental a financé la création de contenus numériques et de logiciels d'application interactifs à la fine pointe de l'innovation. La présente section donne un aperçu de la production de contenu sur écran soutenue par le volet convergent du FMC. L'encadré 4 (plus loin dans cette section) présente les données liées au volet expérimental.

En 2023-2024, le financement consenti par le FMC dans le cadre du volet convergent s'est établi à 303 millions de dollars, contribuant à la production d'œuvres télévisuelles d'une valeur totale de 1,59 milliard de dollars¹⁸ et créant un nombre estimatif de 30 700 emplois (en incluant les incidences directes et dérivées). L'incidence totale sur l'emploi en 2023-2024 a diminué par rapport à 2022-2023 en raison d'un plus faible volume de productions soutenues et du fait que l'inflation des coûts de production a donné lieu à des salaires moyens plus élevés, et donc à la création de moins d'emplois pour un volume en dollars donné aux fins de la production.

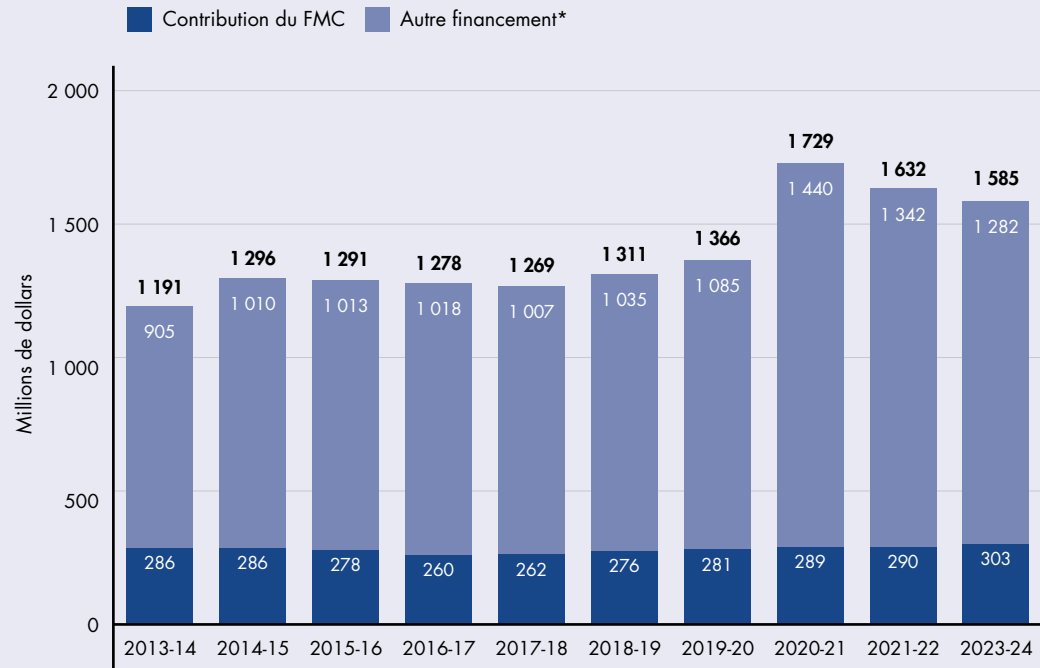
Bien que le FMC ait connu une baisse des revenus des EDR au cours des dernières années en raison d'une diminution du nombre d'abonnés, il a été en mesure de maintenir – voir d'augmenter – ses niveaux de financement grâce aux interventions du gouvernement fédéral. Un fonds de stabilisation a été mis en place en 2017 pour le FMC afin de compenser les baisses des revenus des EDR jusqu'à concurrence de 42,5 millions de dollars (ce plafond a été atteint en 2023-2024). De plus, depuis 2021-2022, le FMC a reçu diverses affectations supplémentaires à court terme du gouvernement fédéral pour investir dans des projets et des initiatives des collectivités autochtones et en quête d'équité, ainsi que dans du contenu en français. Ces investissements supplémentaires représentaient un total de 40 millions de dollars en 2023-2024 : soit 30 millions de dollars pour des projets et des initiatives visant les groupes autochtones et en quête d'équité, et 10 millions de dollars pour du contenu en français¹⁹.

Bien que le financement du FMC ait augmenté de 13 millions de dollars en 2023-2024, la valeur totale des budgets de production soutenus a diminué de 47 millions de dollars pour atteindre 1,59 milliard de dollars (tableau 3-13), ou 43 % de la production de contenu canadien (tableau 2-1). Le nombre total d'heures de production soutenues était plus élevé dans tous les genres, à l'exception du genre « dramatique (fiction) » (tableau 3-15). Étant donné la diminution de la valeur totale des budgets de production soutenus, l'effet de levier financier global des contributions du FMC a aussi diminué en 2023-2024. Chaque dollar de financement dans le cadre du volet convergent du FMC a permis d'attirer 4,23 \$ en financement supplémentaire, en baisse par rapport à 4,63 \$ en 2022-2023.

¹⁷ Source : Fonds des médias du Canada. Cela comprend le budget initial de 2023-24 de 365,8 millions de dollars plus un financement supplémentaire de 17,9 millions de dollars provenant de l'engagement du gouvernement de 2023 soutenir à la fois le marché de langue française et les communautés sous-représentées.

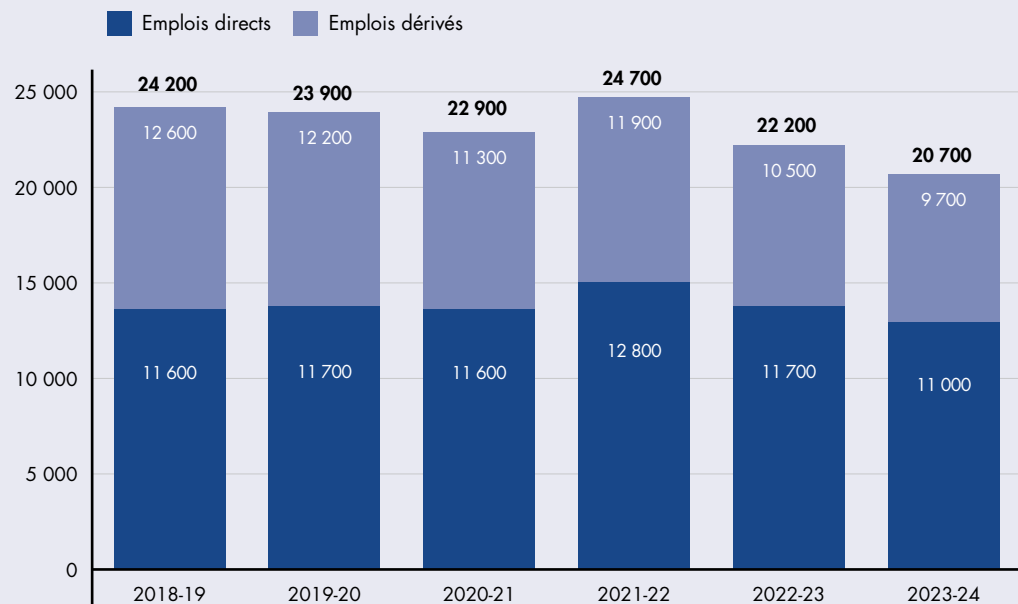
¹⁸ Source : Fonds des médias du Canada, tableaux personnalisés.

¹⁹ Fonds des médias du Canada (2023), p. 131. En 2022-2023, le gouvernement du Canada a augmenté de 4,5 millions de dollars son financement annuel au FMC pour compenser la baisse des revenus des EDR. Le gouvernement du Canada a aussi fourni au FMC un nouveau financement de 20 millions de dollars pour les communautés en quête d'équité.

Tableau 3-14 Volume de la production télévisuelle canadienne recevant des contributions du FMC

Source : Fonds des médias du Canada.

* Comprend les contributions des sociétés de production, des diffuseurs, des distributeurs et d'organismes gouvernementaux autres que le FMC.

Tableau 3-15 Emplois (nombre de personnes) créés grâce à la production soutenue par le FMC

Sources : Estimations fondées sur les données du FMC, de Statistique Canada et du Conference Board du Canada.

Remarque : Se reporter aux *Remarques méthodologiques* pour une description de la méthode d'estimation des emplois.

Tableau 3-16 Nombre d'heures de production télévisuelle soutenue par le FMC, par genre

	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Documentaire	925	1 041	1 045	831	959	1 051	1 035	1 142	990	1 025
Jeunesse	799	763	688	697	516	547	546	463	404	485
Drame (fiction)	700	757	728	724	727	760	674	947	908	856
Variétés et arts de la scène	354	398	418	452	393	415	360	317	305	312
Total	2 778	2 959	2 878	2 704	2 595	2 773	2 615	2 869	2 607	2 678

Source : Fonds des médias du Canada.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

Tableau 3-17 Contributions du FMC à la production télévisuelle, par genre

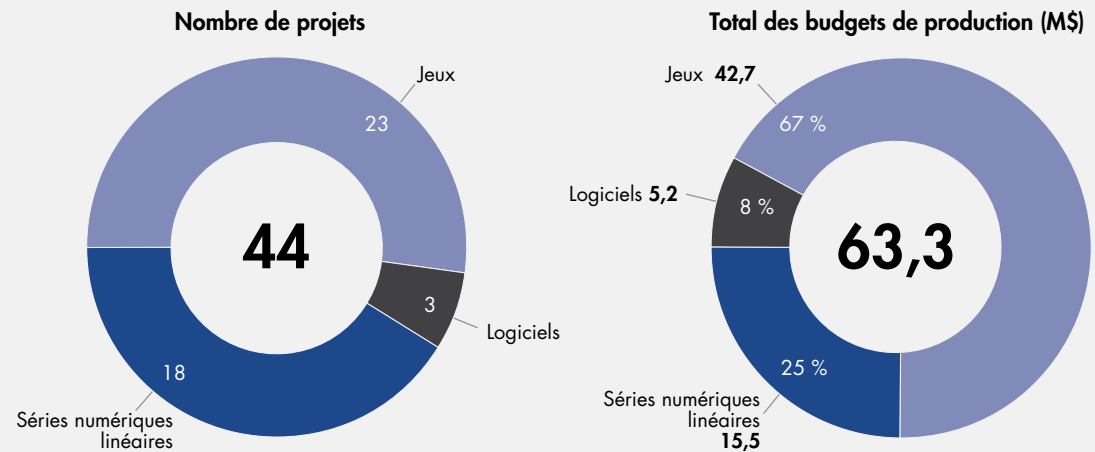
	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
(M\$)										
Documentaire	59	65	69	58	64	69	64	76	69	80
Jeunesse	56	54	39	37	33	38	37	41	40	33
Drame (fiction)	158	153	151	151	153	150	154	157	166	172
Variétés et arts de la scène	13	13	19	15	13	18	26	14	16	18
Total	286	286	278	260	262	276	281	289	290	303
Part du total										
Documentaire	21 %	23 %	25 %	22 %	24 %	25 %	23 %	26 %	24 %	26 %
Jeunesse	20 %	19 %	14 %	14 %	13 %	14 %	13 %	14 %	14 %	11 %
Drame (fiction)	55 %	53 %	54 %	58 %	58 %	54 %	55 %	54 %	57 %	57 %
Variétés et arts de la scène	5 %	5 %	7 %	6 %	5 %	7 %	9 %	5 %	6 %	6 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Fonds des médias du Canada.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

Encadré 4 Production de contenus numériques soutenue par le volet expérimental soutenu du FMC, 2023-2024

Le volet expérimental finance la création de contenus numériques et de logiciels d'application interactifs à la fine pointe de l'innovation. En 2023-2024, ce volet a versé 36,5 millions de dollars à 44 projets de production, pour des budgets de production totalisant 63,3 millions de dollars²⁰.



Source: FMC

FINANCEMENT

Tableau 3-18 Financement de la production télévisuelle canadienne

	2019-20		2020-21		2021-22		2022-23		2023-24	
	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%
Toute la production télévisuelle canadienne										
Droits de licence des diffuseurs privés	405	12 %	292	12 %	579	16 %	580	16 %	454	14 %
Droits de licence des diffuseurs publics	311	14 %	338	14 %	405	12 %	422	11 %	451	14 %
Crédit d'impôt fédéral ¹	277	11 %	250	10 %	368	10 %	395	11 %	350	11 %
Crédits d'impôt provinciaux ¹	504	19 %	443	19 %	699	20 %	738	20 %	609	19 %
Distributeurs canadiens ²	260	13 %	305	13 %	332	9 %	438	12 %	326	10 %
Préventes et avances à l'étranger ³	410	13 %	309	14 %	473	13 %	471	13 %	432	13 %
FMC ⁴	276	12 %	280	12 %	288	8 %	290	8 %	303	9 %
Autre financement public ⁵	98	3 %	82	3 %	156	4 %	172	5 %	126	4 %
Autre financement privé ⁶	130	3 %	77	3 %	216	6 %	215	6 %	195	6 %
Total	2 670	100 %	2 376	100 %	3 515	100 %	3 682	100 %	3 246	100 %

(Suite à la page suivante)

²⁰ Les statistiques peuvent différer de celles déclarées dans le rapport annuel du FMC pour deux raisons : (i) les statistiques déclarées dans Profil 2024 ne comprennent que le financement au stade de la production, tandis que celles du rapport annuel du FMC comprennent le financement pour toutes les étapes du développement et de la distribution des produits; et (ii) les statistiques de Profil 2024 comprennent les coproductions internationales régies par des traités, tandis que celles du rapport annuel du FMC comprennent les principaux programmes du FMC dans le cadre du volet expérimental et les partenariats nationaux (c.-à-d., le Programme du FMC – Fonds Shaw-Rocket). Depuis 2019-2020, le FMC ne déclare plus séparément les données statistiques sur les projets de médias numériques subventionnés par le volet convergent. Il les combine plutôt aux données sur les émissions de télévision financées par ce volet, lesquelles sont présentées dans d'autres tableaux de la présente section.

Tableau 3-18 Financement de la production télévisuelle canadienne (suite)

Production de langue anglaise ⁷	2019-20		2020-21		2021-22		2022-23		2023-24	
	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%
Droits de licence des diffuseurs privés	253	13 %	139	8 %	262	11 %	280	10 %	196	9 %
Droits de licence des diffuseurs publics	140	7 %	155	9 %	213	9 %	207	8 %	188	8 %
Crédit d'impôt fédéral ¹	203	10 %	173	10 %	253	10 %	278	10 %	231	10 %
Crédits d'impôt provinciaux ¹	403	20 %	333	20 %	542	22 %	579	22 %	458	21 %
Distributeurs canadiens ²	255	13 %	301	18 %	326	13 %	429	16 %	314	14 %
Préventes et avances à l'étranger ³	407	20 %	309	19 %	462	19 %	470	17 %	426	19 %
FMC ⁴	188	9 %	188	11 %	195	8 %	197	7 %	199	9 %
Autre financement public ⁵	85	4 %	36	2 %	71	3 %	106	4 %	85	4 %
Autre financement privé ⁶	85	4 %	30	2 %	144	6 %	142	5 %	133	6 %
Total	2 018	100 %	1 664	100 %	2 467	100 %	2 689	100 %	2 230	100 %

Production de langue française	2019-20		2020-21		2021-22		2022-23		2023-24	
	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%
Droits de licence des diffuseurs privés	153	23 %	152	21 %	317	30 %	300	29 %	258	25 %
Droits de licence des diffuseurs publics	172	26 %	184	26 %	191	18 %	215	21 %	263	26 %
Crédit d'impôt fédéral ¹	74	11 %	77	11 %	115	11 %	117	11 %	120	12 %
Crédits d'impôt provinciaux ¹	101	15 %	109	15 %	158	15 %	159	15 %	151	15 %
Distributeurs canadiens ²	4	1 %	4	1 %	7	1 %	9	1 %	11	1 %
Préventes et avances à l'étranger ³	2	<1 %	<1	<1 %	10	1 %	1	<1 %	6	1 %
FMC ⁴	88	13 %	92	13 %	93	9 %	93	9 %	104	10 %
Autre financement public ⁵	13	2 %	46	6 %	86	8 %	66	6 %	41	4 %
Autre financement privé ⁶	45	7 %	47	7 %	72	7 %	73	7 %	62	6 %
Total	652	100 %	712	100 %	1 048	100 %	1 031	100 %	1 017	100 %

Production de téléfilms (toutes les langues)	2020-21		2021-22		2022-23		2023-24	
	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%
Droits de licence des diffuseurs privés	8	2 %	9	2 %	19	3 %	12	3 %
Droits de licence des diffuseurs publics	<1	<1 %	2	<1 %	4	1 %	3	1 %
Crédit d'impôt fédéral ¹	43	10 %	48	10 %	65	10 %	47	10 %
Crédits d'impôt provinciaux ¹	97	24 %	112	23 %	147	23 %	105	23 %
Distributeurs canadiens ²	93	23 %	104	22 %	129	20 %	105	23 %
Préventes et avances à l'étranger ³	146	36 %	155	33 %	210	33 %	148	32 %
FMC ⁴	3	1 %	8	2 %	15	2 %	12	3 %
Autre financement public ⁵	6	2 %	15	3 %	17	3 %	14	3 %
Autre financement privé ⁶	11	3 %	23	5 %	26	4 %	14	3 %
Total	407	100 %	477	100 %	632	100 %	458	100 %

Sources : Estimations fondées sur les données du BCPAC et du FMC.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les données comprennent des estimations de la production télévisuelle certifiée par le CRTC.

1. Les producteurs canadiens touchent des crédits d'impôt fédéral et provinciaux sur certaines dépenses de main-d'œuvre admissibles, et investissent généralement ces sommes dans leurs projets télévisuels afin d'en compléter le financement.
2. Le financement versé par les distributeurs canadiens comprend les garanties minimales et les avances consenties aux projets télévisuels en contrepartie de droits de mise en marché, de licence et de présentation en salles au Canada, dans des endroits où le projet n'a pas été vendu à l'extérieur du Canada ou sur des plateformes de distribution mondiale.
3. Les préventes et avances à l'étranger comprennent les droits de licence de diffusion, les garanties minimales, les avances et d'autres types de financement provenant de sociétés de diffusion, de distribution et autres organisations non canadiennes établies à l'étranger, y compris les services de diffusion en continu, d'autres services de vidéo sur demande (VSD), les réseaux de télévision et les diffuseurs publics.
4. Seuls les émissions des genres « fiction », « jeunesse », « documentaire » et « variétés et arts de la scène » sont admissibles au financement par le FMC.
5. La catégorie « autre financement public » comprend le financement provenant d'administrations publiques provinciales et d'autres ministères et organismes publics fédéraux, à l'exclusion des crédits d'impôt fédéral et provinciaux, des droits de licence des diffuseurs publics canadiens et de l'aide financière accordée par Téléfilm Canada.
6. La catégorie « autre financement privé » comprend le financement provenant de maisons de production (à l'exclusion des crédits d'impôt obtenus), de fonds de production indépendants, de télédiffuseurs fournissant une participation au capital et d'autres bailleurs de fonds canadiens du secteur privé.
7. Comprend les données relatives aux projets produits en format bilingue et dans des langues non officielles. En raison du faible volume de production dans cette catégorie, les données ne peuvent être divulguées pour des questions de confidentialité.

Tableau 3-19 Financement de la production télévisuelle canadienne, par genre, 2023-2024

Toutes les langues	Fiction	Jeunesse	Documentaire	Mode de vie et intérêt général ¹	Variétés et arts de la scène	Tous les genres
Montant (M\$)						
Droits de licence des diffuseurs privés	144	13	82	168	47	454
Droits de licence des diffuseurs publics	204	54	37	101	53	451
Crédit d'impôt fédéral ²	195	37	44	51	22	350
Crédits d'impôt provinciaux ²	357	88	80	56	28	609
Distributeurs canadiens ³	204	64	48	8	1	326
Préventes et avances à l'étranger ⁴	351	42	28	7	2	432
FMC ⁵	172	33	80	–	18	303
Autre financement public ⁶	78	13	14	13	10	126
Autre financement privé ⁷	128	11	13	37	6	195
Total	1 835	356	427	443	188	3 247
Part du financement total						
Droits de licence des diffuseurs privés	9 %	7 %	14 %	44 %	23 %	16 %
Droits de licence des diffuseurs publics	11 %	9 %	8 %	16 %	29 %	12 %
Crédit d'impôt fédéral ²	10 %	10 %	10 %	12 %	11 %	11 %
Crédits d'impôt provinciaux ²	21 %	24 %	19 %	14 %	15 %	20 %
Distributeurs canadiens ³	14 %	20 %	12 %	2 %	2 %	12 %
Préventes et avances à l'étranger ⁴	17 %	12 %	12 %	3 %	0 %	12 %
FMC ⁵	9 %	8 %	13 %	0 %	9 %	8 %
Autre financement public ⁶	4 %	4 %	3 %	3 %	5 %	4 %
Autre financement privé ⁷	7 %	3 %	3 %	8 %	3 %	6 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Production de langue anglaise⁸						
Montant (M\$)						
Droits de licence des diffuseurs privés	68	6	51	52	20	196
Droits de licence des diffuseurs publics	112	7	20	45	2	188
Crédit d'impôt fédéral ²	151	25	31	20	5	231
Crédits d'impôt provinciaux ²	295	66	61	32	6	458
Distributeurs canadiens ³	198	64	44	8	–	314
Préventes et avances à l'étranger ⁴	348	42	28	7	–	426
FMC ⁵	116	20	56	–	7	199
Autre financement public ⁶	58	6	8	11	2	85
Autre financement privé ⁷	99	7	11	15	1	133
Total	1 444	244	310	190	42	2 230
Part du financement total						
Droits de licence des diffuseurs privés	5 %	3 %	16 %	27 %	47 %	9 %
Droits de licence des diffuseurs publics	8 %	3 %	6 %	24 %	5 %	8 %
Crédit d'impôt fédéral ²	10 %	10 %	10 %	10 %	11 %	10 %
Crédits d'impôt provinciaux ²	20 %	27 %	20 %	17 %	14 %	21 %
Distributeurs canadiens ³	14 %	26 %	14 %	4 %	–	14 %
Préventes et avances à l'étranger ⁴	24 %	17 %	9 %	3 %	–	19 %
FMC ⁵	8 %	8 %	18 %	–	17 %	9 %
Autre financement public ⁶	4 %	2 %	3 %	6 %	5 %	4 %
Autre financement privé ⁷	7 %	3 %	4 %	8 %	2 %	6 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

(Suite à la page suivante)

Tableau 3-19 Financement de la production télévisuelle canadienne, par genre, 2023-2024 (suite)

Production francophone	Fiction	Jeunesse	Documentaire	Mode de vie et intérêt général ¹	Variétés et arts de la scène	Tous les genres
Montant (M\$)						
Droits de licence des diffuseurs privés	76	7	32	116	28	258
Droits de licence des diffuseurs publics	93	47	17	56	51	263
Crédit d'impôt fédéral ²	45	12	13	32	18	120
Crédits d'impôt provinciaux ²	63	22	19	24	23	151
Distributeurs canadiens ³	6	–	3	–	1	11
Préventes et avances à l'étranger ⁴	3	–	–	1	2	6
FMC ⁵	56	13	24	–	11	104
Autre financement public ⁶	20	7	6	2	8	41
Autre financement privé ⁷	29	4	2	22	5	62
Total	390	112	116	253	146	1 017
Part du financement total						
Droits de licence des diffuseurs privés	19 %	6 %	27 %	46 %	19 %	25 %
Droits de licence des diffuseurs publics	24 %	42 %	14 %	22 %	35 %	26 %
Crédit d'impôt fédéral ²	11 %	11 %	11 %	13 %	12 %	12 %
Crédits d'impôt provinciaux ²	16 %	20 %	17 %	10 %	15 %	15 %
Distributeurs canadiens ³	2 %	–	3 %	–	1 %	1 %
Préventes et avances à l'étranger ⁴	–	–	–	–	–	<1 %
FMC ⁵	14 %	12 %	21 %	–	8 %	10 %
Autre financement public ⁶	5 %	6 %	5 %	1 %	5 %	4 %
Autre financement privé ⁷	7 %	4 %	2 %	9 %	3 %	6 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Sources : Estimations fondées sur les données du BCPAC et du FMC.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les données comprennent des estimations de la production télévisuelle certifiée par le CRTC.

1. Comprend les magazines et un faible volume d'émissions auparavant considérées comme des émissions éducatives/instructives.
2. Les producteurs canadiens touchent des crédits d'impôt fédéral et provinciaux sur certaines dépenses de main-d'œuvre admissibles, et investissent généralement ces sommes dans leurs projets télévisuels afin d'en compléter le financement.
3. Le financement versé par les distributeurs canadiens comprend les garanties minimales et les avances consenties aux projets télévisuels en contrepartie de droits de mise en marché, de licence et de présentation en salles au Canada, dans des endroits où le projet n'a pas été vendu à l'extérieur du Canada ou sur des plateformes de distribution mondiale.
4. Les préventes et avances à l'étranger comprennent les droits de licence de diffusion, les garanties minimales, les avances et d'autres types de financement provenant de sociétés de diffusion, de distribution et autres organisations non canadiennes établies à l'étranger, y compris les services de diffusion en continu, d'autres services de vidéo sur demande (VSD), les réseaux de télévision et les diffuseurs publics.
5. Seuls les émissions des genres « fiction », « jeunesse », « documentaire » et « variétés et arts de la scène » sont admissibles au financement par le FMC.
6. La catégorie « autre financement public » comprend le financement provenant d'administrations publiques provinciales et d'autres ministères et organismes publics fédéraux, à l'exclusion des crédits d'impôt fédéral et provinciaux, des droits de licence des diffuseurs publics canadiens et de l'aide financière accordée par Téléfilm Canada.
7. La catégorie « autre financement privé » comprend le financement provenant de maisons de production (à l'exclusion des crédits d'impôt obtenus), de fonds de production indépendants, de télédiffuseurs fournissant une participation au capital et d'autres bailleurs de fonds canadiens du secteur privé.
8. Comprends les données relatives aux projets produits en format bilingue et dans des langues non officielles. En raison du faible volume de production dans cette catégorie, les données ne peuvent être divulguées pour des questions de confidentialité.

4. Production de longs métrages cinématographiques canadiens

La production de longs métrages cinématographiques canadiens se compose principalement de longs métrages d'abord destinés aux salles de cinéma²¹. Les longs métrages cinématographiques canadiens tournés en 2023-2024 comprennent notamment les films *Une langue universelle*, *The Shrouds*, *Rumours*, *Nos Belles-Sœurs* et *Bergers*.

Faits saillants de 2023-24



- Le volume de la production de longs métrages en anglais²² a augmenté de 3,4 % pour atteindre 335 millions de dollars.
- Le volume total de la production de longs métrages cinématographiques du genre « fiction » a augmenté de 23,3 % pour atteindre 390 millions de dollars.
- La part de longs métrages cinématographiques dotés d'un budget supérieur à 5 millions de dollars est passée de 17 % à 29 %.



- Le volume de la production de longs métrages cinématographiques canadiens est demeuré inchangé, se situant à 440 millions de dollars.



- Les producteurs canadiens ont réalisé 117 longs métrages cinématographiques, une baisse par rapport à 153 en 2022-2023.
- Le nombre de longs métrages cinématographiques en anglais a diminué de 19,1 %, passant de 110 à 89.
- Le volume de la production de longs métrages canadiens en français a diminué de 9,6 % pour atteindre 104 millions de dollars.
- Le nombre de longs métrages cinématographiques produits en français a diminué de 34,9 %, passant de 43 à 28.
- La part de longs métrages cinématographiques dotés d'un budget se situant entre 1 million et 2,5 millions de dollars a diminué, passant de 33 % à 29 %.
- La part de longs métrages cinématographiques dotés d'un budget se situant entre 2,5 millions et 5 millions de dollars a diminué, passant de 28 % à 23 %.
- Le nombre de longs métrages cinématographiques du genre « fiction » est passé de 111 à 95.

²¹ Dans le contexte du présent rapport, « long métrage » fait référence à tout film d'une durée minimale de 75 minutes. Les longs métrages cinématographiques sont financés en vue de leur présentation en salles.

²² En raison du faible nombre de projets produits en format bilingue et dans des langues non officielles, les données pour cette catégorie ont été combinées à celles du marché anglophone pour la période de 2016-2017 à 2022-2023.

Le volume de production de longs métrages cinématographiques canadiens est demeuré stable à 440 millions de dollars en 2023-2024, en grande partie en raison de l'augmentation de l'activité de production sur le marché anglophone (tableau 4-1). En effet, en fournissant un financement fédéral supplémentaire de 105 millions de dollars entre 2021-2022 et 2023-2024, Téléfilm Canada a été en mesure d'accroître son soutien financier à la production de longs métrages cinématographiques, ce qui s'est traduit par des volumes plus élevés au cours des dernières années²³. Le gouvernement fédéral a prolongé ce financement supplémentaire, y ajoutant 100 millions de dollars pour les exercices 2024-2025 et 2025-2026²⁴.

Le nombre de films produits en 2023-2024 est passé de 153 à 117, soit le plus bas niveau de production de la dernière décennie, à l'exception de l'exercice 2020-2021 lors de la pandémie (tableau 4-2). Le volume de production est demeuré stable en raison d'une augmentation importante du budget de production moyen, qui est passé de 2,9 millions de dollars en 2022-2023 à 4,2 millions de dollars en 2023-2024 (tableau 4-4).

Alors que le fort rebond de la production de longs métrages cinématographiques en 2021-2022 avait été partagé dans les deux marchés linguistiques, la croissance au cours des deux derniers exercices – 2022-2023 et 2023-2024 – a été concentrée dans la production de langue anglaise. Le volume total de la production de longs métrages cinématographiques de langue anglaise a augmenté de 59,6 % en 2022-2023 et de 3,4 % en 2023-2024; bien que le nombre de films en langue anglaise ait en fait diminué, passant de 98 à 89 au cours de cette période de deux ans (tableaux 4-1 et 4-2).

Ces hausses du marché de langue anglaise ont contrebalancé les baisses de production et de volume enregistrées sur le marché de langue française. Le nombre de longs métrages cinématographiques en français est passé de 50 en 2021-2022 à 28 en 2023-2024 – une chute de 44,0 %. Le volume de production correspondant a diminué de 26,6 % au cours de cette même période de deux ans, passant de 142 millions de dollars à 104 millions de dollars (tableaux 4-1 et 4-2).

Encadré 5 Téléfilm Canada

En tant que Partenaire de choix, Téléfilm Canada est une société d'État vouée à la réussite de l'industrie audiovisuelle canadienne, qui favorise l'accès et l'excellence en offrant des programmes qui appuient la résonance culturelle et l'engagement du public. Téléfilm soutient les entreprises dynamiques et les talents créatifs au pays et dans le monde, en considérant toujours ses objectifs d'équité, d'inclusion et de durabilité. De plus, elle formule des recommandations auprès du ministère du Patrimoine canadien concernant la certification des coproductions audiovisuelles régies par des traités, et elle administre les programmes du Fonds des médias du Canada. Lancé en 2012, le Fonds des talents accepte des dons privés qui servent principalement à soutenir les talents émergents.

En 2023-2024, l'aide financière apportée à l'industrie audiovisuelle par Téléfilm Canada s'est chiffrée à 138,8 millions de dollars²⁵. Cela comprenait 106,5 millions de dollars en soutien au secteur de la production audiovisuelle (p. ex. production, développement, documentaires) et 32,3 millions de dollars en soutien promotionnel (p. ex., soutien aux festivals du film canadiens, marketing et promotion à l'échelle nationale et internationale, soutien au Programme d'aide à la diffusion en salle pour les exploitants)²⁶.

En 2023-2024, la production de longs métrages cinématographiques s'est surtout concentrée dans le genre « fiction », plutôt que dans les genres « documentaire » et « jeunesse ». Bien que le nombre de films produits dans le genre « fiction » soit passé de 111 en 2022-2023 à 95 en 2023-2024, le volume total a augmenté de 23,4 % pour atteindre un sommet historique de 390 millions de dollars (tableau 4-5). La fiction représentait 81,2 % de tous les films réalisés (c.-à-d. produits) et 88,6 % du volume total de la production de longs métrages cinématographiques. Les films produits dans les genres « documentaire », « jeunesse » et autres représentaient le reste de la production, ayant également affiché une baisse de 47,6 % du nombre de films de 59,7 % du volume de production en 2023-2024.

L'Ontario et le Québec représentaient les trois quarts de la production de longs métrages cinématographiques canadiens en 2023-2024 (tableau 4-6). Les deux provinces ont connu des baisses de volume de production d'une année à l'autre, bien que le niveau de production global soit demeuré inchangé. Parallèlement, la production de longs métrages cinématographiques dans le reste du Canada a augmenté de 74,2 %, avec des augmentations en Colombie-Britannique (hausse de 100,0 %), dans les provinces des Prairies et les territoires (hausse de 61,5 %) et dans le Canada atlantique (hausse de 83,3 %).

²³ Ministère du Patrimoine canadien (2024), « Appuyer le secteur audiovisuel par l'entremise de Téléfilm Canada », *Canada.gc.ca*, 31 janvier 2024; et Téléfilm Canada (2023), *Maximiser l'impact, un pas vers l'avant : Rapport annuel 2022-2023*, p. 16.

²⁴ Ministère du Patrimoine canadien (2024), « Appuyer le secteur audiovisuel par l'entremise de Téléfilm Canada », *Canada.gc.ca*, 31 janvier 2024.

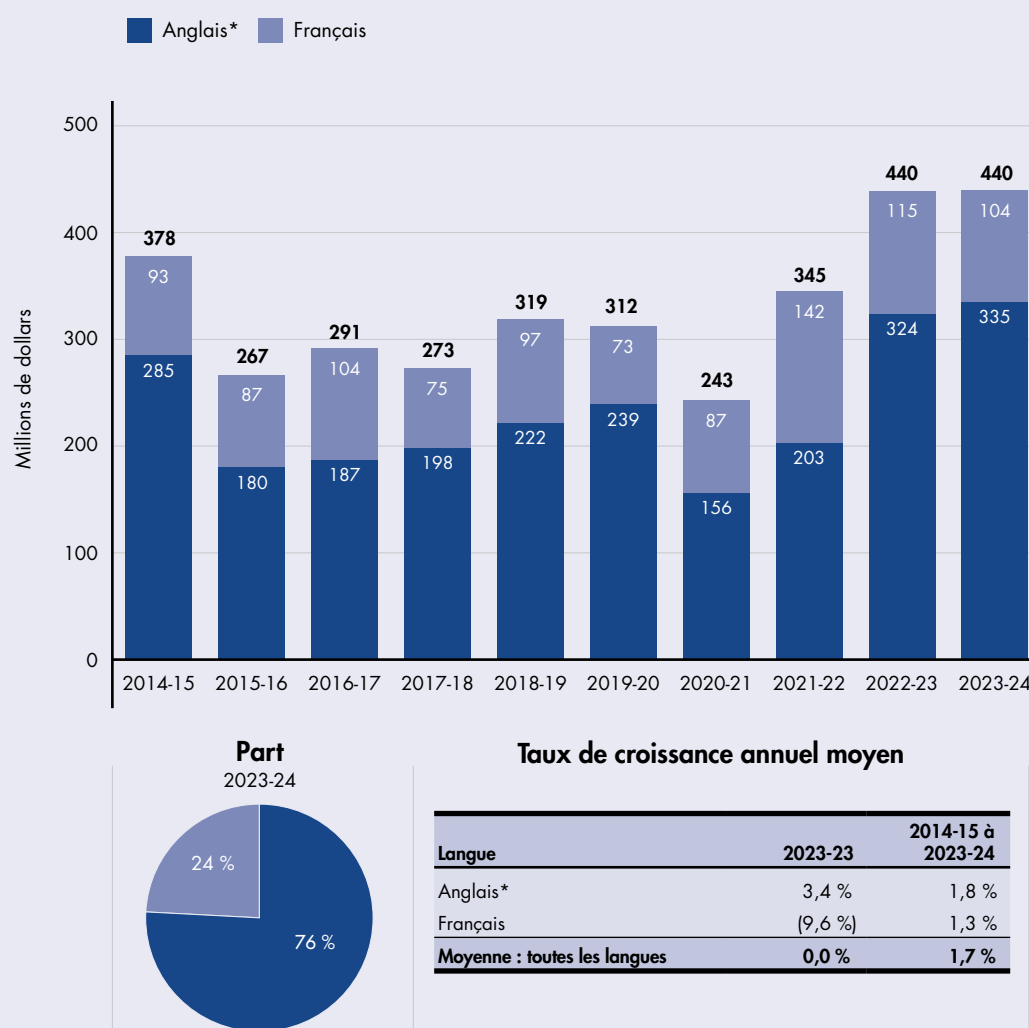
²⁵ Téléfilm Canada

²⁶ Ibid.

Historiquement, les principaux facteurs des fluctuations du volume d'une année à l'autre sur le marché global de la production de longs métrages cinématographiques canadiens ont été, d'une part, les niveaux annuels de coproductions internationales régies par des traités et, d'autre part, les niveaux d'investissement étranger dans la production (FIIP), qui englobent le financement de films provenant de sources étrangères et de distributeurs canadiens²⁷. Toutefois, en 2023-2024, le volume record de production de longs métrages cinématographiques a été maintenu malgré une baisse globale des investissements étrangers dans la production. Dans les deux marchés linguistiques, ces investissements étrangers sont passés de 122 millions de dollars à 99 millions de dollars (tableau 4-7a). Cette baisse a été compensée par des niveaux plus élevés d'autres fonds publics (en hausse de 11 millions de dollars) et d'autres fonds privés (en hausse de 12 millions de dollars). Malgré la baisse globale, les investissements étrangers dans la production de langue française sont passés de 9 millions de dollars en 2022-2023 à 12 millions de dollars en 2023-2024 (tableau 4-7c).

LANGUE

Tableau 4-1 Volume de la production canadienne de longs métrages cinématographiques par langue



Source : Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque : Les chiffres peuvent différer de ceux publiés par Téléfilm Canada en raison de différences sur le plan de la comptabilité et de la couverture du financement de Téléfilm Canada.

* En raison du très faible nombre de projets produits en format bilingue et dans des langues non officielles, les données pour cette catégorie ont été combinées à celles du marché anglophone pour la période de 2016-2017 à 2023-2024, et à celles du marché francophone pour la période de 2013-2014 à 2015-2016.

²⁷ Les investissements étrangers comprennent la valeur du financement provenant de sources étrangères et de distributeurs canadiens, qui subventionnent souvent la production de longs métrages cinématographiques non seulement pour la diffusion au pays, mais aussi pour la revente à d'autres marchés.

Tableau 4-2 Nombre de longs métrages cinématographiques canadiens produits annuellement au Canada par langue

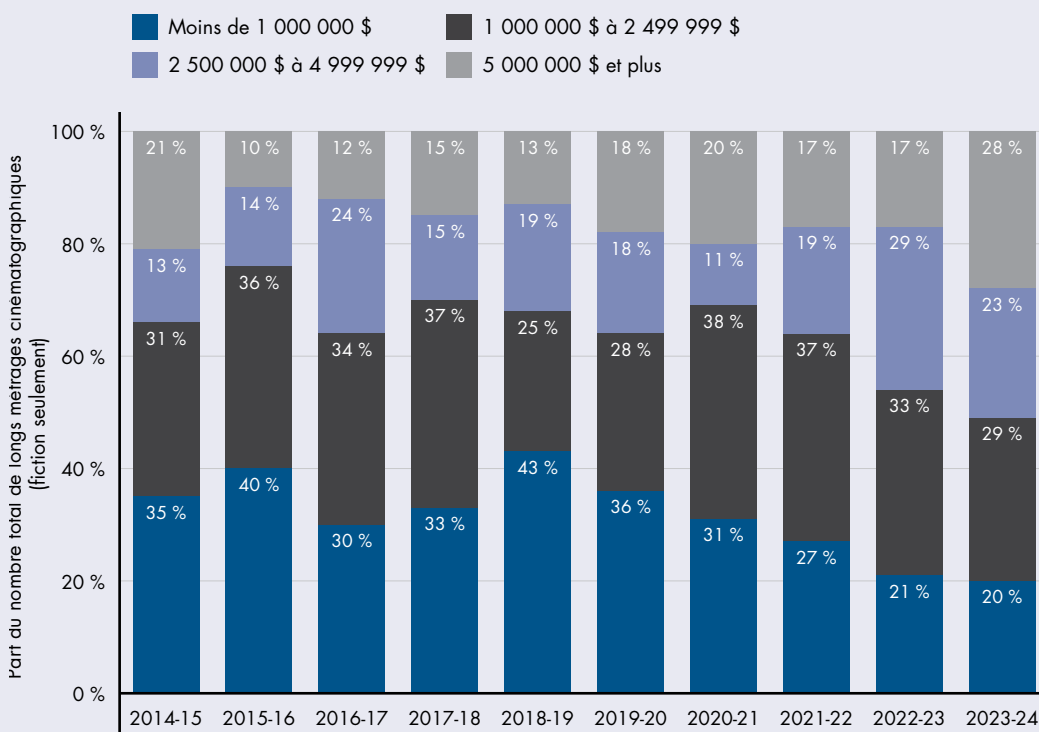
	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Anglais/Bilingue/ Autre*	89	84	81	82	108	95	47	98	110	89
Français*	42	38	42	40	40	41	27	50	43	28
Total	131	122	123	122	148	136	74	148	153	117

Source : Estimations fondées sur les données du BCPAC.

* En raison du très faible nombre de projets produits en format bilingue et dans des langues non officielles, les données pour cette catégorie ont été combinées à celles du marché anglophone pour la période de 2016-2017 à 2023-2024, et à celles du marché francophone pour la période de 2013-2014 à 2015-2016.

BUDGETS

Tableau 4-3 Projets de longs métrages cinématographiques par taille du budget (fiction seulement)



Source : Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les calculs excluent la participation étrangère aux budgets des coproductions audiovisuelles régies par des traités.

Tableau 4-4 Budgets dédiés aux longs métrages cinématographiques (fiction seulement)

(M\$)	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Anglais										
Moyen	3,5	1,8	2,6	2,8	2,2	2,5	2,7	2,4	2,7	4,2
Médian	1,4	1,0	1,6	1,3	1,2	1,2	1,2	1,5	1,9	2,4
Français										
Moyen	2,4	2,2	3,4	2,2	3,2	2,6	3,5	3,5	3,4	4,0
Médian	1,3	1,8	2,4	1,7	3,0	1,9	2,2	2,6	3,1	2,7
Toutes les langues*										
Moyen	3,1	2,0	2,8	2,6	2,5	2,5	3,0	2,7	2,9	4,2
Médian	1,3	1,3	1,8	1,4	1,6	1,3	1,6	2,0	2,2	2,5

Source : Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque : Les calculs excluent la participation étrangère aux budgets des coproductions audiovisuelles régies par des traités.

* Y compris les projets produits en format bilingue et dans des langues non officielles.

GENRES

Tableau 4-5 Volume de la production canadienne de longs métrages cinématographiques par genre

	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Volume (M\$)										
Fiction	295	179	253	205	269	245	167	268	316	390
Autres*	83	88	39	69	50	66	76	78	124	50
Total	378	267	291	273	319	312	243	345	440	440
Nombre de films										
Fiction	94	91	90	80	110	104	56	98	111	95
Autres*	37	31	33	42	38	32	18	50	42	22
Total	131	122	123	122	148	136	74	148	153	117

Source : Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

* Comprend les genres « documentaire », « jeunesse » et « variétés et arts de la scène ».

RÉGION

Tableau 4-6 Volume de la production de longs métrages cinématographiques canadiens, par région*

(M\$)	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	Part en 2023-24	Variation de 2023 à 2024
Ontario	124	113	82	113	141	142	127	137	209	193	44 %	(7.7 %)
Québec	203	107	153	135	138	142	93	172	170	139	32 %	(18.2 %)
Colombie-Britannique	44	34	37	10	22	7	20	21	17	34	8 %	100.0 %
Provinces des Prairies et territoires**	7	8	18	9	14	17	2	11	39	63	14 %	61.5 %
Canada atlantique***	0	5	2	6	3	4	2	4	6	11	2.5 %	83.3 %
Total	378	267	291	273	319	312	243	345	440	440	100 %	(0.0 %)

Source : Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les statistiques publiées par les agences provinciales de financement peuvent différer de celles qui figurent dans *Profil 2023*. En raison du faible nombre de projets (en particulier les projets de longs métrages cinématographiques) dans certaines provinces et certains territoires, les statistiques sur le volume de production sont regroupées par région afin d'éviter de divulguer les budgets propres aux différents projets. Se reporter aux *Remarques méthodologiques* pour plus de détails. Pour certaines provinces et certains territoires, les données d'exercices antérieurs ont été révisées en raison du reclassement de certaines productions dans les données d'autres exercices (soit l'exercice au cours duquel ont commencé les principaux travaux de prise de vue du projet) ou d'autres provinces ou territoires.

* Selon la province ou le territoire où se situe le producteur principal.

** Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Yukon, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest.

*** Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard.

FINANCEMENT

Tableau 4-7 Financement de la production de longs métrages cinématographiques canadiens

Toutes les langues	2019-20		2020-21		2021-22		2022-23		2023-24	
	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%
Droits de licence des diffuseurs privés	2	1 %	1	1 %	2	1 %	2	1 %	2	<1 %
Droits de licence des diffuseurs publics	2	1 %	1	<1 %	2	1 %	2	<1 %	3	1 %
Crédit d'impôt fédéral ¹	19	6 %	15	6 %	20	6 %	27	6 %	27	6 %
Crédits d'impôt provinciaux ¹	57	18 %	45	19 %	69	20 %	86	20 %	88	20 %
Distributeurs canadiens ²	27	9 %	55	22 %	31	9 %	87	20 %	35	8 %
Préventes et avances à l'étranger ³	52	17 %	25	10 %	36	10 %	34	8 %	64	15 %
Téléfilm Canada	70	22 %	43	18 %	84	23 %	90	20 %	83	19 %
Autre financement public ⁴	35	11 %	33	14 %	60	17 %	52	12 %	68	15 %
Autre financement privé ⁵	48	15 %	26	11 %	42	12 %	58	13 %	70	16 %
Total	312	100 %	243	100 %	345	100 %	440	100 %	440	100 %

Productions anglaises, bilingues et dans les langues non officielles ⁶	2019-20		2020-21		2021-22		2022-23		2023-24	
	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%
Droits de licence des diffuseurs privés	2	1 %	<1	<1 %	1	1 %	1	<1 %	2	1 %
Droits de licence des diffuseurs publics	2	1 %	<1	<1 %	1	1 %	2	<1 %	2	1 %
Crédit d'impôt fédéral ¹	17	7 %	12	8 %	16	8 %	24	7 %	24	7 %
Crédits d'impôt provinciaux ¹	43	18 %	27	17 %	41	20 %	64	20 %	66	20 %
Distributeurs canadiens ²	21	9 %	49	31 %	20	10 %	80	25 %	23	7 %
Préventes et avances à l'étranger ³	51	21 %	23	14 %	33	16 %	33	10 %	64	19 %
Téléfilm Canada	41	17 %	26	17 %	57	28 %	60	16 %	55	16 %
Autre financement public ⁴	20	8 %	3	2 %	4	2 %	11	6 %	34	10 %
Autre financement privé ⁵	42	18 %	17	11 %	29	14 %	50	15 %	64	19 %
Total	239	100 %	156	100 %	203	100 %	324	100 %	335	100 %

Français	2019-20		2020-21		2021-22		2022-23		2023-24	
	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%
Droits de licence des diffuseurs privés	<1	<1 %	<1	<1 %	<1	1 %	1	1 %	<1	1 %
Droits de licence des diffuseurs publics	<1	1 %	<1	<1 %	<1	<1 %	<1	<1 %	<1	<1 %
Crédit d'impôt fédéral ¹	2	3 %	3	3 %	4	3 %	3	3 %	3	3 %
Crédits d'impôt provinciaux ¹	15	20 %	18	21 %	28	20 %	23	20 %	22	21 %
Distributeurs canadiens ²	6	8 %	6	7 %	10	7 %	8	7 %	12	11 %
Préventes et avances à l'étranger ³	0	0 %	2	3 %	3	4 %	1	4 %	0	0 %
Téléfilm Canada	29	40 %	17	20 %	27	19 %	30	26 %	38	27 %
Autre financement public ⁴	14	20 %	33	38 %	56	39 %	41	36 %	34	33 %
Autre financement privé ⁵	7	9 %	8	9 %	13	9 %	8	7 %	6	5 %
Total	73	100 %	87	100 %	142	100 %	115	100 %	104	100 %

Sources : Estimations fondées sur des données obtenues du BCPAC et de Téléfilm Canada.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

1. Les producteurs canadiens touchent des crédits d'impôt fédéral et provinciaux sur certaines dépenses de main-d'œuvre admissibles, et investissent généralement ces sommes dans leurs projets de film afin d'en compléter le financement.
2. Le financement versé par les distributeurs canadiens comprend les garanties minimales et les avances consenties aux projets de longs métrages cinématographiques en contrepartie de droits de mise en marché, de licence et de présentation en salles du contenu audiovisuel au Canada, dans des endroits où le projet n'a pas été vendu à l'extérieur du Canada ou sur des plateformes de distribution mondiale.
3. Les préventes et avances à l'étranger comprennent les droits de licence de diffusion, les garanties minimales, les avances et d'autres types de financement provenant de sociétés de diffusion, de distribution et autres organisations non canadiennes établies à l'étranger, y compris les services de diffusion en continu, d'autres services de vidéo sur demande (VSD), les réseaux de télévision et les diffuseurs publics.
4. La catégorie « autre financement public » comprend le financement provenant d'administrations publiques provinciales et d'autres ministères et organismes publics fédéraux, à l'exclusion des crédits d'impôt fédéral et provinciaux, des droits de licence des diffuseurs publics canadiens et de l'aide financière accordée par Téléfilm Canada.
5. La catégorie « autre financement privé » comprend le financement provenant de maisons de production (à l'exclusion des crédits d'impôt obtenus), de fonds de production indépendants, de télédiffuseurs fournissant une participation au capital et d'autres bailleurs de fonds canadiens du secteur privé.
6. Les données relatives aux projets produits en format bilingue et dans des langues non officielles ne peuvent pas être publiées en raison des questions de confidentialité pouvant résulter du faible volume de production dans cette catégorie.

5. Coproductions audiovisuelles régies par des traités

Le gouvernement du Canada est actuellement signataire de traités de coproduction audiovisuelle ou de protocoles d'entente conclus avec près de 60 pays partenaires²⁸. Ces ententes permettent à des producteurs canadiens et étrangers de mettre en commun leurs ressources créatrices, artistiques, techniques et financières dans la réalisation de coproductions qui obtiennent le statut de production nationale dans leurs pays respectifs.

Pour les coproductions ayant obtenu le statut de production nationale, les producteurs canadiens peuvent se prévaloir des incitatifs offerts au Canada ainsi que des quotas de diffusion. Ce statut peut également permettre aux producteurs étrangers d'avoir accès aux incitatifs de leur propre pays pour la portion étrangère du budget. Les sociétés de production peuvent détenir une participation majoritaire ou minoritaire dans une coproduction audiovisuelle régie par un traité, selon la part du budget de financement qu'elles assument.

Faits saillants de 2023-2024



- Les coproductions régies par des traités visant des longs métrages de langue anglaise ont augmenté de 24,1 % pour atteindre des budgets totaux de 170 millions de dollars, dont 12 millions pour les productions en d'autres langues.
- La part canadienne du budget pour les coproductions de langue française s'est située à 28 millions de dollars, ce qui en fait le troisième résultat le plus élevé au cours des 10 dernières années.
- Le total des budgets des coproductions de longs métrages régies par des traités au Canada a augmenté de 5,7 % pour s'établir à 224 millions de dollars.



- Le Royaume-Uni et la France ont été les principaux partenaires de coproduction du Canada entre 2014-2015 et 2023-2024. Le Royaume-Uni était le principal partenaire des coproductions télévisuelles régies par des traités. La France était le principal partenaire pour les longs métrages.



- Le Canada a participé à 57 coproductions régies par des traités, une baisse par rapport à 59 en 2022-2023.
- Le total des budgets des coproductions régies par des traités a diminué de 8,4 % pour s'établir à 340 millions de dollars.
- Les coproductions régies par des traités de langue anglaise ont diminué de 2,8 % pour atteindre des budgets totaux de 277 millions de dollars, ce qui inclut le 12 millions de dollars pour les productions en d'autres langues.
- Le total des budgets des coproductions régies par des traités de langue française a diminué de 26,7 % pour s'établir à 63 millions de dollars.
- Le budget de projet médian pour les coproductions de longs métrages régies par des traités est passé de 4,4 millions de dollars à 3,4 millions de dollars.
- Le total des budgets des coproductions télévisuelles régies par des traités a diminué de 27,7 % pour s'établir à 115 millions de dollars.
- Le nombre total de coproductions télévisuelles régies par des traités a diminué, passant de 24 à 20.
- Le nombre total de coproductions télévisuelles dans le genre « documentaire » a diminué, passant de 14 à 10, tandis que le volume a pratiquement chuté de moitié pour atteindre 25 millions de dollars.

²⁸ La liste de ces ententes se trouve sur le site Web de Téléfilm Canada, à l'adresse <https://telefilm.ca/fr/financement-et-soutien/coproductions/traites-internationaux>.

Après deux exercices consécutifs de croissance, le volume global des coproductions régies par des traités du Canada (c.-à-d. le total global des budgets) a diminué en 2023-2024. En effet, après avoir augmenté de 57,9 % entre 2020-2021 et 2022-2023, le volume a chuté de 8,4 % pour atteindre 340 millions de dollars en 2023-2024 (tableau 5-1). La part canadienne de ces budgets totaux a diminué plus lentement, soit de 6,0 %, pour s'établir à 158 millions de dollars.

Le volume annuel de coproductions régies par des traités peut être sujet à d'importantes fluctuations d'une année à l'autre en raison d'un petit nombre de productions à gros budget (longs métrages ou séries télévisées). De plus, les exercices 2020-2021 et 2021-2022 ont été touchés négativement par la pandémie de COVID-19, et 2022-2023 a été le premier exercice complet après la pandémie, ce qui a entraîné une hausse de l'activité en raison de la reprise de coproductions n'ayant pas pu être achevées au cours des deux années précédentes. Pour cette raison, il n'est pas rare que les hausses de volume soient suivies de baisses, ou vice versa, comme cela a été le cas entre 2020-2021 et 2023-2024. Cela dit, depuis l'atteinte d'un volume de 473 millions de dollars en 2016-2017, le volume annuel de coproductions régies par des traités du Canada a affiché une nette tendance à la baisse (tableau 5-1). Depuis 2016-2017, le volume annuel a connu une baisse d'une année à l'autre au cours de cinq des sept dernières années. Dans l'ensemble, le volume total des coproductions régies par des traités du Canada en 2023-2024 (340 millions de dollars) était inférieur de 28,1 % au sommet sur 10 ans atteint en 2016-2017 (473 millions de dollars).

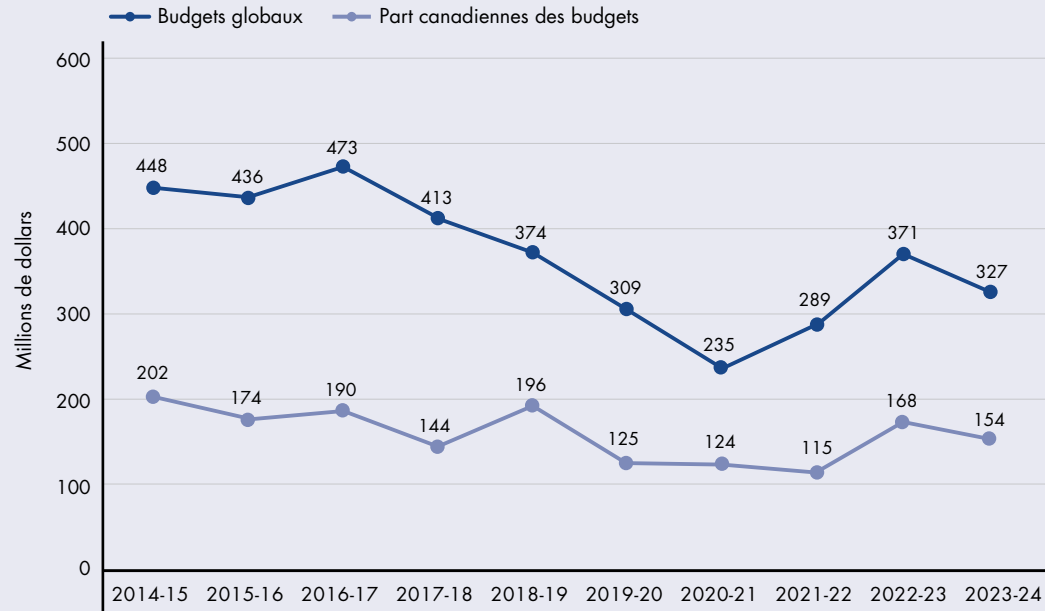
Des niveaux plus faibles de coproductions télévisuelles et de longs métrages régies par des traités ont contribué à cette baisse en 2023-2024. Pour ce qui est des coproductions télévisuelles régies par des traités, tous les genres (fiction, documentaire, jeunesse) ont connu des baisses de volume, la plus forte baisse (47,9 %) étant observée dans le genre « documentaire » (tableau 5-7). Le nombre de documentaires issus de coproductions télévisées régies par des traités a aussi diminué, passant de 14 à 10. La grande majorité de la coproduction télévisuelle régie par des traités du Canada en 2023-2024 était concentrée dans la production de langue anglaise, représentant 92,2 % du volume global de coproduction télévisuelle régie par des traités du Canada en 2023-2024 (tableau 5-6).

Le sous-segment des longs métrages de langue anglaise a affiché la seule croissance notable ayant trait aux coproductions régies par des traités en 2023-2024. Le nombre de coproductions de longs métrages régies par des traités de langue anglaise est passé de 20 à 23, tandis que le volume a augmenté de 15,3 % pour atteindre 158 millions de dollars (tableau 5-9). Dans le sous-segment francophone, le nombre de longs métrages a toutefois chuté, passant de 15 à 7 en 2023-2024, et le volume a chuté de 28,0 % pour atteindre 54 millions de dollars. Le volume global de coproductions de longs métrages régies par des traités a augmenté de 5,7 % pour atteindre 224 millions de dollars, le nombre total de films ayant également légèrement augmenté, passant de 35 à 37.

En ce qui concerne la production télévisuelle et de longs métrages, le volume de coproductions régies par des traités de langue anglaise a diminué de 7,4 % pour s'établir à 264 millions de dollars, tandis que celui des coproductions de langue française a diminué de 26,3 % pour s'établir à 63 millions de dollars (tableau 5-2).

RÉSULTATS POUR L'ENSEMBLE DES FENÊTRES DE DIFFUSION

Tableau 5-1 Volume* de coproductions audiovisuelles canadiennes régies par des traités, toutes les fenêtres de diffusion



Source : Téléfilm Canada.

Remarque : Statistiques en date de avril 2024.

* Le volume de coproduction désigne la valeur des budgets totaux des projets et comprend la participation financière des producteurs canadiens (c.-à-d. la part canadienne des budgets) et des producteurs étrangers (c.-à-d. la part étrangère des budgets).

Tableau 5-2 Coproductions audiovisuelles régies par des traités, volume* et nombre de projets, toutes les fenêtres de diffusion

	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24**
Anglais										
Part canadienne des budgets (M\$)	182	141	179	132	185	114	116	93	136	130
Part étrangère des budgets (M\$)	225	214	240	226	142	144	88	115	149	147
Total (M\$)	407	355	419	358	327	258	204	208	285	277
Nombre de projets	50	31	43	35	44	35	31	41	42	46
Français										
Part canadienne des budgets (M\$)	21	33	11	12	11	11	9	22	32	28
Part étrangère des budgets (M\$)	20	47	43	42	37	39	20	59	54	35
Total (M\$)	41	80	54	55	47	51	28	81	86	63
Nombre de projets	14	17	10	21	12	9	7	12	17	11
Toutes les langues										
Part canadienne des budgets (M\$)	202	174	190	144	196	125	125	115	168	158
Part étrangère des budgets (M\$)	245	262	283	269	278	183	108	174	203	182
Total (M\$)	448	436	473	413	374	309	233	289	371	340
Nombre de projets	64	48	53	56	56	44	38	53	59	57

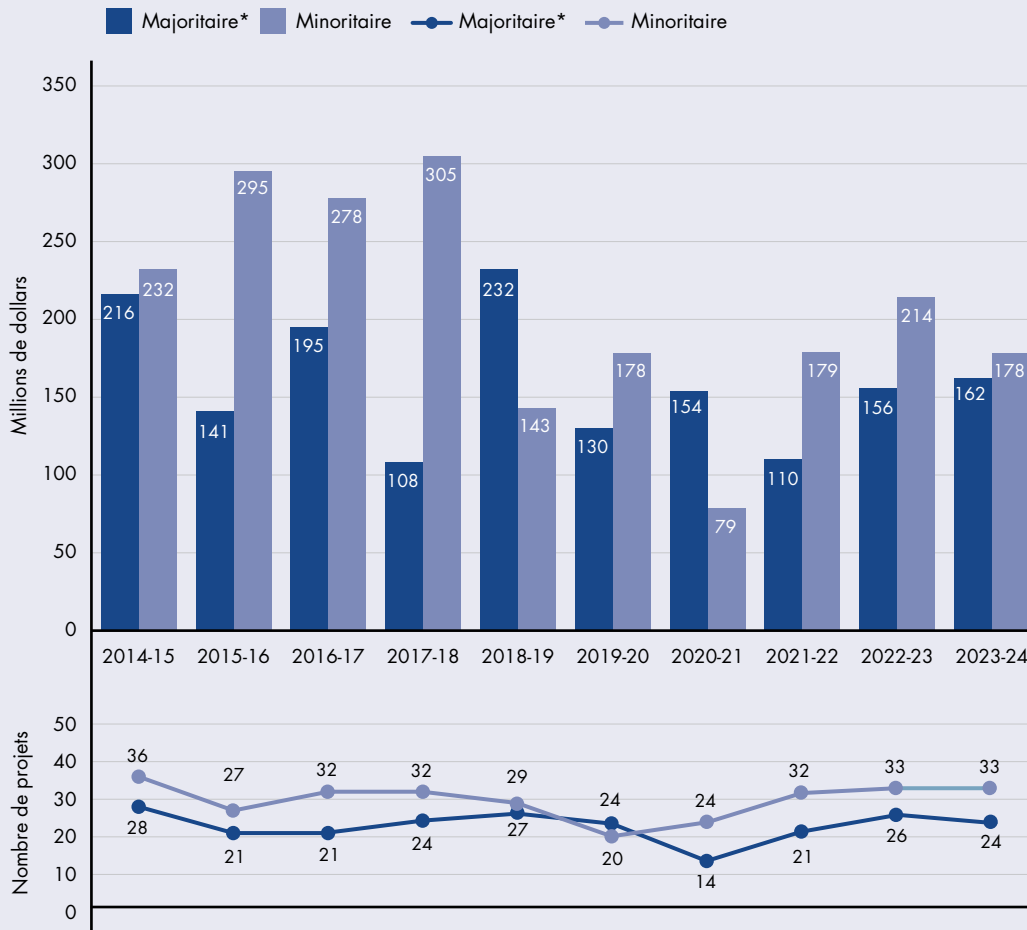
Source : Téléfilm Canada.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Statistiques en date de avril 2024.

* Le volume des coproductions représente la valeur globale des budgets totaux des projets de coproduction. Le volume total des productions comprend la participation financière des producteurs canadiens (c.-à-d. la part canadienne des budgets) et des producteurs étrangers (c.-à-d. la part étrangère des budgets).

** Les totaux en langue anglaise pour 2023-2024 comprennent les projets dans la catégorie « autre langue ».

Tableau 5-3 Coproductions audiovisuelles régies par des traités, production canadienne majoritaire ou minoritaire



Source : Téléfilm Canada.

Remarque : Statistiques en date de avril 2024.

* Les statistiques relatives aux coproductions régies par des traités majoritairement canadiens comprennent les projets dont la part canadienne des dépenses correspondait à 50 % ou plus du budget total du projet.

Tableau 5-4 Coproductions audiovisuelles régies par des traités, production canadienne majoritaire ou minoritaire

M\$	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Par langue										
Anglais	2,7	5,1	4,2	2,2	3,8	6,0	2,6	3,4	4,2	4,1
Français	1,7	3,5	1,7	1,0	3,0	2,0	3,2	3,4	5,1	3,6
Par moyen de diffusion										
Émissions de télévision	2,0	1,6	1,7	1,3	2,6	3,4	2,6	3,6	4,2	4,1
Longs métrages	5,7	5,5	6,2	4,1	3,9	3,6	6,8	3,3	4,4	3,4
Tous les projets	2,6	4,1	3,1	1,8	3,8	3,6	2,8	3,4	4,4	3,6

Source : Téléfilm Canada.

Remarque : Statistiques en date de avril 2024.

Tableau 5-5 Pays partenaires des coproductions audiovisuelles régies par des traités, 2014-2015 à 2023-2024

	Nombre de projets	Total des budgets globaux (M\$)	Part du Canada	
			M\$	%
France	129	920	351	38 %
Royaume-Uni	111	678	346	51 %
Irlande	38	742	263	35 %
Allemagne	33	219	115	53 %
Israël	21	42	27	64 %
Belgique	19	144	81	56 %
Australie	18	123	66	54 %
Nouvelle-Zélande	15	73	26	36 %
Afrique du Sud	12	51	23	44 %
Italie	11	39	12	32 %
Suisse	10	24	14	56 %
Hongrie	9	167	78	46 %
Autres coproductions bipartites	68	232	117	51 %
Coproductions multipartites*	34	230	80	35 %
Total	528	3,684	1,598	43 %

Source : Téléfilm Canada.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Statistiques en date de avril 2024. Les chiffres des pays énumérés ci-dessus ne comprennent pas la participation à des coproductions multipartites.

* Les productions multipartites comprennent les projets de coproduction audiovisuelle régis par des traités pour lesquels le Canada compte au moins deux pays partenaires.

ÉMISSIONS DE TÉLÉVISION

Tableau 5-6 Coproductions audiovisuelles régies par des traités, volume* et nombre de projets, secteur télévisuel

	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Anglais										
Part canadienne des budgets (M\$)	104	107	97	87	76	46	63	—**	—**	31
Part étrangère des budgets (M\$)	170	175	174	192	63	99	55	—**	—**	75
Total (M\$)	274	282	271	279	139	145	118	—**	—**	106
Nombre de projets	35	23	26	20	18	15	23	—**	—**	16
Français										
Part canadienne des budgets (M\$)	5	2	7	7	4	3	1	—**	—**	4
Part étrangère des budgets (M\$)	7	3	18	10	13	3	4	—**	—**	5
Total (M\$)	12	5	25	17	17	6	5	—**	—**	9
Nombre de projets	7	4	8	16	5	4	4	—**	—**	4
Toutes les langues										
Part canadienne des budgets (M\$)	109	108	104	94	80	49	65	42	64	35
Part étrangère des budgets (M\$)	177	178	193	202	76	102	58	69	95	80
Total (M\$)	286	287	297	296	156	151	123	111	159	115
Nombre de projets	42	27	34	36	23	19	27	20	24	20

Source : Téléfilm Canada.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Statistiques en date de avril 2024.

* Le volume des coproductions représente la valeur globale des budgets totaux des projets de coproduction. Le volume total des productions comprend la participation financière des producteurs canadiens (c.-à-d. la part canadienne des budgets) et des producteurs étrangers (c.-à-d. la part étrangère des budgets).

** Les statistiques ne peuvent être divulguées en raison du faible nombre de projets.

Tableau 5-7 Coproductions audiovisuelles régies par des traités, volume* et nombre de projets par genre, segment de la télévision

	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Total des budgets mondiaux (M\$)										
Dramatique (fiction)	184	185	222	223	52	98	36	24	47	34
Documentaire	63	23	35	33	45	17	32	14	48	25
Jeunesse	39	78	39	40	58	35	55	73	64	56
Total	286	287	297	296	156	151	123	111	159	115
Nombre de projets										
Dramatique (fiction)	8	5	7	4	–**	6	7	5	6	4
Documentaire	27	16	21	27	16	8	14	7	14	10
Jeunesse	7	6	6	5	–**	5	6	8	4	6
Total	42	27	34	36	23	19	27	20	24	20
Budgets moyens des projets (M\$)										
Dramatique (fiction)	23,0	37,1	31,7	55,8	–**	16,3	5,1	4,8	7,9	8,5
Documentaire	2,3	1,5	1,7	1,2	2,8	2,2	2,3	2,0	3,4	2,5
Jeunesse	5,5	13,0	6,5	8,0	–**	7,0	9,1	9,1	15,9	9,3
Tous les genres	6,8	10,6	8,7	8,2	6,8	7,9	4,6	5,6	6,6	5,8

Source : Téléfilm Canada.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Statistiques en date de avril 2024.

* Le volume des coproductions représente la valeur globale des budgets totaux des projets de coproduction. Le volume total des productions comprend la participation financière des producteurs canadiens (c.-à-d. la part canadienne des budgets) et des producteurs étrangers (c.-à-d. la part étrangère des budgets).

** Les statistiques ne peuvent être divulguées en raison du faible nombre de projets.

Exhibit 5-8 Pays partenaires des coproductions audiovisuelles régies par des traités, segment de la télévision, 2014-2015 à 2023-2024

	Nombre de projets	Total des budgets globaux (M\$)	Part du Canada	
			M\$	%
Royaume-Uni	83	495	236	48 %
France	66	332	116	35 %
Irlande	16	551	137	25 %
Allemagne	15	32	12	37 %
Australie	15	111	62	56 %
Nouvelle-Zélande	13	47	12	26 %
Israël	8	17	12	71 %
Afrique du Sud	5	26	7	28 %
Hongrie	5	124	57	46 %
Belgique	4	42	24	58 %
Autres coproductions bipartites	25	79	36	46 %
Coproductions multipartites*	17	126	38	30 %
Total	272	1 981	749	38 %

Source : Téléfilm Canada.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Statistiques en date de avril 2024.

* Les productions multipartites comprennent les projets de coproduction audiovisuelle régis par des traités pour lesquels le Canada compte plus de deux pays partenaires.

LONGS MÉTRAGES

Tableau 5-9 Coproductions audiovisuelles régies par des traités, volume* et nombre de projets, par langue, segment des longs métrages cinématographiques

	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24*
Anglais										
Part canadienne des budgets (M\$)	77	35	—***	45	109	68	53	53	75	98
Part étrangère des budgets (M\$)	55	39	—***	35	79	45	33	48	62	72
Total (M\$)	133	73	—***	79	188	113	86	101	137	170
Nombre de projets	15	8	—***	15	26	20	8	22	20	30
Français										
Part canadienne des budgets (M\$)	16	31	—***	6	7	8	8	20	29	24
Part étrangère des budgets (M\$)	13	45	—***	31	23	37	15	56	46	30
Total (M\$)	29	76	—***	37	30	45	23	76	75	54
Nombre de projets	7	13	—***	5	7	5	3	11	15	7
Toutes les langues										
Part canadienne des budgets (M\$)	93	66	87	51	116	77	61	73	104	123
Part étrangère des budgets (M\$)	69	83	90	66	102	81	48	105	108	101
Total (M\$)	161	149	177	117	218	158	109	178	212	224
Nombre de projets	22	21	19	20	33	25	11	33	35	37

Source : Téléfilm Canada.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Statistiques en date de avril 2024.

* Le volume des coproductions représente la valeur globale des budgets totaux des projets de coproduction. Le volume total des productions comprend la participation financière des producteurs canadiens (c.-à-d. la part canadienne des budgets) et des producteurs étrangers (c.-à-d. la part étrangère des budgets).

** Les totaux en langue anglaise pour 2023-2024 comprennent les projets dans la catégorie « autre langue ».

*** Les statistiques ne peuvent être divulguées en raison du faible nombre de projets.

Tableau 5-10 Pays partenaires des coproductions audiovisuelles régies par des traités, segment du long métrage cinématographique, 2014-2015 à 2023-2024

	Nombre de projets	Total des budgets globaux (M\$)	Part du Canada	
			M\$	%
France	63	589	236	40 %
Royaume-Uni	28	183	110	60 %
Irlande	22	191	126	66 %
Allemagne	18	187	103	55 %
Belgique	15	102	57	55 %
Israël	13	25	15	59 %
Suisse	9	24	13	56 %
Italie	8	9	5	48 %
Afrique du Sud	7	25	15	60 %
Hongrie	4	43	20	47 %
Danemark	4	33	16	48 %
Cuba	4	13	9	72 %
Autres coproductions bipartites	44	175	82	47 %
Coproductions multipartites*	17	104	42	41 %
Total	256	1 704	849	50 %

Source : Téléfilm Canada.

Remarque : Statistiques en date de avril 2024. Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les chiffres des pays énumérés ci-dessus ne comprennent pas la participation à des coproductions multipartites.

* Les productions multipartites comprennent les projets de coproduction audiovisuelle régis par des traités pour lesquels le Canada compte plus de deux pays partenaires.

6. Production étrangère et services de production

Le segment de la production étrangère et des services de production est principalement composé de films et d'émissions de télévision tournés au Canada par des producteurs généralement étrangers avec la participation de fournisseurs de services canadiens. Cela comprend le travail sur des effets visuels effectué par des studios canadiens pour des émissions de télévision et des films étrangers. Pour la majorité des projets de production étrangère et de services de production, les droits d'auteurs sont détenus par des producteurs non canadiens.

Au cours des dernières années, ce secteur a contribué à la production de nombreux films diffusés à l'échelle mondiale. Parmi les films hollywoodiens récents qui ont été tournés au Canada ou dont les effets visuels ont été réalisés au Canada, mentionnons *Tron: Ares*, *Heretic* et *Trap*.

Le Canada est aussi devenu une destination pour le tournage de nombreuses séries télévisées commandées par des studios américains, des réseaux américains ou des services de vidéo sur demande par abonnement (VSDA). Certaines séries récentes comprennent les dernières saisons de *The Last of Us*, *Fargo* et *Reacher*.

Grèves à Hollywood en 2023 : Au cours de l'exercice 2023-2024, Hollywood a connu deux grèves majeures de plusieurs mois. La grève de la Writers Guild of America (WGA) s'est déroulée du 2 mai au 27 septembre 2023, tandis que la grève de la Screen Actors Guild – American Federation of Television and Radio Artists (SAG-AFTRA) s'est déroulée du 14 juillet au 8 novembre 2023. Ces grèves ont entraîné une diminution importante du volume de production étrangère et de services de production, tant au Canada qu'aux États-Unis et à l'échelle mondiale durant l'exercice 2023-2024.

Faits saillants de 2023-2024



- Le volume total de la production du segment PESP au Canada a diminué de 26,1 %, passant de 6,65 milliards de dollars à 4,73 milliards de dollars.
- Le nombre total de projets du segment PESP a diminué, passant de 640 à 444.
- Le volume total du segment PESP pour des séries télévisées a diminué de 30,8 % pour atteindre 2,99 milliards de dollars.
- Le nombre de séries télévisées du segment PESP tournées au Canada a diminué, passant de 345 à 220.
- Le volume total de production de longs métrages dans le segment PESP a diminué de 4,9 % pour atteindre 1,52 milliard de dollars.
- Le nombre de longs métrages du segment PESP tournés au Canada a diminué, passant de 190 à 162.
- Le volume total des autres productions télévisuelles²⁹ dans le segment PESP a diminué de 54,9 % pour s'établir à 211 millions de dollars.
- Le nombre d'autres projets télévisuels dans le segment PESP a diminué de 105 à 62.

²⁹ Les autres productions télévisuelles comprennent des téléfilms, des émissions spéciales, des projets pilotes et d'autres émissions d'un seul épisode. Cela ne comprend pas les miniséries, qui sont comptabilisées dans la catégorie des séries télévisées.

Après la pandémie de COVID-19, un ralentissement général de la croissance des commandes à l'échelle mondiale s'est combiné aux grèves des auteurs et des acteurs à Hollywood pour entraîner une baisse de la production dans le segment PESP en 2023-2024. Le volume total de la production dans le segment PESP a chuté de 26,1 % pour s'établir à 4,73 milliards de dollars, soit le plus bas niveau depuis 2016-2017 (tableau 6-1).

Au cours des dernières années, le segment PESP au Canada a été soutenu par une demande mondiale continue de contenu original, provenant tout particulièrement des studios américains, des diffuseurs étrangers et des services de vidéo sur demande par abonnement (VSDA), comme Netflix, Amazon Prime Video, Disney+ et Apple TV+. Toutefois, en 2023, la production des projets de ces services de VSDA a été interrompue en raison des grèves à Hollywood. Bien que ces studios étrangers et ces services de VSDA continueront probablement de venir au Canada pour un certain nombre de leurs productions de séries et de longs métrages, l'activité de production globale n'est plus aussi robuste et n'a pas encore atteint les niveaux d'avant les grèves.

La production d'autres contenus télévisuels (c.-à-d., films télévisés, émissions spéciales et émissions d'un seul épisode) – dont une grande partie devait être destinée aux services de VSDA – avait grimpé à 828 millions de dollars en 2021-2022 avant de revenir à 468 millions de dollars en 2022-2023 (tableau 6-1). En 2023-2024, le volume du segment PESP pour ce type de contenu a chuté de 54,9 % pour s'établir à 211 millions de dollars, le nombre de projets ayant aussi chuté de 41,0 % pour s'établir à 62 (tableau 6-2).

La production de séries télévisées dans le segment PESP a également chuté en 2023-2024. Au total, le segment PESP a produit 220 séries télévisées tournées au Canada en 2023-2024, une baisse par rapport à 345 en 2022-2023 (tableau 6-2). Le tournage de ces 220 séries télévisées a généré des dépenses de production de 2,99 milliards de dollars, soit une diminution de 30,8 % en 2023-2024 (tableau 6-1).

Les grèves d'Hollywood semblent avoir eu moins d'effet sur la production de longs métrages du segment PESP au Canada en 2023-2024. Cela peut être dû en partie aux méthodes de comptabilité de production et à l'attraction du Canada comme lieu de production pour les effets visuels.

- La valeur totale de la production cinématographique est enregistrée à partir du premier jour des principaux travaux de prise de vue. Ainsi, si les travaux d'un long métrage du segment PESP commencent en 2023-2024 avant d'être mis en pause, le volume de production pour ce long métrage serait tout de même enregistré pour cet exercice.
- Aussi, si un long métrage du segment PESP retardé en raison de la grève à Hollywood a néanmoins pu commencer ses principaux travaux de prise de vue avant le 31 mars 2024, son volume sera comptabilisé dans l'exercice 2023-2024 même si la majeure partie du tournage a eu lieu en 2024-2025.
- De plus, les travaux d'effets visuels pour de nombreux films ont pu se poursuivre sans acteurs ni écrivains durant les grèves.

Le nombre de longs métrages du segment PESP tournés au Canada en 2023-2024 a diminué de 14,7 %, passant de 190 à 162. Toutefois, le volume total de production généré par ces films n'a diminué que de 4,9 %, passant de 1,60 milliard à 1,52 milliard de dollars (tableaux 6-1 et 6-2).

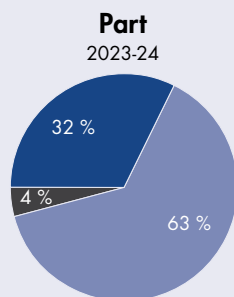
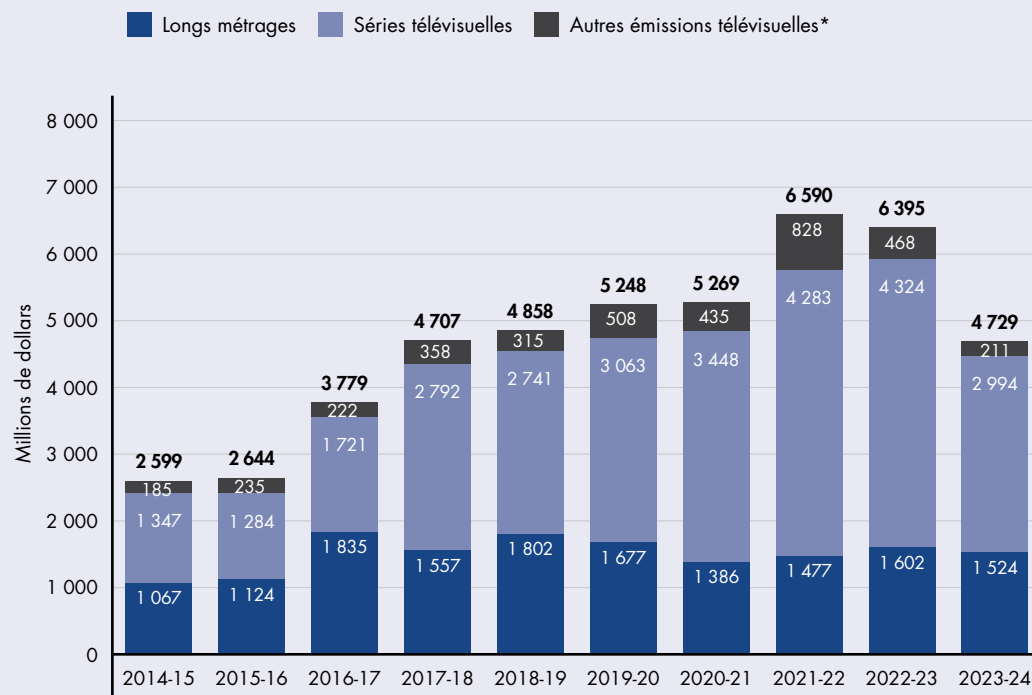
Même s'il y a eu une baisse globale de 26,1 % du volume global de la production du segment PESP au Canada en 2023-2024, on observe d'importantes variations d'une province ou d'un territoire à l'autre. Certaines provinces et certains territoires ont même enregistré des hausses d'une année à l'autre (tableau 6-4). En effet, les provinces et les territoires qui ont historiquement accueilli une quantité importante de production télévisuelle en prise de vue réelle du segment PESP ont enregistré la plus grande part de la baisse globale dans ce segment entre 2022-2023 et 2023-2024.

- La **Colombie-Britannique** demeure la première province canadienne dans le segment PESP, bien que son volume de production dans ce segment ait chuté de 36,5 % ou 965 millions de dollars pour atteindre 1,68 milliard de dollars en 2023-2024.
- Le segment PESP au **Québec** a affiché relativement plus de résilience face aux grèves de 2023-2024. Cela était probablement dû à la popularité de la province comme destination pour la production d'effets visuels dans le segment PESP. Le volume de production du segment PESP au Québec a diminué de seulement 7,9 %, ou 122 millions \$, pour s'établir à 1,42 milliard \$. En raison de cette résilience, le Québec a dépassé l'Ontario en tant que deuxième centre de production du segment PESP.
- L'**Ontario** a connu une baisse semblable à celle de la Colombie-Britannique. Son volume de production dans le segment PESP a chuté de 35,2 %, soit 698 millions de dollars, pour s'établir à 1,28 milliard de dollars. Par conséquent, l'Ontario est passé du deuxième au troisième plus important centre de production du segment PESP au Canada en 2023-2024.
- En revanche, l'**Alberta** a presque triplé sa production dans le segment PESP en 2023-2024, son volume total étant passé de 49 millions de dollars à 192 millions de dollars. Le tournage de plusieurs séries télévisées américaines en Alberta, dont *The Last of Us*, *The Abandons* et *Billy the Kid Season 2* a contribué à accroître son volume de production dans ce segment.

- Le **Manitoba**, comme l'Alberta, a aussi accru son volume de production dans le segment PESP en 2023-2024, ce volume ayant augmenté de 10 % pour atteindre 66 millions de dollars. Selon Musique et film Manitoba, les grèves d'Hollywood ont toutefois effectivement nui à la reprise de la production du segment PESP dans la province, passant d'un creux sur cinq ans en 2022-2023 à des niveaux historiques. Les productions du segment PESP qui ont pu poursuivre leur tournage en 2023-2024 ont été en mesure d'allouer une plus grande partie de leurs budgets à l'intérieur de la province, amortissant ainsi une certaine partie de l'impact des grèves.
- La **Nouvelle-Écosse** n'a pas été à l'abri des grèves d'Hollywood de 2023. Son volume de production dans le segment PESP a chuté de 32,2 %, passant de 118 millions de dollars à 80 millions de dollars en 2023-2024.
- **Terre-Neuve-et-Labrador** a aussi connu une croissance dans le segment PESP, passant de zéro en 2022-2023 à 5 millions de dollars en 2023-2024.
- Dans l'ensemble des **territoires**, un total de 4 millions de dollars a été consacré à la production dans le segment PESP en 2023-2024. Il s'agit du même volume global qu'en 2022-2023.

TOTAL DES PRODUCTIONS ET TYPES

Tableau 6-1 Volume de productions étrangères et services de production, par type



Taux de croissance annuel moyen

Type	2023-23	2014-15 à 2023-24
Longs métrages	(4,9 %)	4,0 %
Séries télévisuelles	(30,8 %)	9,3 %
Autres émissions télévisuelles*	(54,9 %)	1,4 %
Moyenne : tous les types	(26,1 %)	6,9 %

Source : Association des agences provinciales de financement.

Remarque : Les totaux sont fondés sur les données disponibles et ne tiennent pas compte des données non disponibles.

* Comprend des téléfilms, des émissions spéciales, des projets pilotes et d'autres émissions d'un seul épisode. Avant 2017-2018, les miniséries faisaient partie de la catégorie « Autres émissions télévisuelles ». En 2017-2018, les statistiques des miniséries ont été comptabilisées dans la catégorie des séries télévisées. Pour cette raison, la croissance de la production des séries télévisées d'une année à l'autre est légèrement surestimée en 2017-2018. Toutefois, la grande majorité de la production dans la catégorie des séries télévisées demeure probablement composée de séries plutôt que de miniséries.

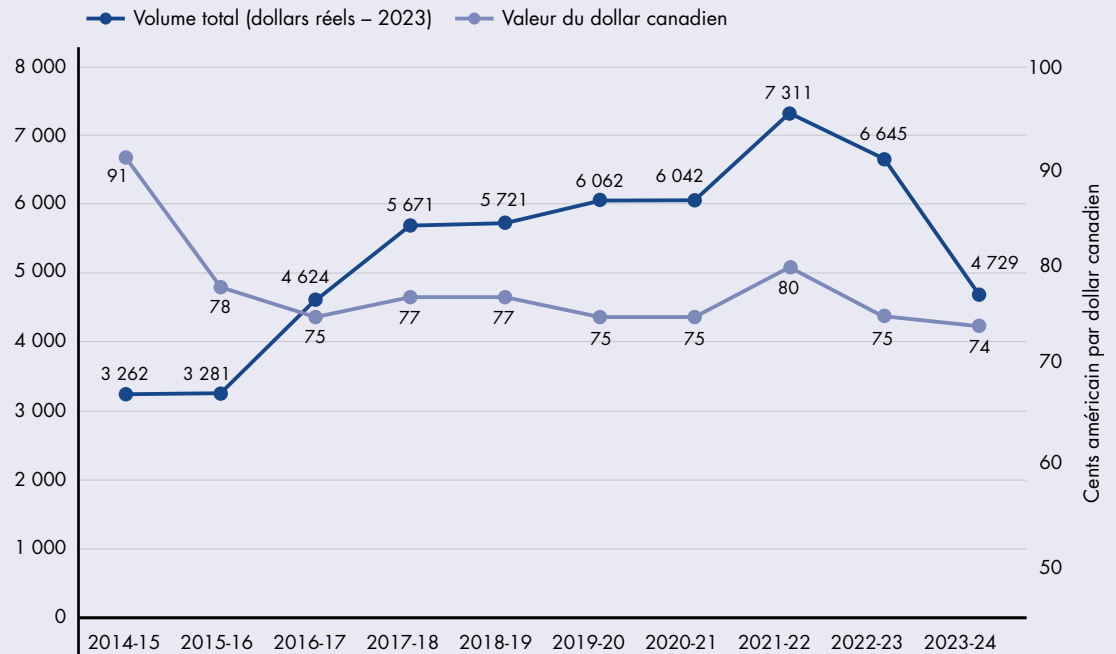
Tableau 6-2 Nombre de productions étrangères et services de production, par type

	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Longs métrages	111	128	186	167	164	166	141	154	190	162
Séries télévisuelles	115	156	137	209	208	224	277	326	345	220
Autres émissions télévisuelles*	53	71	77	104	93	131	93	131	105	62
Total	279	355	400	480	465	521	511	611	640	444

Source : Association des agences provinciales de financement.

Remarque : Les totaux sont fondés sur les données disponibles et ne tiennent pas compte des données non disponibles.

* Comprend des téléfilms, des émissions spéciales, des projets pilotes et d'autres émissions d'un seul épisode. Avant 2017-2018, les miniséries faisaient partie de la catégorie « Autres émissions télévisuelles ». En 2017-2018, les statistiques des miniséries ont été comptabilisées dans la catégorie des séries télévisées. Pour cette raison, la croissance de la production des séries télévisées d'une année à l'autre est légèrement surestimée en 2017-2018. Toutefois, la grande majorité de la production dans la catégorie des séries télévisées demeure probablement composée de séries plutôt que de miniséries.

Tableau 6-3 Volume de production étrangère et de services de production en fonction du dollar canadien (en dollar indexé et selon la valeur du dollar canadien)

Source : Banque du Canada, Statistique Canada et Association des agences provinciales de financement.

RÉGION

Tableau 6-4 Volume de production étrangère et de services de production par province ou territoire

(M\$)	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	Part en 2023-24	Variation de 2023 à 2024
Colombie-Britannique*	1 672	1 574	2 311	3 040	2 816	2 347	2 719	2 848	2 644	1 679	36 %	(36.5 %)
Québec	275	282	404	666	771	1 142	922	1 421	1 540	1 418	30 %	(7.9 %)
Ontario	545	698	882	869	985	1 541	1 426	1 672	1 981	1 283	27 %	(35.2 %)
Alberta	92	34	54	31	86	0	68	441	49	192	4 %	291.8 %
Nouvelle-Écosse	n/a	12	39	12	26	40	46	91	118	80	2 %	(32.2 %)
Manitoba	11	42	70	89	167	171	84	105	60	66	1 %	10.0 %
Terre-Neuve-et-Labrador	0	0	0	0	0	0	0	8	0	5	<1 %	-
Territoires*	3	3	18	1	7	8	4	3	4	4	<1 %	0.0 %
Saskatchewan	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0 %	-
Nouveau-Brunswick	1	0	0	0	0	0	n/a	0	0	0	0 %	-
Île-du-Prince-Édouard	<1	0	0	0	0	0	n/a	0	0	0	0 %	-
Total	2 599	2 644	3 779	4 707	4 858	5 248	5 269	6 590	6 395	4 729	100.0 %	(26.1 %)

Source : Association des agences provinciales de financement.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les statistiques publiées par les agences provinciales de financement peuvent différer de celles qui figurent dans *Profil 2024*. Se reporter aux *Remarques méthodologiques* pour plus de détails.

S.O. : Données non disponibles ou supprimées à des fins de confidentialité.

* À compter de 2021-2022, Creative BC a commencé à déclarer les activités de production et les dépenses en fonction de l'exercice au cours duquel les principaux travaux de prise de vue ou d'animation ont commencé. Avant 2021-2022, Creative BC déclarait les activités de production et les dépenses en fonction de l'exercice financier au cours duquel la demande de crédit d'impôt d'un projet était acceptée. Par conséquent, les statistiques de production annuelles entre 2020-2021 et 2021-2022 pourraient ne pas être directement comparables.

** Yukon, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest.

PAYS

Tableau 6-5 Productions étrangères et services de production, selon le pays titulaire des droits d'auteur

	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Nombre de projets										
États-Unis	197	261	304	364.5	365	409	404	526.5	560	386
Autres pays étrangers	57	67	72.5	77.5	69	72	72.5	55.5	62	45
Canada*	25	27	23.5	38	31	40	34.5	29.0	18	13
Total	279	355	400	480	465	521	511	611	640	444
Part du total										
États-Unis	71 %	74 %	76 %	76 %	78 %	79 %	79 %	86 %	88 %	86 %
Autres pays étrangers	20 %	19 %	18 %	16 %	15 %	14 %	14 %	9 %	10 %	11 %
Canada*	9 %	8 %	6 %	8 %	7 %	8 %	7 %	5 %	3 %	3 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Association des agences provinciales de financement.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

* Les projets canadiens dans le secteur de la production étrangère et des services de production comprennent les projets réalisés par des producteurs canadiens principalement pour des publics étrangers ou dans le cadre de coentreprises internationales. Les coentreprises internationales comprennent les films et les émissions de télévision réalisés sous forme de coproductions internationales, mais hors des limites d'un traité de coproduction audiovisuelle.

7. Production interne des télédiffuseurs

La production interne des télédiffuseurs (« production interne ») est composée des émissions de télévision produites à l'interne par des télédiffuseurs traditionnels privés, des diffuseurs publics et des services facultatifs et sur demande. Elle consiste principalement en des émissions de nouvelles et de sports, mais peut aussi inclure d'autres genres.

Les statistiques de la présente section portent sur l'année de diffusion 2023, qui s'étend du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023.

Faits saillants de 2023



- Les dépenses consacrées à la production interne par des services facultatifs et sur demande ont augmenté de 0,4 % pour atteindre 558 millions de dollars.
- Les dépenses consacrées à la production interne d'émissions de nouvelles ont augmenté de 2,8 % pour atteindre 729 millions de dollars.



- Le volume total de production interne a diminué de 3,3 % pour atteindre 1,16 milliard de dollars.
- Les dépenses de production interne des diffuseurs traditionnels ont diminué de 6,4 % pour atteindre 601 millions de dollars.
- Les dépenses consacrées à la production interne d'émissions de sports ont diminué de 23,3 % pour atteindre 257 millions de dollars.

Après avoir rebondi au-dessus de 1,1 milliard de dollars au cours de l'année de radiodiffusion 2022, les dépenses de production interne des radiodiffuseurs ont diminué de 3,3 % pour s'établir à 1,16 milliard de dollars au cours de l'année de diffusion 2023 (tableau 7-1). Cette baisse était entièrement concentrée dans le sous-segment de la télévision générale, alors que les dépenses de production interne dans le sous-segment des services facultatifs et sur demande ont, en fait, augmenté, quoique de moins de 1 %.

Dans le sous-segment des services facultatifs et sur demande, les dépenses ont augmenté de 0,4 % pour atteindre 558 millions de dollars (tableau 7-1). Dans le sous-segment de la télévision générale (y compris les diffuseurs traditionnels privés, CBC/Radio-Canada et les diffuseurs éducatifs provinciaux), les dépenses ont diminué de 41 millions de dollars, soit de 6,4 % (tableau 7-1). Cette diminution reflète le fait que 2022 a inclus des niveaux plus élevés de dépenses en programmation sportive en raison de la distribution par CBC/Radio-Canada des Jeux olympiques d'hiver de 2022 à Pékin³⁰. En effet, dans l'ensemble des sous-segments de la télévision générale, des services facultatifs et sur demande en 2023, les dépenses globales consacrées à la production interne pour des émissions sportives ont diminué de 23,3 % pour atteindre 257 millions de dollars (tableau 7-2). Parallèlement, les dépenses en émissions de nouvelles ont augmenté de 2,8 % pour atteindre 729 millions de dollars, et ont maintenu un niveau relativement statique sur la période de 5 ans. Les dépenses consacrées aux autres genres ont également augmenté de 12,3 % pour atteindre 173 millions de dollars.

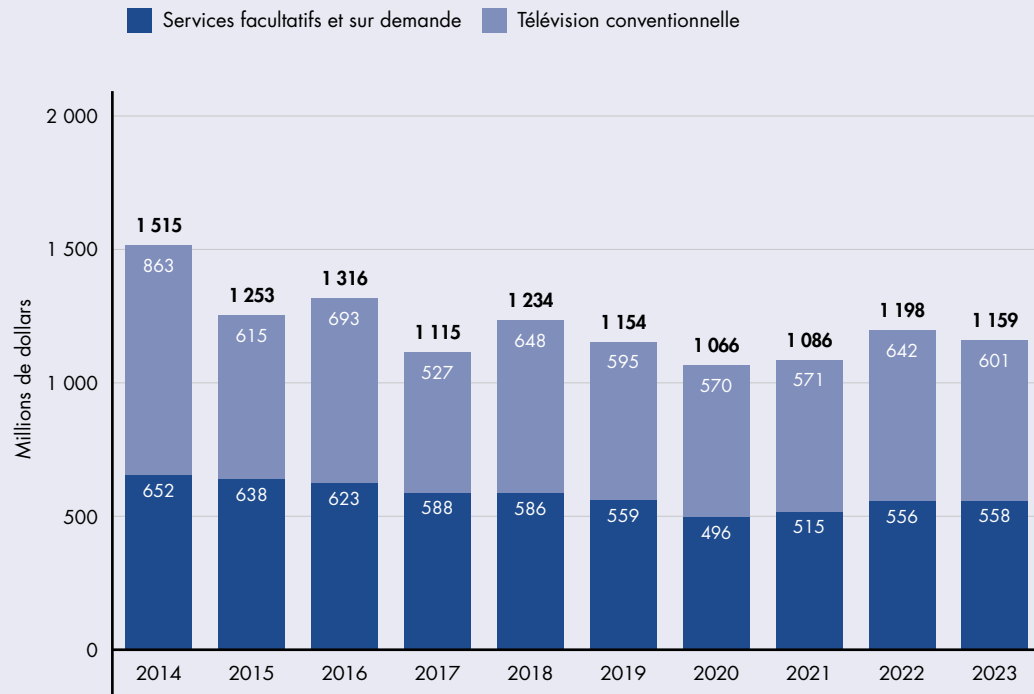
La production interne des télédiffuseurs est demeurée très concentrée en Ontario et au Québec en 2023. Ces deux provinces, qui abritent la grande majorité de l'industrie canadienne de la télédiffusion, représentaient 78 % du volume total de la production interne des radiodiffuseurs au Canada (tableau 7-3). Cette part était supérieure à la part de la production télévisuelle canadienne par des producteurs indépendants et affiliés à des diffuseurs autres que les télédiffuseurs de ces deux provinces, qui se situe à 68 % (tableau 3-12).

Sur une plus longue période, le volume de production interne des télédiffuseurs a également connu une baisse. En 2023, le volume de production interne des radiodiffuseurs demeurait 23,5 % moins élevé que le sommet de 1,52 milliard de dollars sur 10 ans en 2014 (tableau 7-1).

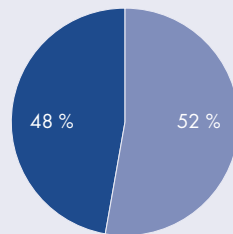
³⁰ Calculs fondés sur les données du CRTC (2023b). *Télévision générale : Relevés statistiques et financiers, 2018-2022*. CRTC (2022b). *Télévision générale : Relevés statistiques et financiers, 2017-2021*.

VOLUME DE PRODUCTION

Tableau 7-1 Volume de productions internes des télédiffuseurs, par sous-segment



Part
2023



Taux de croissance annuel moyen

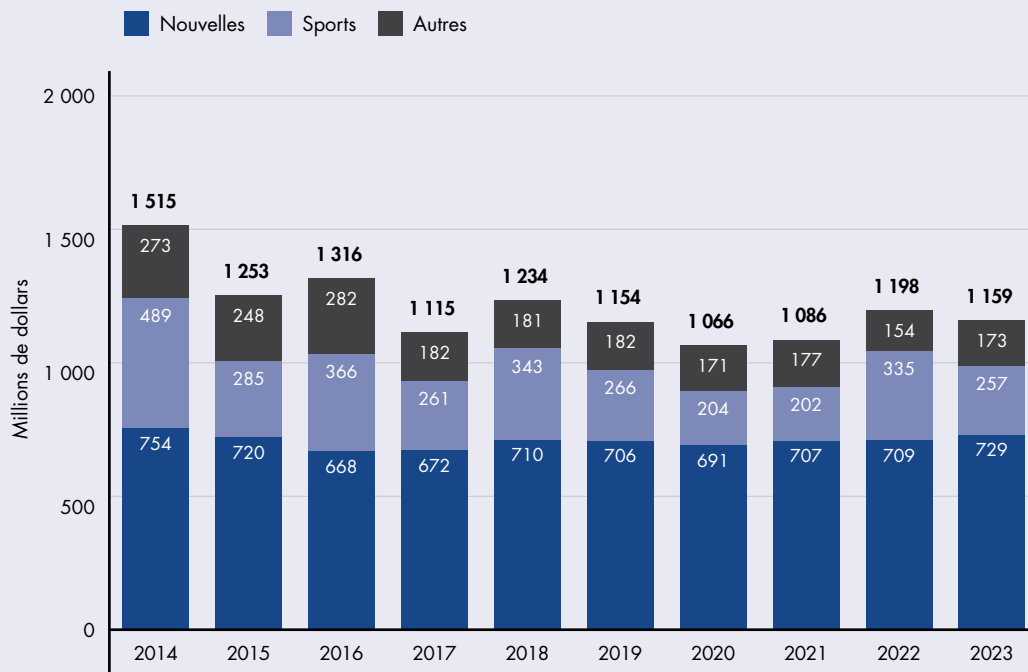
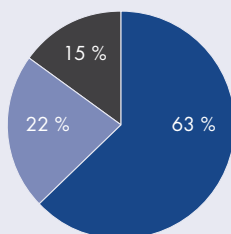
Sous-segment	2023	2014 à 2023
Services facultatifs et sur demande	0,4 %	(1,7 %)
Télévision générale	(6,4 %)	(3,9 %)
Moyenne : tous les sous-segments	(3,3 %)	(2,9 %)

Sources : Estimations fondées sur les données recueillies auprès du CRTC.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

GENRES

Tableau 7-2 Volume de productions internes des télédiffuseurs, par genre

Part
2023

Taux de croissance annuel moyen

Genre	2023	2014 à 2023
Nouvelles	2,8 %	(0,4 %)
Sports*	(23,3 %)	(6,9 %)
Autre	12,3 %	(4,9 %)
Moyenne : tous les genres	(3,3 %)	(2,9 %)

Sources : Estimations fondées sur les données recueillies auprès du CRTC.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

* Exclut les montants versés pour les droits des émissions sportives.

RÉGION

Tableau 7-3 Volume de productions internes des télédiffuseurs, par province et territoire

(M\$)	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2022	Part 2023
Ontario	885	677	729	612	686	622	570	571	669	621	54 %
Québec	331	279	307	258	296	272	247	257	287	279	24 %
Alberta	91	94	88	80	83	87	85	85	82	88	8 %
Colombie-Britannique	101	97	96	87	87	89	80	81	79	86	7 %
Manitoba	29	30	28	25	26	27	26	33	26	27	2 %
Saskatchewan	27	27	24	20	20	21	21	21	20	21	2 %
Nouvelle-Écosse	27	26	23	16	17	18	17	18	17	17	1 %
Nouveau-Brunswick	11	11	10	8	9	9	9	10	9	9	1 %
Terre-Neuve-et-Labrador	10	9	8	7	7	7	7	8	7	8	1 %
Île-du-Prince-Édouard	2	2	2	1	1	1	2	2	1	2	<1 %
Territoires*	3	2	1	1	1	1	1	1	1	1	<1 %
Total	1 515	1 253	1 316	1 115	1 234	1 154	1 066	1 086	1 198	1 159	100 %

Sources : Estimations fondées sur les données recueillies auprès du CRTC, de CBC/Radio-Canada et de Statistique Canada.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les statistiques publiées par les agences provinciales de financement peuvent différer de celles qui figurent dans Profil 2023. Se reporter aux Remarques méthodologiques pour plus de détails.

* Yukon, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest.

8. Distribution

L'industrie canadienne de la distribution comprend des sociétés sous contrôle canadien et sous contrôle étranger qui diffusent du contenu cinématographique et télévisuel par l'entremise de cinémas, de télédiffuseurs, de grossistes, de Blu-ray/DVD et d'autres plateformes vidéo. Parmi les principales sociétés de distribution sous contrôle canadien, mentionnons Elevation Pictures and Immina Films, ainsi que les maisons de distribution de sociétés de production indépendantes canadiennes comme WildBrain Ltd., Cineflix Media et Thunderbird Entertainment. Les sociétés de distribution sous contrôle étranger qui exercent leurs activités au Canada comprennent les sociétés de distribution des grands studios hollywoodiens.

Remarque : Depuis 2011, Statistique Canada publie seulement les données sur l'industrie de la distribution audiovisuelle tous les deux ans. Par conséquent, les données sur les revenus de l'industrie ne sont pas disponibles pour 2012, 2014, 2016, 2018, 2020 et 2022. L'année la plus récente de données publiées est 2023. Les données sur les investissements des distributeurs dans les émissions de télévision et les films canadiens proviennent du Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens (BCPAC) et sont, quant à elles, disponibles pour chaque exercice financier.

Faits saillants de 2023-2024



- Les revenus de l'ensemble de l'industrie de la distribution canadienne ont augmenté de 14,9 % entre 2021 et 2023 pour atteindre un total de 1,59 milliard de dollars.
- Les revenus tirés de la distribution d'émissions de télévision et de films canadiens ont augmenté de 3,1 % en 2023 (par rapport à 2021) pour atteindre un total de 230 millions de dollars.
- Les ventes d'émissions de télévision et de films canadiens aux marchés étrangers en 2023 ont augmenté de 16,7 % (par rapport à 2021) pour atteindre un total de 126 millions de dollars.



- Les revenus tirés de la distribution d'émissions de télévision et de films canadiens représentaient 14,4 % des revenus totaux de l'industrie en 2023, soit une baisse de 16,1 % par rapport à 2021.
- L'investissement des distributeurs canadiens dans les émissions de télévision et les films canadiens en 2023-2024 a diminué de 31,6 % (par rapport à 2022-2023), totalisant 360 millions de dollars.

Bien que les revenus totaux de l'industrie canadienne de la distribution cinématographique et télévisuelle se soient élevés à plus de 2 milliards de dollars en 2017, ils avaient diminué de plus d'un tiers entre 2017 et 2021 (tableau 8-1). Entre 2021 et 2023, les revenus totaux se sont toutefois redressés de 14,9 % pour atteindre 1,59 milliard de dollars.

Selon Statistique Canada, ce rebond des revenus entre 2021 et 2023 s'explique en grande partie par le rétablissement de la capacité des principaux canaux de distribution, notamment les salles de cinéma et les festivals du film, aux niveaux d'avant la pandémie, à la suite d'activités réduites durant la pandémie de COVID-19 et au cours des deux années suivantes³¹.

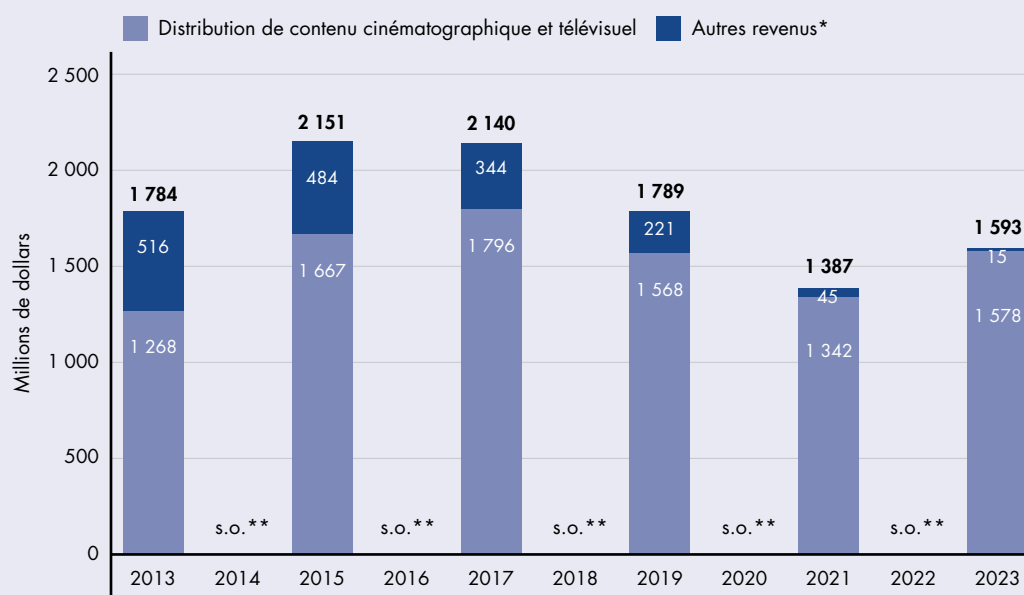
Les revenus totaux tirés de la distribution de contenus cinématographiques et télévisuels ont augmenté de 17,6 % entre 2021 et 2023. Le fait que les Canadiens aient acheté moins de Blu-ray/DVD a entraîné une baisse de 66,7 % des revenus associés à ces produits en 2023. Ces autres revenus ne s'élevaient qu'à 15 millions de dollars en 2023, soit un peu moins de 1 % des revenus de l'industrie (tableau 8-1).

Les revenus des distributeurs canadiens tirés du contenu canadien ont également augmenté entre 2021 et 2023, passant de 223 millions de dollars à 230 millions de dollars (tableau 8-2). Les revenus tirés du contenu canadien provenant de la télévision nationale, des salles de cinéma, des services de vidéo à la demande et d'autres plateformes ont diminué entre 2021 et 2023, passant de 115 millions de dollars à 104 millions de dollars. Les revenus tirés de la distribution du contenu canadien sur les marchés étrangers ont toutefois augmenté de 16,7 % pour atteindre 126 millions de dollars en 2023.

Les distributeurs canadiens investissent dans les émissions de télévision et les films canadiens par l'intermédiaire de minimums garantis et d'avances sur les revenus de distribution prévus. En 2023-2024, les distributeurs canadiens ont investi environ 360 millions de dollars dans des émissions de télévision et des films canadiens. Cela représente une baisse de 31,5 % par rapport à 2022-2023, où les investissements des distributeurs canadiens avaient atteint un sommet sur 10 ans de 526 millions de dollars (tableau 8-3).

REVENUS

Tableau 8-1 Revenus totaux de l'industrie canadienne de distribution



Source : Statistique Canada, tableau 21-10-0075-01.

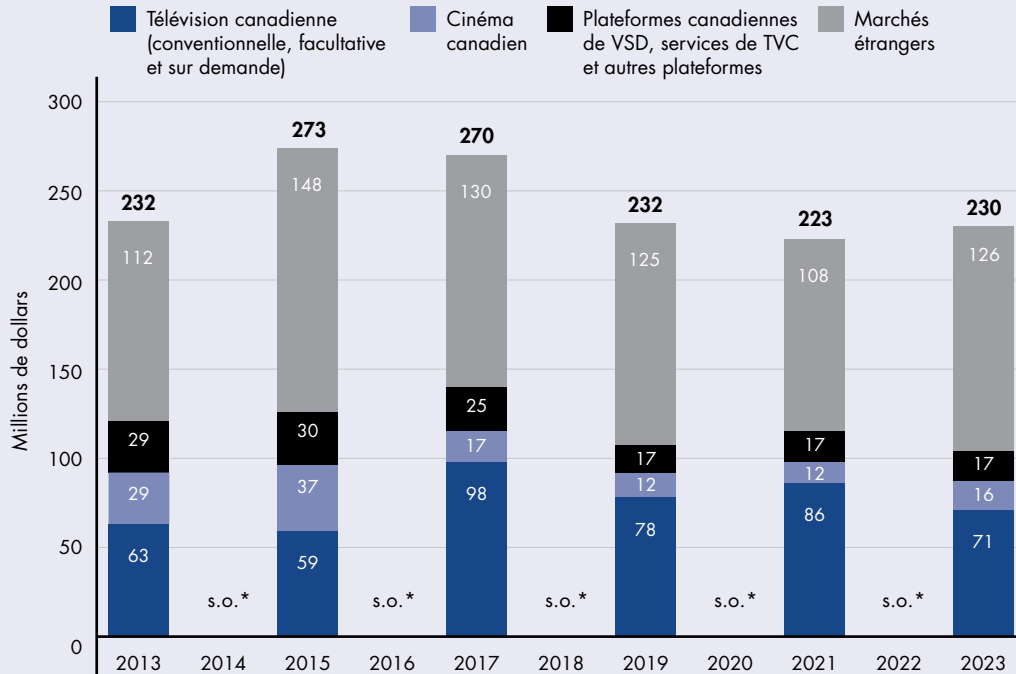
Remarque : Depuis 2013, Statistique Canada a adopté une nouvelle méthodologie pour mesurer les revenus totaux de l'industrie de la distribution de films et de vidéos. Pour cette raison, les chiffres déclarés avant et après 2012 pourraient ne pas être directement comparables aux fins de l'analyse des séries chronologiques. S.O. : Aucune donnée disponible.

* Depuis 2011, Statistique Canada publie seulement les données tous les deux ans. Par conséquent, aucune donnée n'est disponible pour 2012, 2014, 2016, 2018, 2020 et 2022.

** Comprend les revenus provenant de la vente en gros de vidéos préenregistrées, de la production d'œuvres audiovisuelles destinées à la vente directe, de la production à forfait d'œuvres audiovisuelles et d'autres sources.

³¹ Statistique Canada (2024), « L'industrie de la distribution de films et de vidéos affiche une reprise en 2023 », *Le Quotidien*, 3 octobre 2024.

Etableau 8-2 Revenus de la distribution d'œuvres cinématographiques et télévisuelles canadiennes, par marché



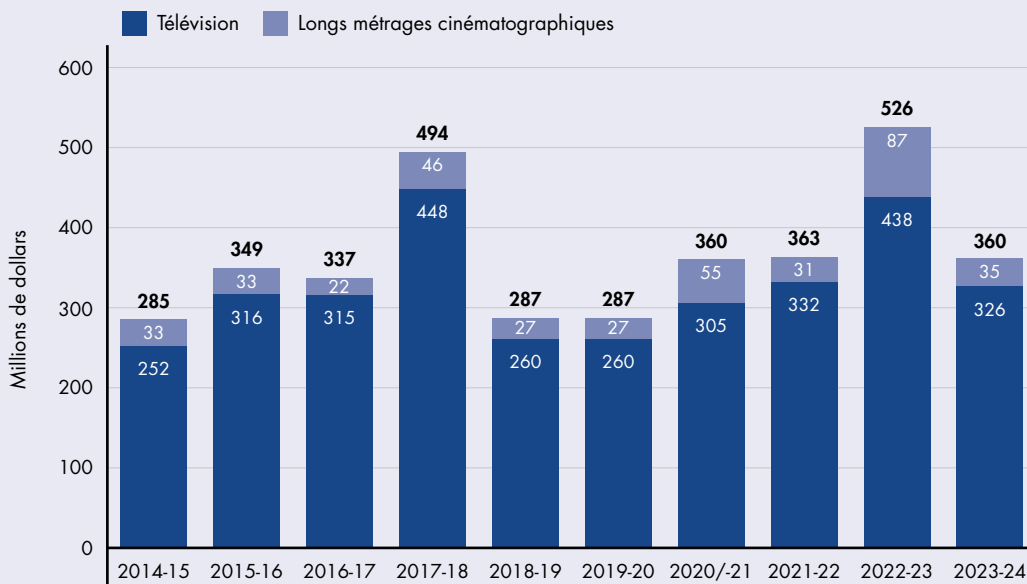
Source : Statistique Canada, tableau 21-10-0074-01.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

* Depuis 2011, Statistique Canada publie seulement les données tous les deux ans. Par conséquent, aucune donnée n'est disponible pour 2012, 2014, 2016, 2018, 2020 et 2022.

INVESTISSEMENT DANS LES PRODUCTIONS CANADIENNES

Tableau 8-3 Investissement des distributeurs canadiens dans la production cinématographique et télévisuelle



Source : Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

9. Télédiffusion

L'industrie canadienne de la télédiffusion comprend quatre principaux sous-segments :

- Le sous-segment de la **télévision traditionnelle privée** comprend les diffuseurs privés qui exploitent un réseau hertzien pour diffuser leur contenu dans les foyers³².
- Les services traditionnels de **CBC/Radio-Canada**, qui exploitent aussi un réseau hertzien pour la diffusion d'émissions en anglais et en français partout au Canada.
- Les **diffuseurs éducatifs provinciaux** qui mènent des activités au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique.
- Les **services facultatifs et sur demande**, qui sont seulement offerts par les fournisseurs de télévision par câble, de télévision directe par satellite ou de télévision sur IP. Les services facultatifs offrent habituellement des émissions de sports, des nouvelles 24 heures sur 24, des films, des émissions sur les arts et d'autres émissions thématiques, et tirent des revenus d'une combinaison de frais d'abonnement et de publicité. Les services sur demande comprennent les services vidéo sur demande (VSD) qui tirent des revenus de l'abonnement ou des paiements transactionnels plutôt que de la publicité.

Les contributions des diffuseurs privés canadiens aux émissions canadiennes sont fondées sur trois obligations particulières et sont calculées en fonction des revenus de l'année précédente. Contrairement aux diffuseurs privés, les contributions pour CBC/ICI Radio-Canada sont calculées en fonction des dépenses totales de programmation.

- Les dépenses en émissions canadiennes (DEC) désignent toutes les dépenses des diffuseurs en contenu canadien et comprennent les dépenses dans toutes les catégories comme les nouvelles, les sports, les drames, les documentaires, les télé-réalités et les émissions sur le mode de vie/émissions d'information.
- Les émissions d'intérêt national (EIN) sont un sous-groupe des DEC. Il s'agit d'une exigence plus précise, axée sur les contributions à des catégories d'émissions déterminées (p. ex., drames, comédies, documentaires et films).
- Dans le cas des grands groupes de diffuseurs, un montant minimal des dépenses d'EIN doit être consacré à des productions canadiennes indépendantes.

Les statistiques financières relatives au total des revenus de l'industrie de la radiodiffusion et aux dépenses totales en émissions canadienne (DEC) couvrent jusqu'à l'année de radiodiffusion 2023, du 1er septembre 2022 au 31 août 2023. Les statistiques sur les dépenses en émissions canadiennes (DEC), en émissions d'intérêt national (EIN) et en productions indépendantes des grands groupes de propriété privés en radiodiffusion sont disponibles à partir de l'année de radiodiffusion 2023, et les informations relatives à ces groupes, à partir de cette année, sont présentées dans cette section.

³² La vaste majorité des foyers canadiens reçoivent maintenant les signaux de télévision traditionnelle par les fournisseurs de télévision par câble, de télévision directe par satellite ou de télévision sur IP.

Faits saillants de 2022-2023



- Les dépenses totales en émissions canadiennes de l'industrie ont augmenté de 1,0 % pour atteindre 3,22 milliards de dollars.
- Augmentation des DEC pour les services facultatifs – Les autres services ont augmenté de 18,3 % pour atteindre 653 millions de dollars.
- Les DEC des stations traditionnelles privées ont augmenté de 6,15 % pour atteindre 799 millions de dollars.
- Les DEC des grands groupes de propriété en radiodiffusion ont augmenté de 13,7 % pour atteindre 2 milliards de dollars en 2022, 28,3 % de l'augmentation respective des DEC provenant des services de nouvelles nationales et de sports.
- Les dépenses en émissions d'intérêt national (EIN)³³ par les groupes de diffusion de langue anglaise, y compris CBC, ont légèrement progressé de 2,1 % pour atteindre 364 millions de dollars. La hausse a été beaucoup plus élevée de la part des groupes de diffusion de langue française, passant de 222 millions de dollars à 259 millions de dollars en 2023, soit 16,45 %.
- En proportion des revenus de l'année précédente, les DEC de Radio-Canada et ses dépenses consacrées aux EIN ont augmenté en 2023, passant de 52,0 % à 55,2 % et de 18,6 % à 22,3 %, respectivement.
- Les dépenses des grands groupes de diffusion de langue anglaise en faveur de la production indépendante canadienne ont augmenté de 14,6 % en 2023 pour atteindre 299 millions de dollars, tandis que celles de CBC ont augmenté de 5,1 % pour atteindre 187 millions de dollars.
- Les dépenses des grands groupes de diffusion de langue française en faveur de la production indépendante canadienne ont augmenté de 23,8 % en 2023 pour atteindre 250 millions de dollars, tandis que celles de Radio-Canada ont augmenté de 5,3 % pour atteindre 138 millions de dollars.



- Les revenus de l'industrie de la radiodiffusion ont diminué de 6,6 % pour s'établir à 6,32 milliards de dollars au cours de l'année de radiodiffusion 2023.
- Les revenus des diffuseurs traditionnels privés ont diminué en 2023 pour atteindre 1,39 milliard de dollars.
- Les revenus des services traditionnels de CBC/Radio-Canada ont également diminué de 9,2 % en 2023.
- Les revenus des services facultatifs (autres que les nouvelles et les sports) ont continué de diminuer. Après avoir chuté de 3,4 % pour atteindre 2,1 milliards en 2022, les niveaux ont de nouveau diminué de 7,2 % pour atteindre 1,9 milliard de dollars en 2023.
- Les revenus des services de nouvelles nationales et de sports ont diminué de 3,2 % pour atteindre 1,73 milliard de dollars.
- Les DEC de CBC/Radio-Canada ont diminué de 10,54 % pour atteindre 508 millions de dollars.

Comme nous l'avons souligné dans les chapitres précédents, les diffuseurs n'ont pas dépensé suffisamment d'argent en programmation canadienne pendant la période de pandémie. Le CRTC leur a ensuite demandé de compenser ce qui n'avait pas été dépensé d'ici la fin de l'année de radiodiffusion 2022-2023. Les résultats des DÉC reflètent des dépenses supplémentaires au-delà des niveaux de contribution annuels car les diffuseurs canadiens ont rétablis leurs niveaux de DEC, notamment en réponse à l'obligation établie par le CRTC de rattraper les DEC sous-utilisées pendant la pandémie. Un retour aux niveaux de contribution annuels et une diminution des revenus entraîneront une diminution des DÉC pour l'année de radiodiffusion 2023-2024. Mais cette année vient tout juste de se terminer et les données en question n'ont pas encore été publiées par le CRTC. Ils feront parties des informations de ce chapitre dans le rapport Profil 2025 de l'année prochaine.

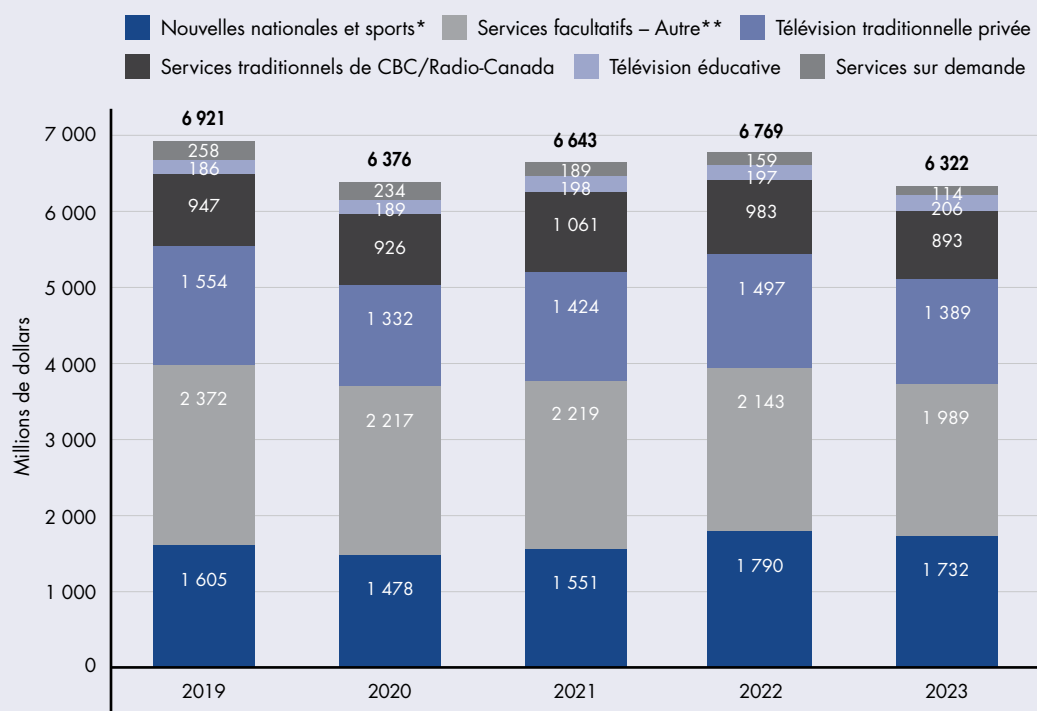
³³ Comprend les comédies et les dramatiques canadiens; les documentaires de longue durée; les émissions de remise de prix de langue anglaise; et les émissions de musique, de danse et de variétés de langue française.

REVENUS DES DIFFUSEURS

La baisse des revenus dans presque tous les segments de l'industrie canadienne de la radiodiffusion au cours de l'année de radiodiffusion 2023 (du 1er septembre 2022 au 31 août 2023) a fait en sorte que l'ensemble de l'industrie canadienne de la télédiffusion a connu une diminution de ses revenus de 6,6 % pour atteindre 6,32 milliards de dollars (tableau 9-1). Les revenus totaux de l'industrie canadienne de la télédiffusion en 2023 ont atteint leur plus bas niveau au cours des cinq dernières années, passant sous la barre des 6,38 milliards de dollars atteinte en 2020.

En ce qui concerne plus particulièrement le segment des services facultatifs – le plus important de l'industrie canadienne de la télédiffusion – les revenus totaux ont diminué sous les 2 milliards de dollars pour la première fois en cinq ans, atteignant 1,99 milliard de dollars en 2023 (tableau 9-1).

Tableau 9-1 Revenus totaux du secteur canadien de la diffusion, par segment de service



Source : Estimations de Nordicity fondées sur les données des relevés statistiques et financiers du CRTC.

Remarque : Comme les chiffres ont été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

* Comprend les services facultatifs suivants : CTV News Channel, CBC News Network, TSN, Sportsnet, Sportsnet One, LCN, ICI RDI, TVA Sports et RDS.

** Comprend les revenus gagnés par les services facultatifs appartenant à CBC/Radio-Canada, autres que les services de nouvelles nationales (c.-à-d. CBC News Network et ICI RDI).

Tableau 9-2a Revenus totaux, par groupe de radiodiffusion de langue anglaise*

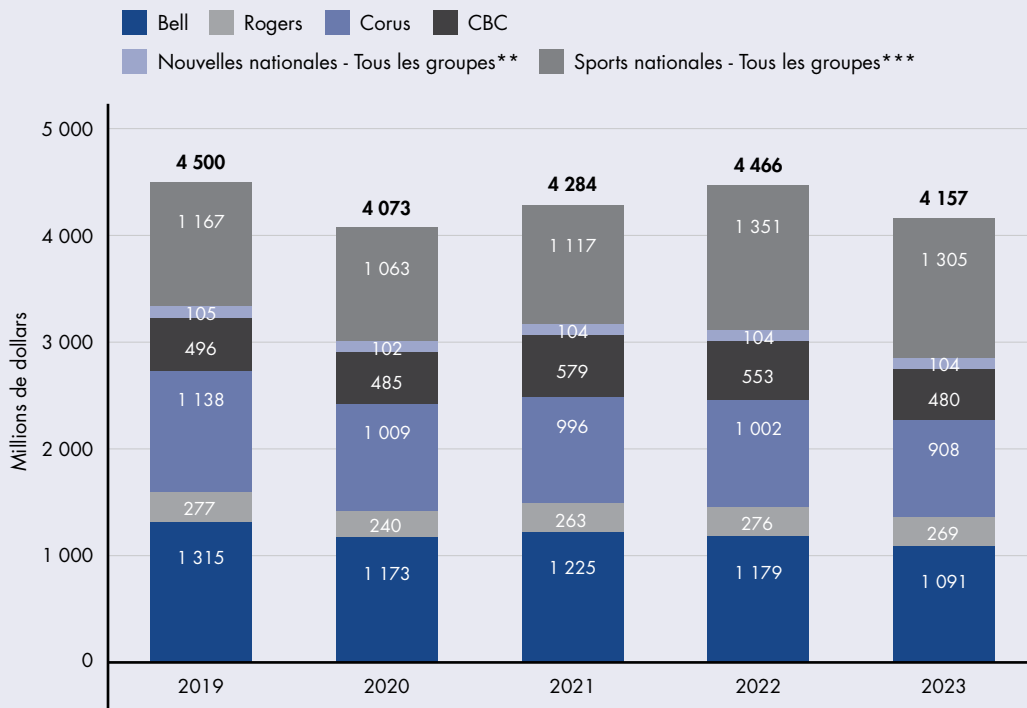
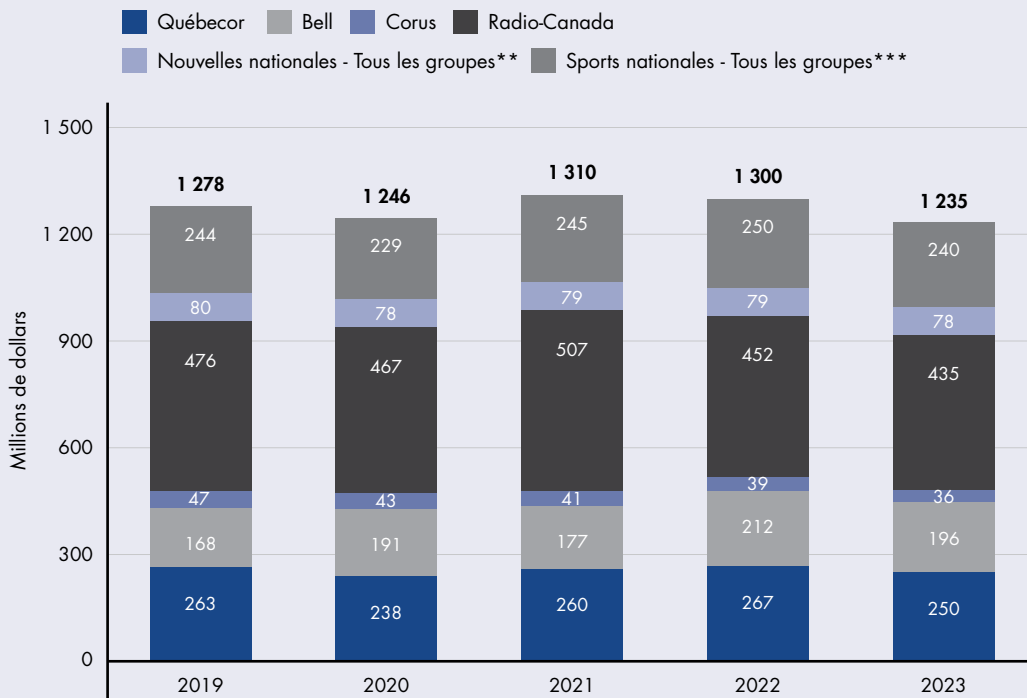


Tableau 9-2b Revenus totaux, par groupe de radiodiffusion de langue française*



Source : Données du CRTC tirées des rapports annuels cumulés déposés par les groupes de diffusion.

Remarque : Comme les chiffres ont été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

* Groupe désignés du CRTC.

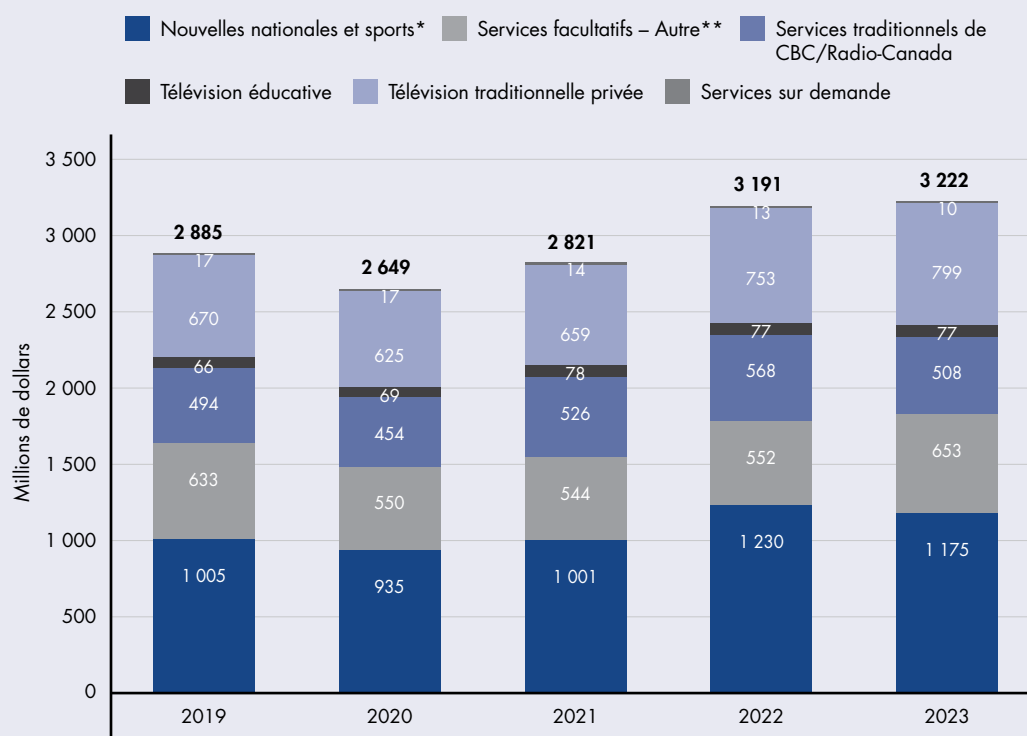
** Comprend les services facultatifs suivants: CTV News Channel, CBC News Network, LCN and ICI RDI.

*** Comprend les services facultatifs suivants: TSN, Sportsnet, Sportsnet One, RDS and TVA Sports.

DÉPENSES EN ÉMISSIONS DES DIFFUSEURS

Le système de radiodiffusion au Canada comprend divers éléments qui facilitent la création et la distribution d'émissions canadiennes. Le CRTC, par des obligations de dépenses, exige que les radiodiffuseurs contribuent à la programmation canadienne. Ces obligations sont désignées par le terme « dépenses en émissions canadiennes » (DEC) et garantissent que des investissements soient réalisés directement dans la production d'émissions canadiennes. Presque tous les télédiffuseurs privés canadiens autorisés doivent attribuer un pourcentage minimal de leurs revenus de l'année de radiodiffusion précédente aux émissions canadiennes. Les pourcentages requis varient selon le diffuseur, en fonction de sa taille et de son rôle au sein du système.

Tableau 9-3 Total des dépenses en émissions canadiennes (DEC), par segment de service



Source: Data from the CRTC's Statistical and Financial Summaries.

Remarque : Comme les chiffres ont été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

* Comprend les services facultatifs suivants: CTV News Channel, CBC New Network, TSN, Sportsnet, Sportsnet One, LCN, ICI RDI, TVA Sports and RDS.

** Comprend les revenus gagnés par les services facultatifs appartenant à CBC/Radio-Canada, autres que les services de nouvelles nationales (c.-à-d. CBC News Network et ICI RDI).

Les données présentées ci-dessous portent sur les grands groupes de propriété de langue anglaise et française. Les obligations actuelles de DEC pour les grands groupes de propriété privée en radiodiffusion de langue anglaise sont fixées à 30 % et comprennent Bell Media Inc. (Bell), Corus Entertainment inc. (Corus) et Rogers Media Inc. (Rogers). Les obligations pour les groupes de propriété privée en radiodiffusion de langue française varient de 26 % à 45 % et comprennent Bell Media Inc. (Bell), Corus Entertainment inc. (Corus) et Québecor Media Inc. (Québecor)³⁴.

³⁴ CRTC (2024). Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2024-288.

Tableau 9-4a i) Total des dépenses en émissions canadiennes (DEC) par groupe de diffusion de langue anglaise*

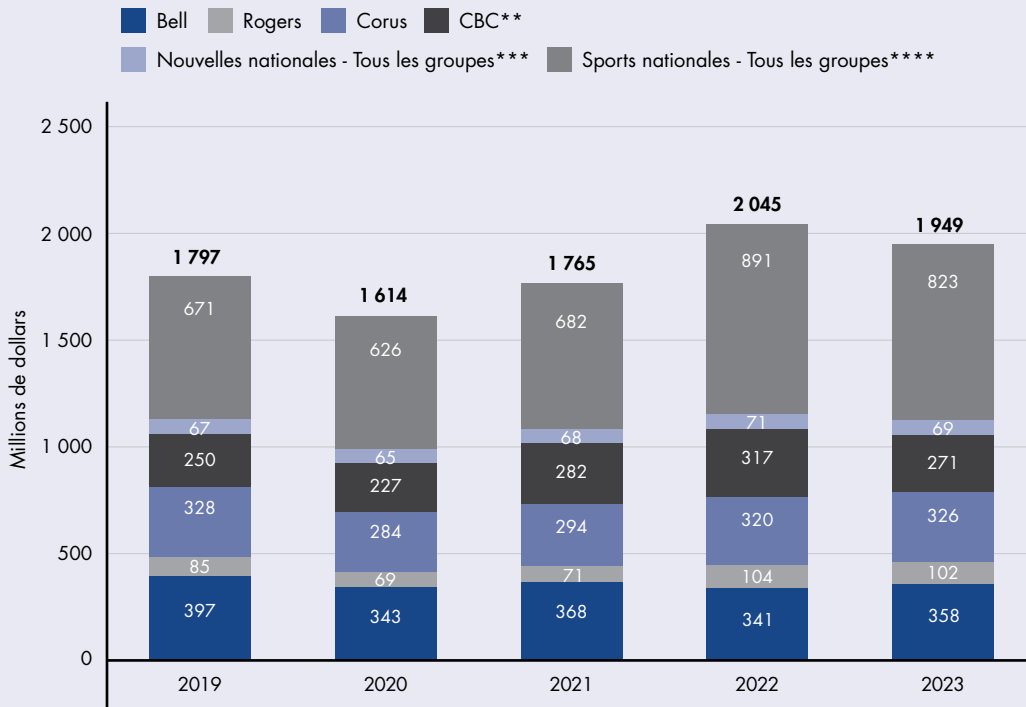
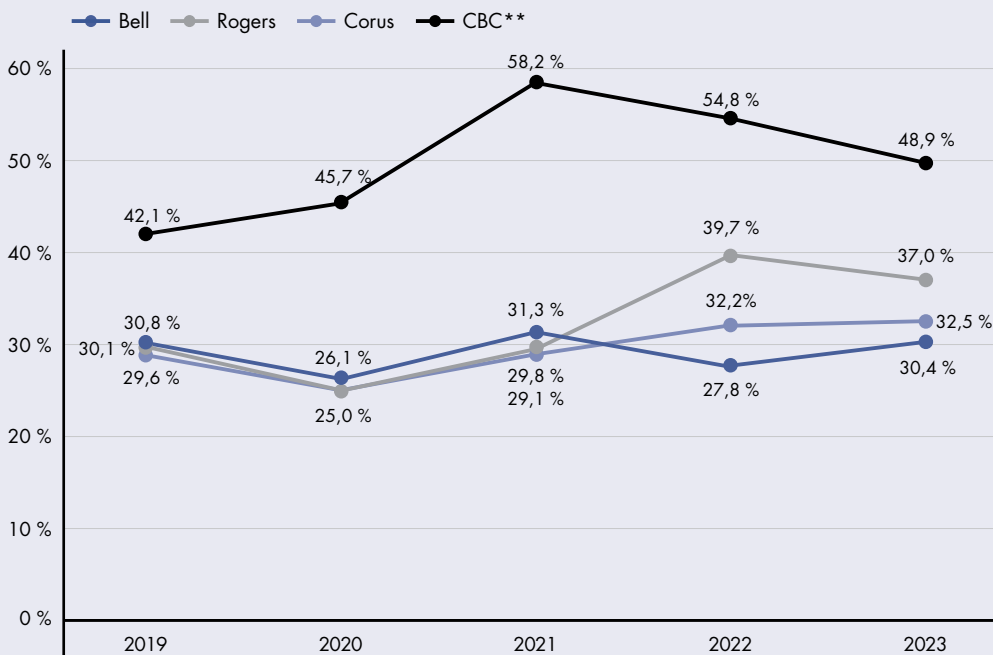


Tableau 9-4a ii) DEC en tant que part des revenus (de l'année précédente), par groupe de diffusion de langue anglaise*



(Suite à la page suivante)

Tableau 9-4b i) Total des dépenses en émissions canadiennes (DEC) par groupe de diffusion de langue française*

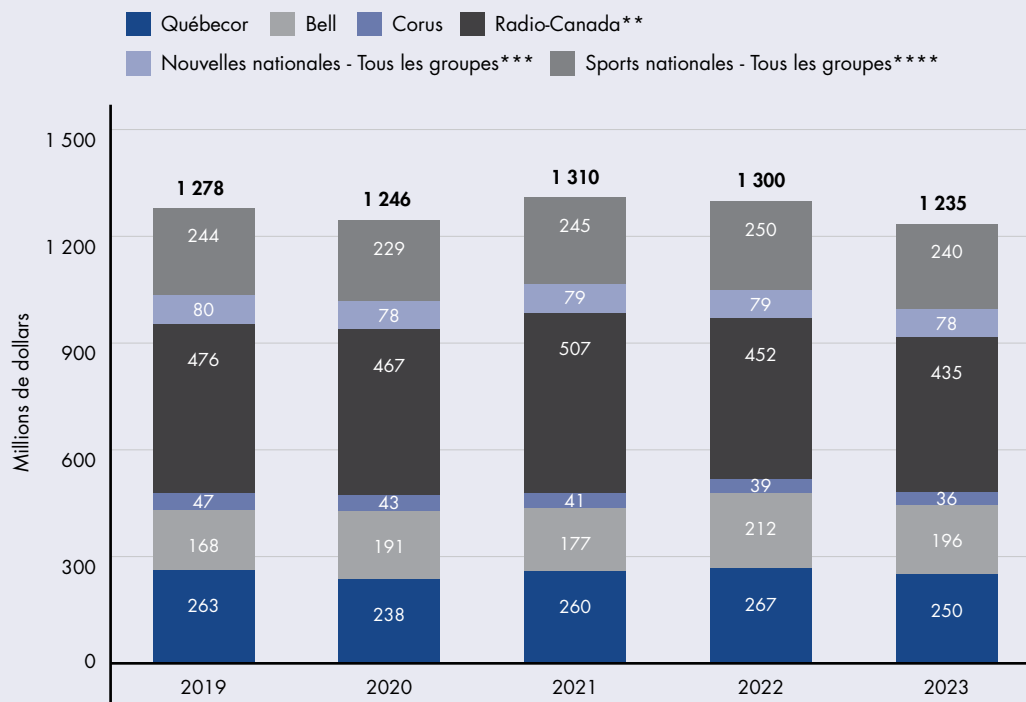
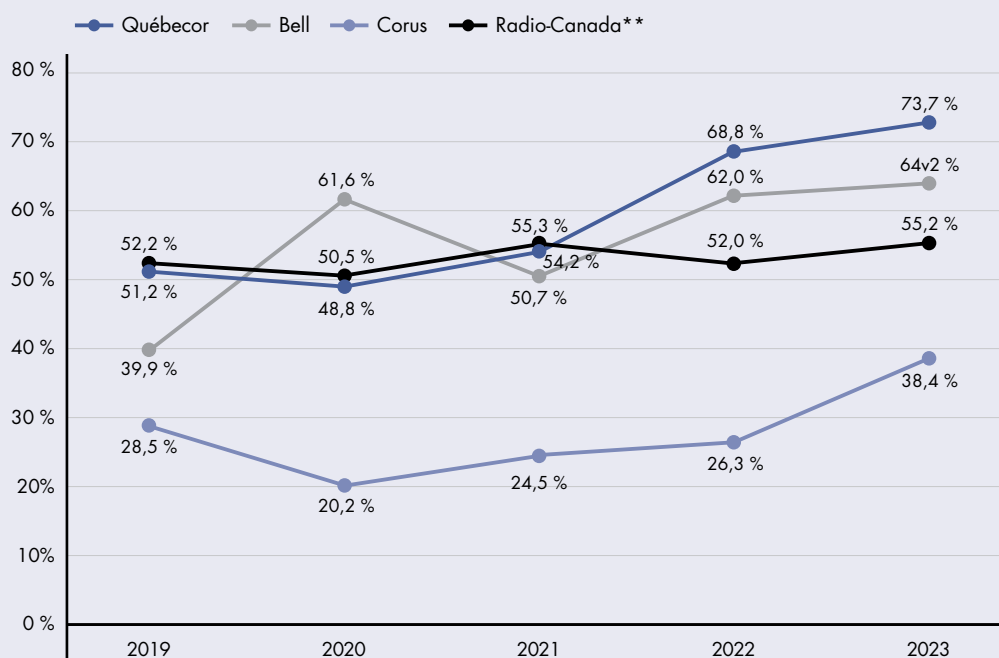


Tableau 9-4b ii) DEC en tant que part des revenus (de l'année précédente), par groupe de diffusion de langue française*



Source : Données du CRTC tirées des rapports annuels cumulés déposés par les groupes de diffusion.

Remarque : Comme les chiffres ont été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

* Groupe désigné du CRTC.

** Bien que CBC et Radio-Canada ne soient pas des groupes désignés, les chiffres respectifs pour la télévision traditionnelle et les services facultatifs (à l'exclusion des services de nouvelles nationales) sont fournis à des fins de comparaison.

*** Comprend les services facultatifs suivants : CTV News Channel, CBC News Network, LCN and ICI RDI.

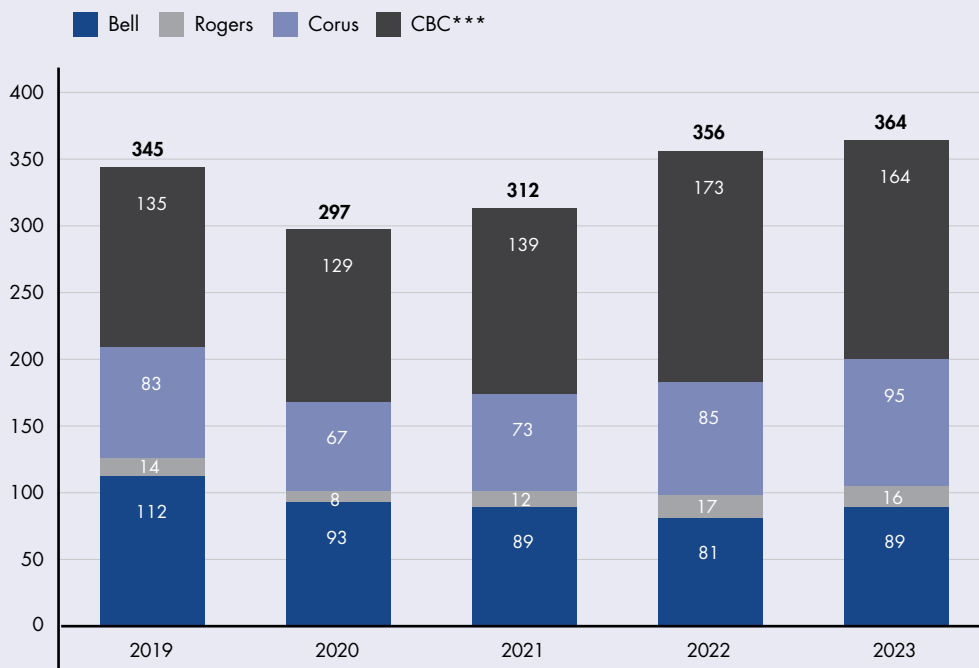
**** Comprend les services facultatifs suivants : TSN, Sportsnet, Sportsnet One, RDS and TVA Sports.

ÉMISSIONS D'INTÉRÊT NATIONAL ET PRODUCTIONS INDÉPENDANTES

Une sous-section des DEC est désignée par le terme « émissions d'intérêt national » (EIN) et, par conséquent, les dépenses en EIN sont incluses dans le calcul des obligations de DEC des diffuseurs. Les dépenses en EIN comprennent les émissions jugées risquées à produire et difficiles à monétiser. Les EIN dans le marché anglophone comprennent les documentaires de longue durée, les émissions dramatiques et de comédie, et les émissions de remise de prix. Dans le marché francophone, les EIN comprennent les catégories d'émissions équivalentes, avec l'ajout d'émissions de musique, de danse et de variétés.

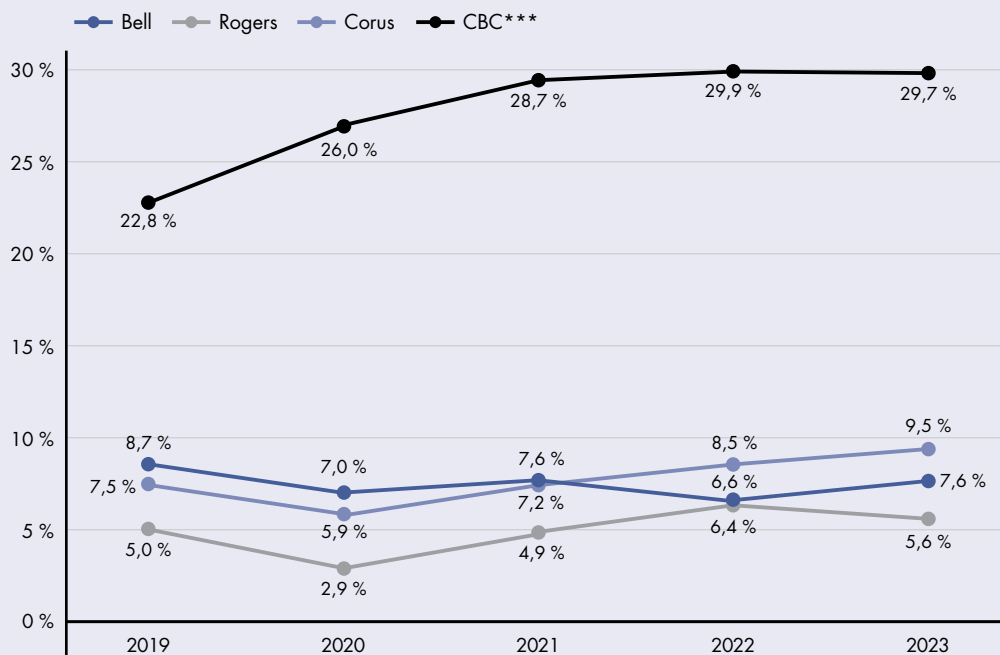
Comme pour les DEC, les obligations de dépenses actuelles en EIN sont fondées sur un pourcentage des revenus bruts de l'année de radiodiffusion précédente. Pour les grands groupes de propriété privés en radiodiffusion de langue anglaise, les obligations en EIN varient de 5 % à 7,5 %. Pour les grands groupes de propriété privés en radiodiffusion de langue française, les obligations varient de 15 % à 18 %³⁵. Au moins 75 % des obligations de dépenses en EIN doivent être produites par des sociétés de production indépendantes.

Tableau 9-5a i) Émissions d'intérêt national* (EIN), par groupe de diffusion de langue anglaise**



(Suite à la page suivante)

Tableau 9-5a ii) EIN en tant que part des revenus (de l'année précédente), par groupe de diffusion de langue anglaise**



(Suite à la page suivante)

Tableau 9-5b i) Émissions d'intérêt national* (EIN), par groupe de diffusion de langue française**

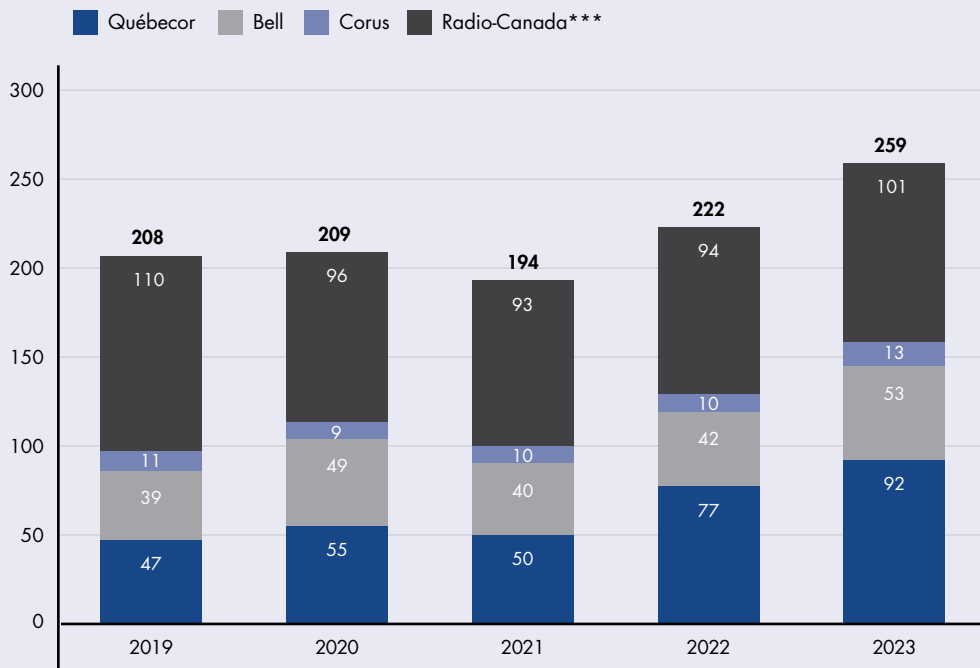
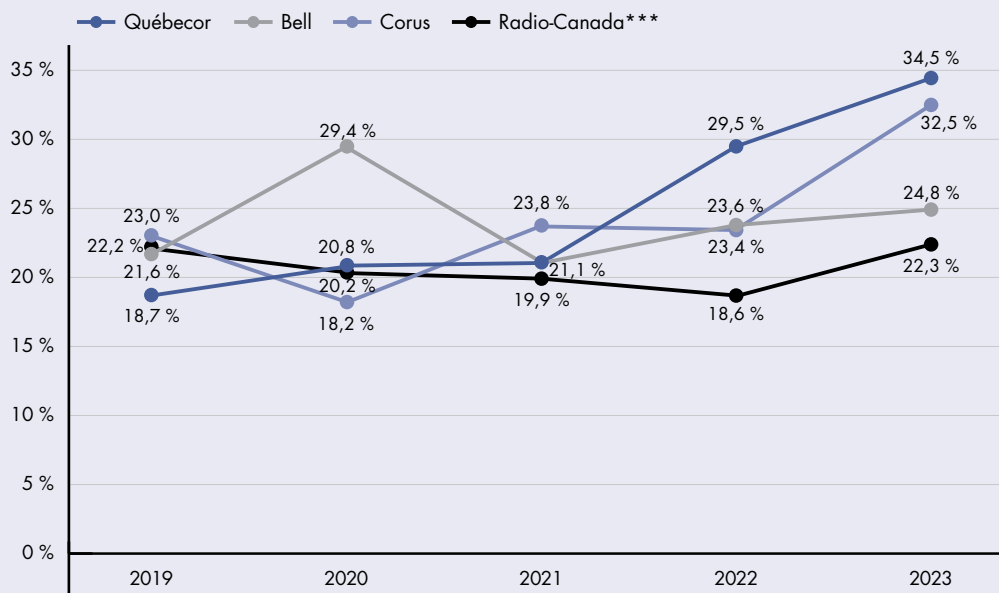


Tableau 9-5b ii) EIN en tant que part des revenus (de l'année précédente), par groupe de diffusion de langue française



Source : Données tirées des rapports annuels cumulés déposés par les groupes de diffusion.

Remarque : Comme les chiffres ont été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

* Comprend les émissions dramatiques et comique, les documentaires de longue durée, la musique, la danse et les variétés (en français seulement) ainsi que les émissions de remises de prix (en anglais seulement).

** Groupe désignés du CRTC.

*** Les totaux des EIN pour CBC et Radio-Canada sont des estimations basées en partie sur les données du CRTC et incluront également les dépenses des services de nouvelles nationales (CBC News Network and ICI RDJ)."

Tableau 9-6a i) Dépenses des diffuseurs canadiens au titre de productions indépendantes par groupe de diffusion de langue anglaise**

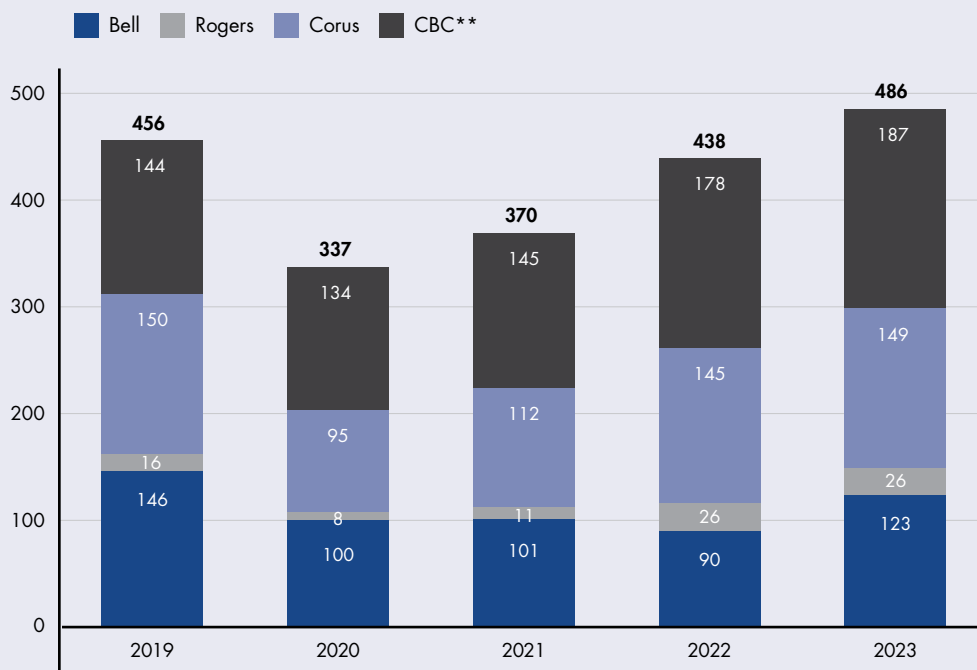
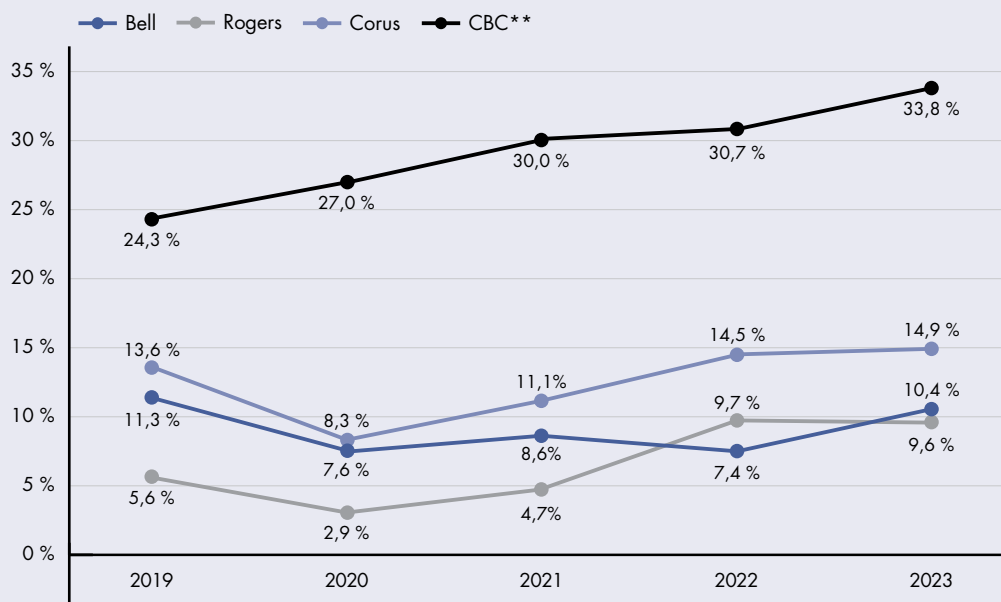


Tableau 9-6a ii) Productions indépendantes en tant que part des revenus de l'année précédente, par groupe de diffusion de langue anglaise*



(Suite à la page suivante)

Tableau 9-6b i) Dépenses des diffuseurs canadiens au titre de productions indépendantes par groupe de diffusion de langue française*

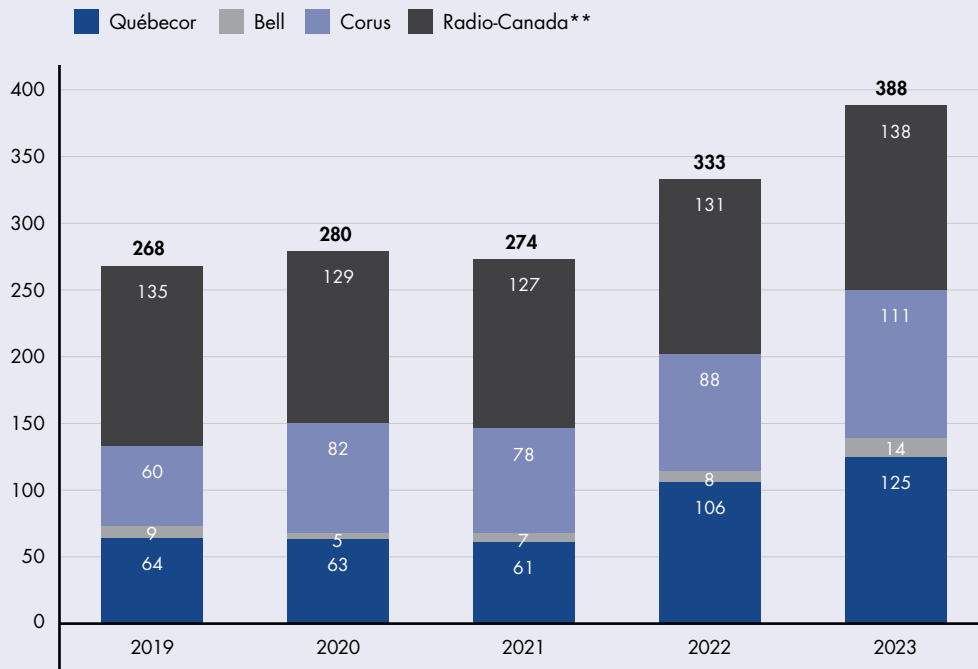
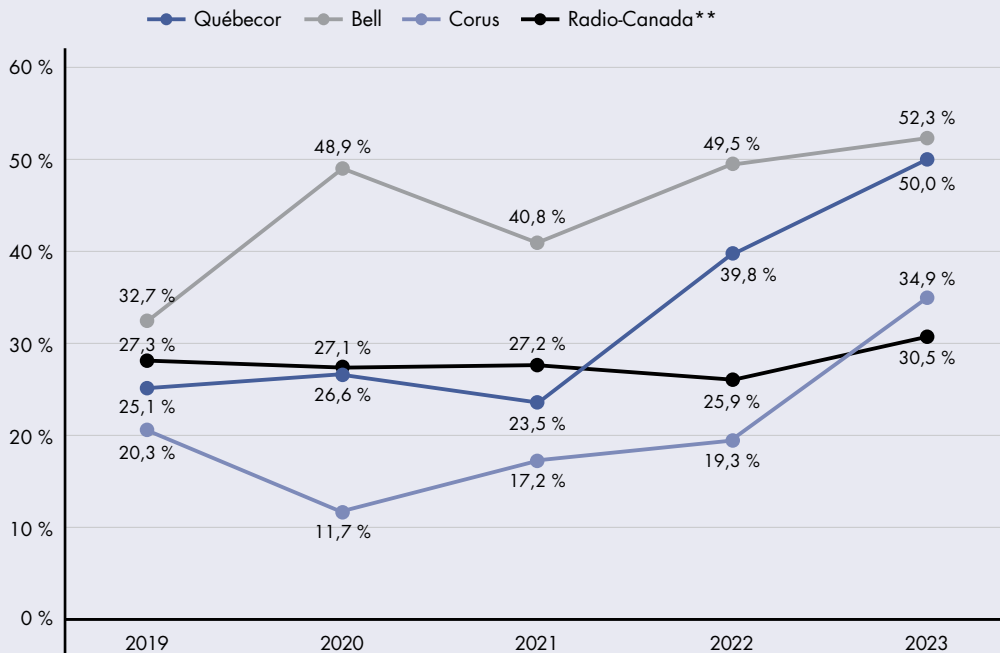


Tableau 9-6b ii) Productions indépendantes en tant que part des revenus de l'année précédente, par groupe de diffusion de langue française*



Source : Données tirées des rapports annuels cumulés déposés par les groupes de diffusion.

Remarque : Comme les chiffres ont été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

* Groupe désignés du CRTC.

** Bien que CBC et Radio-Canada ne soient pas des groupes désignés, les chiffres respectifs pour la télévision traditionnelle et les services facultatifs (à l'exclusion des services de nouvelles nationales) sont fournis à des fins de comparaison.

DÉPENSES EN ÉMISSIONS CANADIENNES ET NON CANADIENNES

Tableau 9-7a Total des dépenses de programmes non canadiens, par groupe de diffusion de langue anglaise*

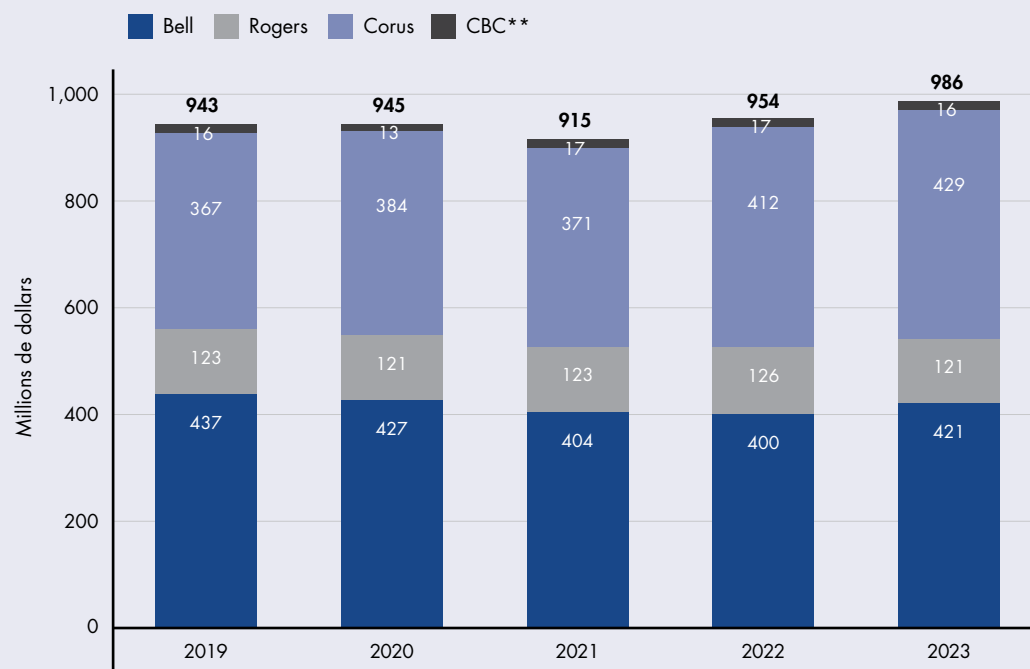
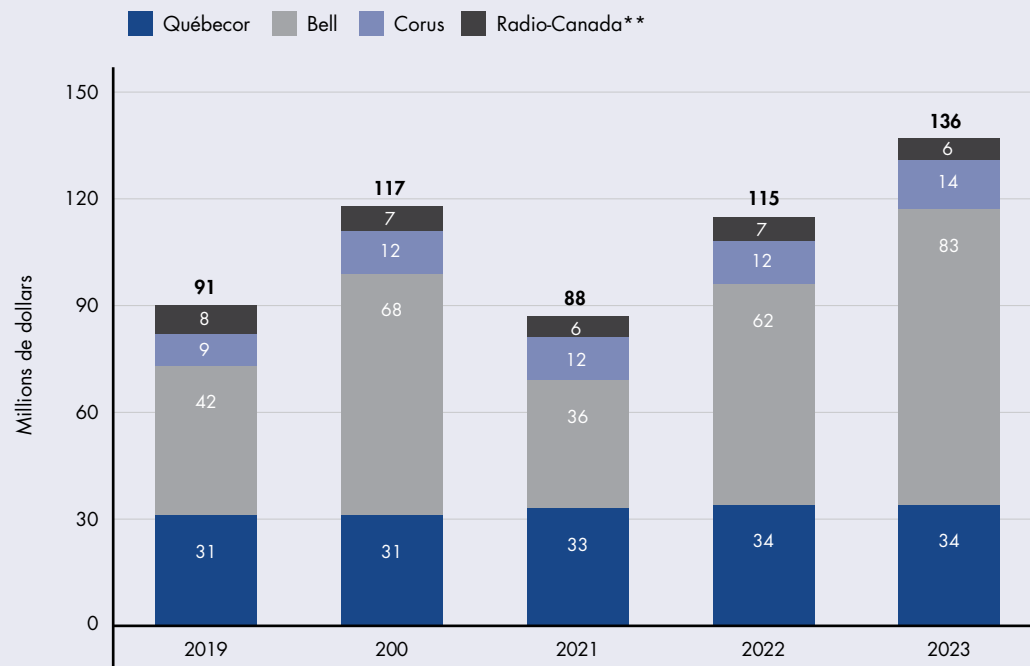


Tableau 9-7b Total des dépenses de programmes non canadiens, par groupe de diffusion de langue française*



* Groupe désignés du CRTC.

** Bien que CBC et Radio-Canada ne soient pas des groupes désignés, les chiffres respectifs pour la télévision traditionnelle et les services facultatifs (à l'exclusion des services de nouvelles nationales) sont fournis à des fins de comparaison.

Tableau 9-8a Total des dépenses en émissions par groupe de diffusion de langue anglaise

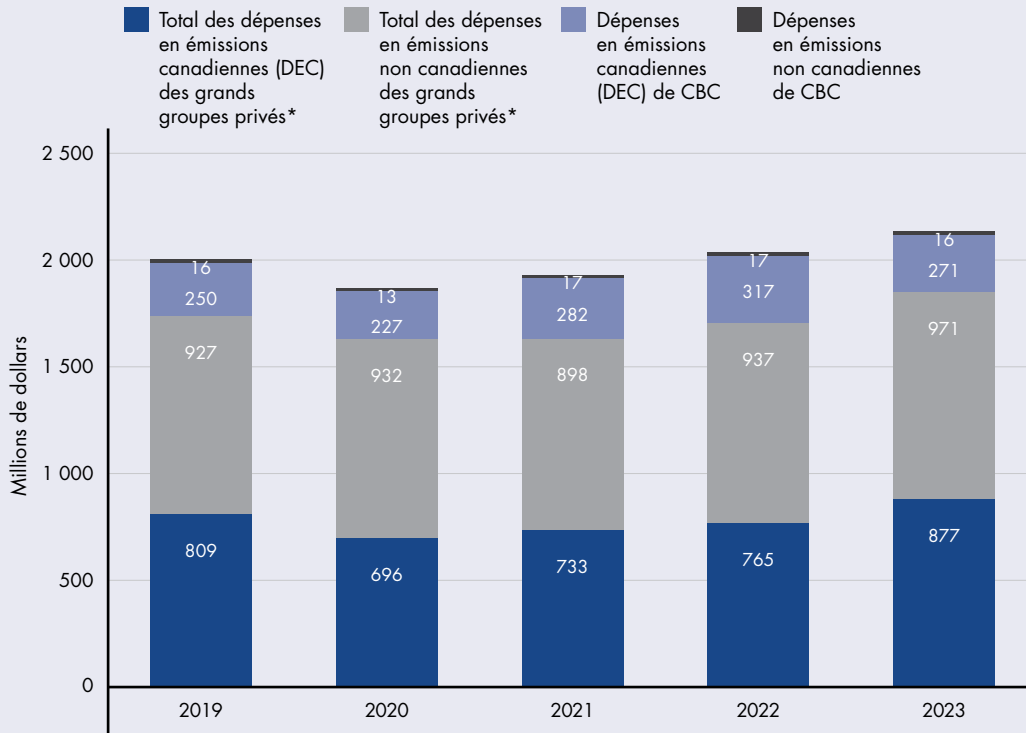
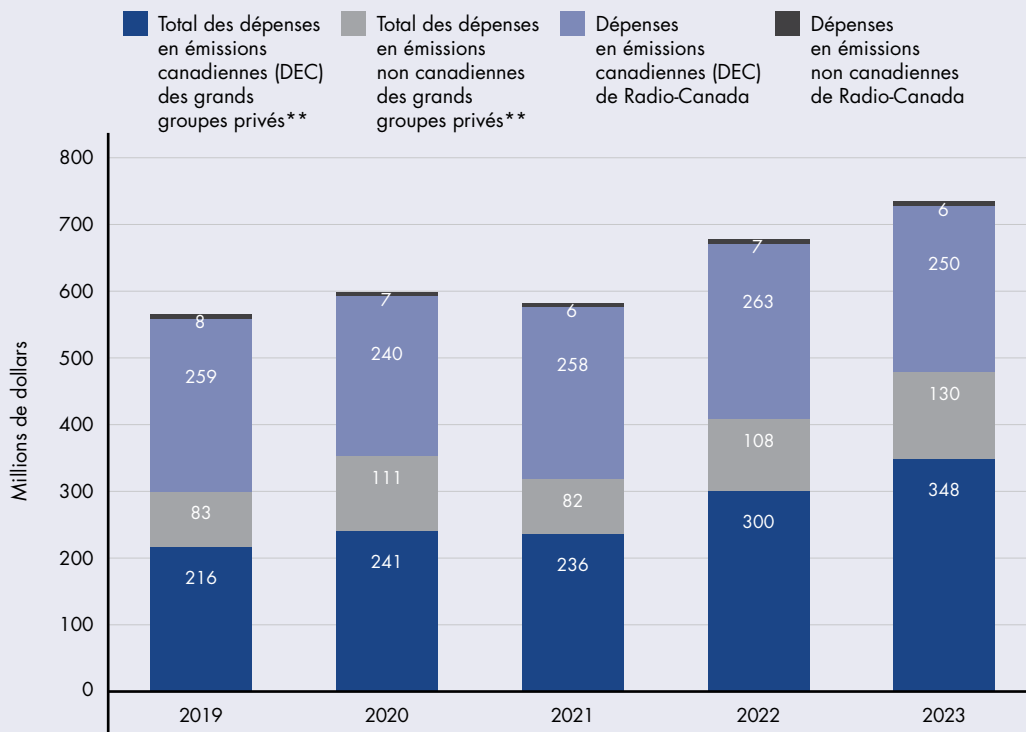


Tableau 9-8b Total des dépenses en émissions par groupe de diffusion de langue française



Source : Données tirées des rapports annuels cumulés déposés par les groupes de diffusion.
 * Les grands groupes privés de diffusion de langue anglaise comprennent : BCE, Rogers et Corus.
 ** Les grands groupes privés de diffusion de langue française comprennent : Québecor, Bell et Corus.

10. Diffusion en salles et auditoire

L'industrie de la diffusion en salles comprend les chaînes de cinéma, les cinémas indépendants et les cinémas IMAX qui présentent des longs métrages. Malgré la croissance des plateformes de distribution en ligne, l'industrie de la diffusion en salles demeure une fenêtre de diffusion importante pour les longs métrages au Canada. En 2022 (plus récente année de données publiées par Statistique Canada), le Canada comptait plus de 2 677 écrans de cinéma ayant vendu plus de 56 millions de billets³⁶. En 2018 (plus récente année d'exploitation pour laquelle les données sur les entrées sont disponibles), plus de 96 millions de billets de cinéma avaient été vendus³⁷.

Faits saillants de 2023



- Les revenus de l'industrie de la diffusion en salles ont augmenté de 14,2 % pour s'établir à 1,66 milliard de dollars, affichant un rebond par rapport au ralentissement observé durant la pandémie en 2022.
- Les recettes-guichet totales ont augmenté de 32,9 % pour atteindre 889 millions de dollars.
- Les recettes-guichet des films canadiens au Canada ont grimpé de 148,3 % pour atteindre 29 millions de dollars.
- La part des recettes-guichet générées par des films canadiens a augmenté à 3,3 %.
- Sur le marché francophone, les recettes-guichet des films canadiens ont augmenté pour passer à 18,7 millions de dollars et leur part a augmenté à 17,5 %.
- Sur le marché francophone, les recettes-guichet des films canadiens ont augmenté pour passer à 10,6 millions de dollars et leur part à 1,4 %.



- Le nombre de longs métrages canadiens diffusés en salles au Canada est demeuré pratiquement inchangé en 2023, passant de 129 à 128.



- La part des nouveaux films canadiens parmi le total des nouvelles sorties en salles au Canada a diminué de 16,1 % pour s'établir à 14,0 %.

³⁶ Statistique Canada (2023), tableau 21-10-0180-01.

³⁷ Statistique Canada (2019), tableau 21-10-0180-01.

En 2023, l'industrie canadienne de la diffusion en salles a continué de se rétablir des effets des fermetures liées à la COVID-19 en 2020; toutefois, elle n'avait toujours pas retrouvé son niveau de recettes-guichet d'avant la pandémie. En effet, malgré une augmentation de 32,9 % des recettes-guichet totales en 2023 (889 millions de dollars), ce chiffre demeurait de 12,1 % inférieur à celui de 2019 (1,01 milliard de dollars), juste avant le début de la pandémie de COVID-19 au Canada (tableau 10-3).

Les recettes-guichet générées au Canada en 2023 correspondaient aux tendances mondiales. À l'échelle mondiale, les lancements de Barbie et d'Oppenheimer à l'été 2023 avaient contribué à ramener le public de masse dans les cinémas de nombreux pays. Toutefois, bien que les recettes-guichet mondiales aient augmenté d'environ 30 % par rapport à 2022, on s'attendait à ce qu'elles soient de 15 % inférieures aux niveaux d'avant la pandémie (c.-à-d. la moyenne des recettes-guichet mondiales de 2017 à 2019)³⁸.

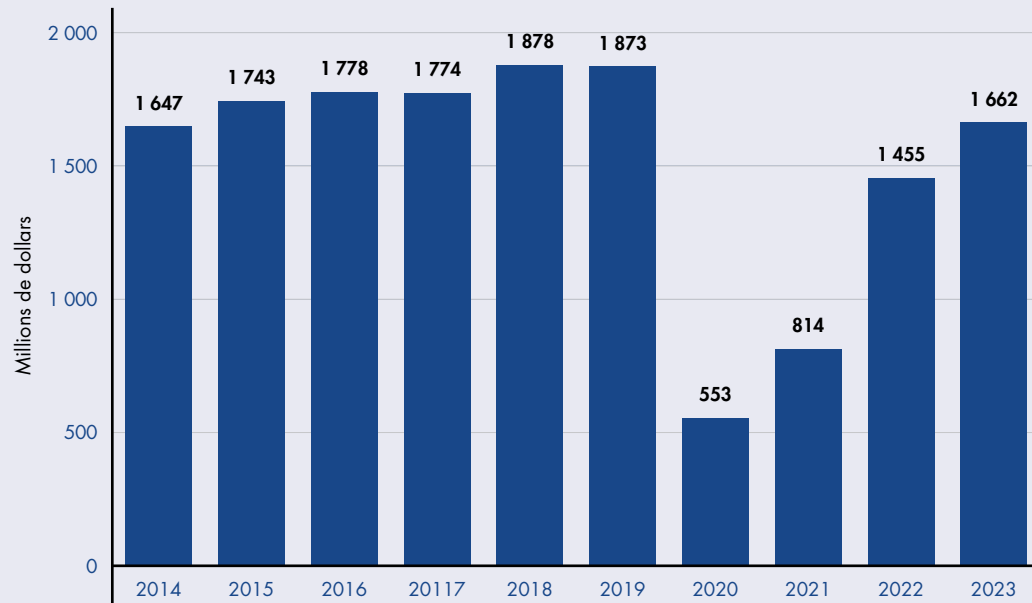
Au Canada, les recettes-guichet totales ont augmenté de 32,9 % en 2023 (tableau 10-3), contribuant à une hausse des recettes totales de l'industrie (y compris les ventes d'aliments et de boissons, la publicité et d'autres revenus) de 14,2 % pour atteindre 1,66 milliard de dollars (tableau 10-1). Alors que les recettes-guichet et les revenus de l'industrie ont continué de s'améliorer à l'échelle mondiale en 2023, le rendement des recettes-guichet des films canadiens s'est amélioré à un rythme légèrement plus rapide, ce qui a permis aux films canadiens d'accroître leur part de marché. Les films canadiens ont rapporté au total 29 millions de dollars en 2023, par rapport à 12 millions en 2022, portant leur part des recettes-guichet de 1,8 % à 3,3 % (tableaux 10-3 et 10-4).

L'amélioration du rendement des recettes-guichet des films canadiens a été observée sur les deux marchés linguistiques. Sur le marché francophone, sept films canadiens ont généré des recettes-guichet de plus de 1 million de dollars au Canada en 2023, ce qui a contribué à pratiquement doubler les recettes-guichet totales pour atteindre 18,7 millions de dollars et porter à 17,5 % la part des films canadiens (tableau 10-6). Sur le marché anglophone, les films *Paw Patrol: The Mighty Movie* et *BlackBerry* ont contribué à faire grimper les recettes-guichet des films canadiens à 10,6 millions de dollars, soit le plus haut niveau depuis 2014. La part des recettes-guichet des films canadiens dans le marché anglophone a augmenté à 1,4 % par rapport à seulement 0,4 % en 2022.

³⁸ Gower Street Analytics (2024), « Gower Street Analytics estimates 2023 global box office hit \$33.9 billion », 4 janvier 2024.

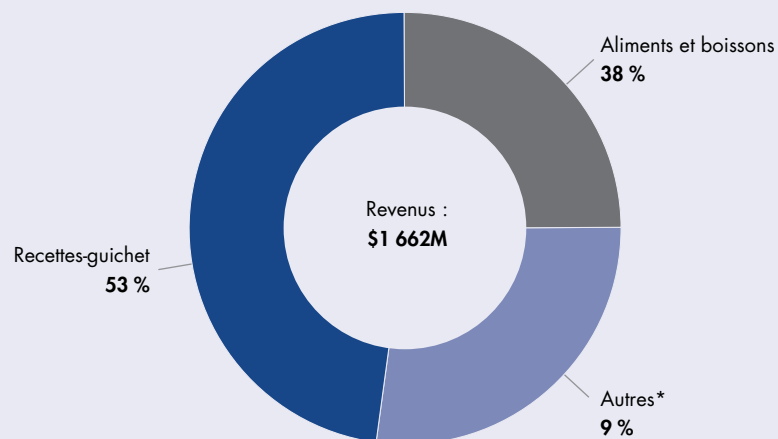
TOTAL DES REVENUS

Tableau 10-1 Revenus totaux de l'industrie de la diffusion en salles au Canada



Sources : Estimations de Nordicity fondées sur les données de l'Association des cinémas du Canada (MTAC), de Cinexplex Inc. et de Statistique Canada, catalogue no 87F0009X et tableau : 21-10-0178-01.

Tableau 10-2 Sources de revenus de l'industrie de la diffusion en salles au Canada, 2023



Sources : Estimations de Nordicity fondées sur les données de l'Association des cinémas du Canada (MTAC), de Cinexplex Inc. et de Statistique Canada, catalogue no 87F0009X et tableau : 21-10-0178-01.

* Comprend les revenus tirés des ventes de publicité en salle, des autres ventes de publicité, des ventes de marchandises, des projections et fêtes privées, et des événements organisés par des entreprises.

FESTIVALS DU FILM

Ces dernières années, bon nombre des festivals du film qui servaient traditionnellement de marchés pour la vente de productions indépendantes aux distributeurs ont évolué vers des activités de marketing et de vente plus évoluées. Les festivals sont aujourd'hui souvent un moyen de susciter le bouche-à-oreille et l'intérêt des spectateurs en préparant activement le public avant une sortie au cinéma, en plus d'offrir aux spécialistes de l'industrie la possibilité de discuter entre eux et avec les cinéastes. Durant la pandémie de COVID-19, la plupart des festivals ont accéléré leur virage vers des interactions numériques avec le public et les délégués, exclusivement ou en combinaison avec des événements en personne. Toutefois, en 2023, la plupart des festivals ont repris leur programmation en direct, tout en maintenant leur programmation numérique.

En ce qui concerne la chaîne de valeur qui opère dans le secteur du film et de la télévision, les festivals jouent souvent un rôle clé dans la médiation des transactions entre cinéastes indépendants, distributeurs et diffuseurs. Ces avantages économiques importants sont principalement saisis dans les segments de distribution et de diffusion de la chaîne de valeur.

Les festivals du film continuent de faire partie intégrante de l'écosystème de l'industrie du cinéma, avec des centaines de festivals partout au Canada qui couvrent une vaste gamme de genres. Il y a des festivals véritablement mondiaux, comme le Festival international du film de Toronto, qui mènent leurs activités aux côtés de Cannes, de Venise et de Sundance; des festivals du film spécialisés de calibre mondial, comme le Festival international d'animation d'Ottawa, le Festival international canadien du documentaire Hot Docs et le Festival du film et des arts médiatiques imagineNATIVE; et des festivals populaires de genre, comme le Festival international du film Fantasia de Montréal, qui continuent d'attirer les foules.

En 2023-2024, dans le cadre de son soutien à la promotion des films canadiens, Téléfilm Canada a octroyé des fonds s'élevant à 8,4 millions de dollars à l'appui de 102 festivals du film canadiens et de 73 événements et initiatives de l'industrie au Canada³⁹. Sur les 102 festivals du film financés, 56 se déroulaient dans les régions⁴⁰ et 33 étaient axés sur la diversité et l'inclusion⁴¹.

Dans le cadre d'une aide financière d'un montant de 8,5 millions de dollars dédiée aux activités promotionnelles nationales et internationales, Téléfilm Canada a aussi soutenu la projection de films canadiens ou leur commercialisation dans 41 festivals, marchés et événements internationaux⁴².

³⁹ Source : Téléfilm Canada.

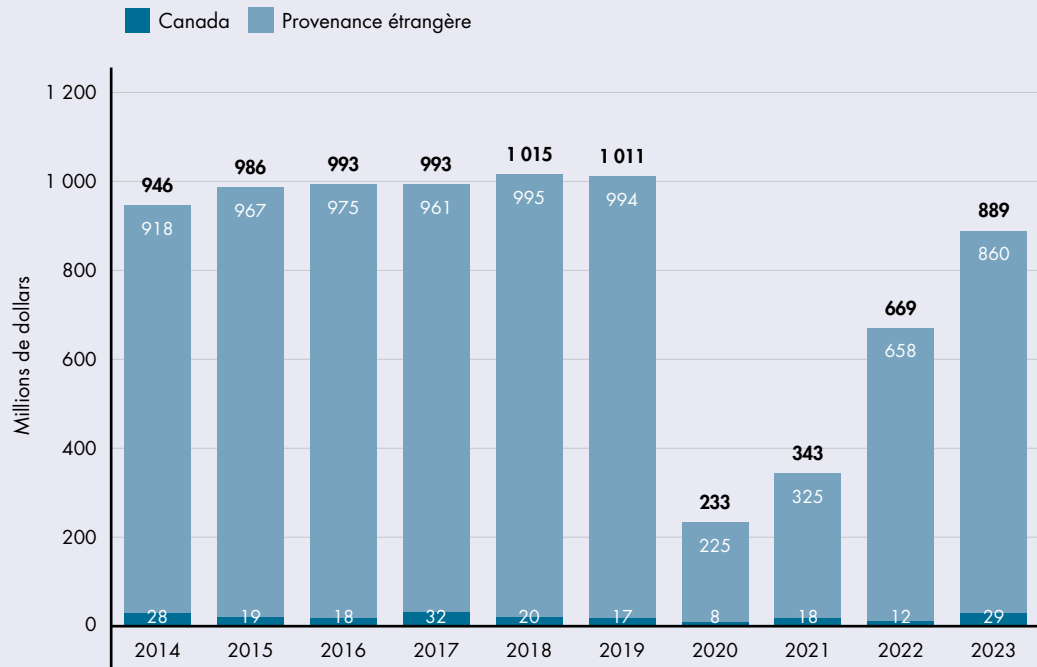
⁴⁰ Tous les secteurs situés à l'extérieur d'un rayon de 150 km du centre-ville de Montréal ou de Toronto.

⁴¹ Source : Téléfilm Canada.

⁴² Source : Téléfilm Canada.

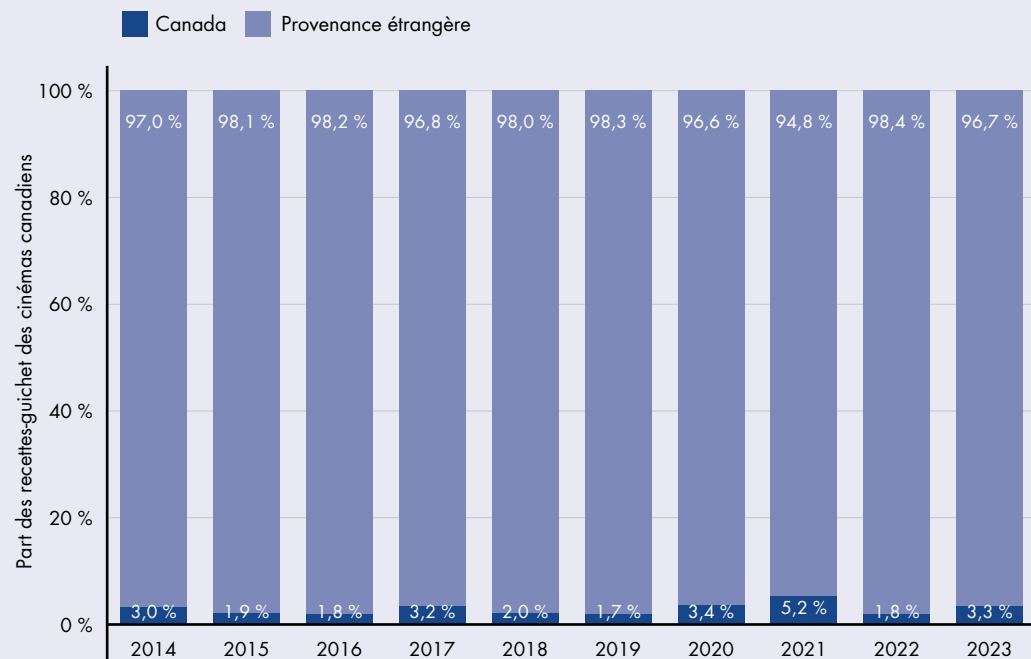
TENDANCES EN MATIÈRE DE RECETTES-GUICHET AU PAYS

Tableau 10-3 Recettes-guichet au Canada, par pays de production



Source : Association des cinémas du Canada.

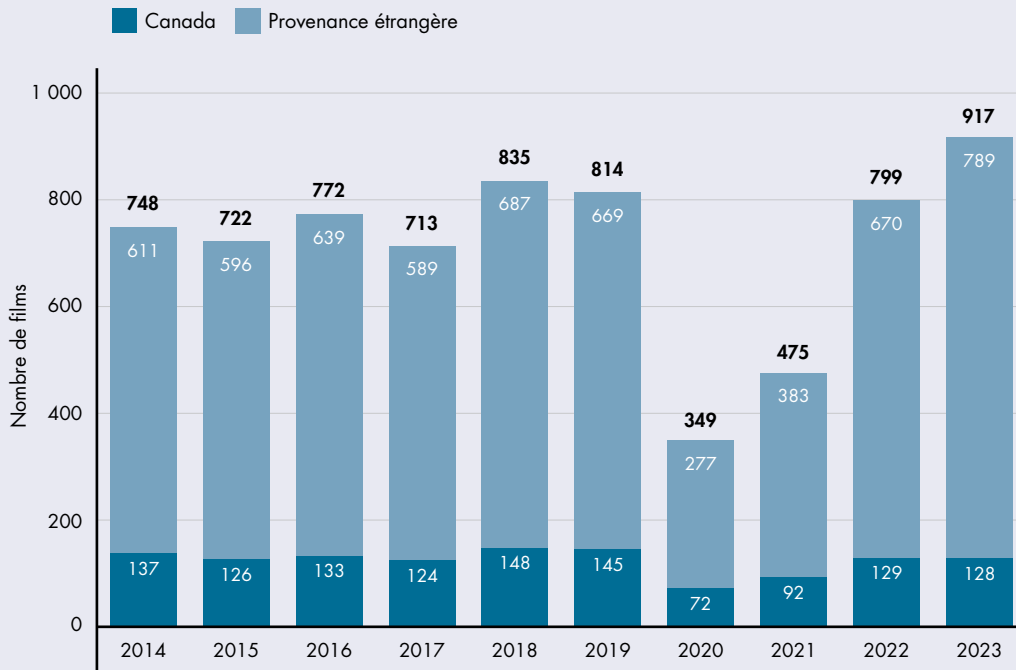
Exhibit 10-4 Part des recettes-guichet totales au Canada, par pays de production



Source : Association des cinémas du Canada

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

Tableau 10-5 Nombre de nouveaux longs métrages présentés dans les cinémas canadiens, par pays de production



Source : Analyse des données de l'Association des cinémas du Canada par le ministère du Patrimoine canadien.

Remarque : Les données comprennent uniquement les longs métrages diffusés pour la première fois en salles au cours d'une année donnée. Par exemple, les statistiques pour 2023 ne comprennent que le nombre de films diffusés dans les salles canadiennes pour la première fois en 2023.

RECETTES-GUICHET PAR MARCHÉ LINGUISTIQUE

Tableau 10-6 Recettes-guichet et part de marché dans les cinémas au Canada, par marché linguistique

Marché anglophone	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
M\$										
Recettes-guichet des longs métrages canadiens	16,3	4,9	7,4	8,6	4,6	3,1	1,7	6,9	2,1	10,6
Recettes-guichet des longs métrages étrangers	809,1	852,2	866,4	857,3	893,1	888,7	196,9	287,0	587,9	771,7
Total des recettes-guichet des longs métrages	825,3	857,1	873,8	865,9	897,7	891,8	198,6	293,9	590,0	782,3
Part des longs métrages canadiens	2,0 %	0,6 %	0,8 %	1,0 %	2,0 %	0,3 %	0,9 %	2,3 %	0,4 %	1,4 %
Nombre de longs métrages en salles au Canada										
Canadiens	121	102	113	113	120	132	87	85	136	156
Étrangers	870	803	973	949	1 058	1 084	774	702	1 039	1 261
Total	991	905	1 086	1 062	1 178	1 216	861	787	1 175	1 417
Proportion de longs métrages étrangers et canadiens	7,2	7,9	8,6	8,4	8,8	8,2	8,9	8,3	7,6	8,1
Marché francophone										
M\$										
Recettes-guichet des longs métrages canadiens	12,1	13,8	10,3	23,6	15,8	14,0	6,0	10,8	9,7	18,7
Recettes-guichet des longs métrages étrangers	108,4	115,2	108,7	103,9	101,6	105,4	28,3	38,4	69,7	88,4
Total des recettes-guichet des longs métrages	120,5	129,0	119,0	127,5	117,4	119,4	34,3	49,2	79,4	107,1
Part des longs métrages canadiens	10,0 %	10,7 %	8,7 %	18,5 %	13,5 %	11,7 %	17,5 %	22,1 %	12,2 %	17,5 %
Nombre de longs métrages en salles au Canada										
Canadiens	91	84	104	95	112	111	68	79	95	117
Étrangers	280	280	291	289	318	345	236	212	262	283
Total	371	364	395	384	430	456	304	291	357	400
Proportion de longs métrages étrangers et canadiens	3,1	3,3	2,8	3,0	2,8	3,1	3,5	2,7	2,8	2,4

Source : Association des cinémas du Canada.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

PRINCIPAUX LONGS MÉTRAGES PAR MARCHÉ DE LANGUE

Tableau 10-7 Les 10 longs métrages canadiens les plus populaires présentés sur le marché anglophone, 2023

Titre	Recettes-guichet* (M\$)	Langue de production originale
1. <i>Paw Patrol: The Mighty Movie</i>	5,95	Anglais
2. <i>Blackberry</i>	1,08	Anglais
3. <i>Infinity Pool</i>	0,54	Anglais
4. <i>La légende du Papillon</i>	0,36	Français-anglais
5. <i>Bones of Crows</i>	0,33	Anglais-Cri
6. <i>Toupie et binou, le film</i>	0,31	Français
7. <i>Katak, le brave beluga</i>	0,30	Français
8. <i>Brother</i>	0,16	Anglais
9. <i>I Like Movies</i>	0,14	Anglais
10. <i>Skinamarink</i>	0,11	Anglais

Source : Association des cinémas du Canada.

* Recettes-guichet obtenues entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023. Ce montant peut sous-estimer le total des recettes-guichet d'un film particulier si le film a été présenté dans des cinémas canadiens au cours d'autres années civiles.

Tableau 10-8 Les 10 longs métrages canadiens les plus populaires présentés sur le marché francophone, 2023

Titre	Recettes-guichet* (M\$)	Langue de production originale
1. <i>Le temps d'un été</i>	2,18	Français
2. <i>Testament</i>	1,73	Français
3. <i>Les hommes de ma mère</i>	1,71	Français
4. <i>Paw Patrol: The Mighty Movie</i>	1,53	Anglais
5. <i>Katak, le brave beluga</i>	1,48	Français
6. <i>Ru</i>	1,36	Français
7. <i>Simple comme Sylvain</i>	1,01	Français
8. <i>Le plongeur</i>	0,95	Français
9. <i>La cordonnère</i>	0,72	Français
10. <i>Coco ferme</i>	0,58	Français

Source : Association des cinémas du Canada.

* Recettes-guichet obtenues entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023. Ce montant peut sous-estimer le total des recettes-guichet d'un film particulier si le film a été présenté dans des cinémas canadiens au cours d'autres années civiles.

Tableau 10-9 Les 10 longs métrages les plus populaires présentés sur le marché anglophone, 2023

Titre	Recettes-guichet* (M\$)	Langue de production originale
1. <i>Barbie</i>	64,82	É.-U. et Royaume-Uni
2. <i>The Super Mario Bros. Movie</i>	51,72	É-U et Japon
3. <i>Oppenheimer</i>	37,98	É.-U. et Royaume-Uni
4. <i>Avatar: The Way of Water</i>	37,91	États-Unis
5. <i>Spider-Man: Across the Spider-Verse</i>	32,36	États-Unis
6. <i>Guardians of the Galaxy Vol. 3</i>	29,34	É.-U. et Nouvelle-Zélande
7. <i>Mission: Impossible - Dead Reckoning Part One</i>	21,15	États-Unis
8. <i>John Wick: Chapter 4</i>	20,25	É.-U. et Allemagne
9. <i>Ant-Man and the Wasp: Quantumania</i>	19,43	É.-U. et Australie
10. <i>Taylor Swift: The Eras Tour</i>	16,33	États-Unis

Source : Association des cinémas du Canada.

* Recettes-guichet obtenues entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023. Ce montant peut sous-estimer le total des recettes-guichet d'un film particulier si le film a été présenté dans des cinémas canadiens au cours d'autres années civiles.

Tableau 10-10 Les 10 longs métrages les plus populaires présentés sur le marché francophone, 2023

Titre	Recettes-guichet* (M\$)	Langue de production originale
1. <i>Avatar: The Way of Water</i>	8,68	États-Unis
2. <i>The Super Mario Bros. Movie</i>	8,39	É-U et Japon
3. <i>Barbie</i>	5,75	É.-U. et Royaume-Uni
4. <i>Elemental</i>	2,81	États-Unis
5. <i>Oppenheimer</i>	2,78	É.-U. et Royaume-Uni
6. <i>Guardians of the Galaxy Vol. 3</i>	2,48	É.-U. et Nouvelle-Zélande
7. <i>Puss in Boots: The Last Wish</i>	2,47	États-Unis
8. <i>Mission: Impossible - Dead Reckoning Part One</i>	2,42	États-Unis
9. <i>Indiana Jones and the Dial of Destiny</i>	2,40	États-Unis
10. <i>Le temps d'un été</i>	2,18	Canada

Source : Association des cinémas du Canada.

* Recettes-guichet obtenues entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023. Ce montant peut sous-estimer le total des recettes-guichet d'un film particulier si le film a été présenté dans des cinémas canadiens au cours d'autres années civiles.

11. Entreprises de distribution de radiodiffusion

Le secteur de la distribution de radiodiffusion comprend les services de télévision par câble, de télévision directe par satellite et de télévision sur protocole Internet (IP), qui permettent aux ménages et aux entreprises du Canada d'avoir accès à des services de télévision autorisés, qu'il s'agisse de télévision générale, de services facultatifs ou sur demande, en souscrivant à des forfaits de chaînes et à certains services à la carte. Les services de télévision par câble, de télévision directe par satellite et de télévision sur IP sont appelés les entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR) et forment collectivement l'industrie des EDR.

Faits saillants de 2023



- Les abonnés aux services de télévision sur IP ont augmenté de 10 % pour atteindre 6,1 millions.



- Le nombre d'abonnés aux services des EDR a diminué de 2,5 % pour s'établir à 9,4 millions.
- Les revenus des EDR ont diminué de 5,3 % pour s'établir à 7,0 milliards de dollars.
- Les contributions des EDR à la production canadienne ont diminué de 4,1 % pour atteindre 374 millions de dollars.

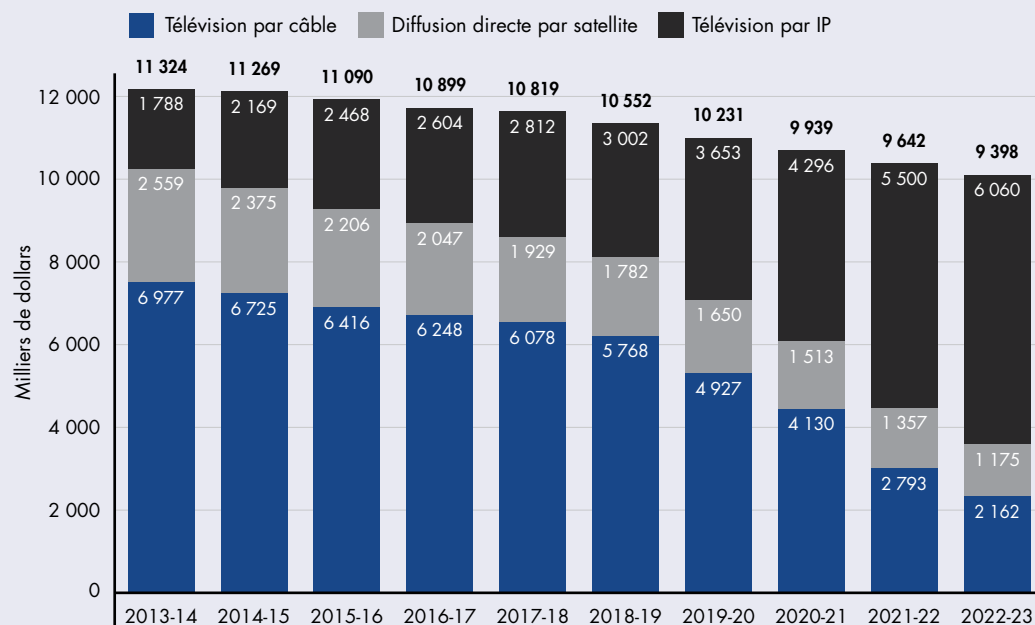
L'industrie canadienne des EDR a continué de subir des désabonnements au cours de l'année de diffusion 2023 (du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023). Selon les statistiques du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), le nombre d'abonnements aux services canadiens des EDR a atteint un sommet de 11 529 000 en 2012. Depuis cette année, l'industrie connaît des baisses annuelles, dont une perte nette record de 321 000 abonnés (3,0 %) en 2020 (tableau 11-1). En 2023, l'industrie des EDR a perdu 244 000 abonnés, soit 2,5 % de ce qu'était la base d'abonnés à la fin de 2022. Depuis 2019, l'industrie canadienne des EDR perd en moyenne 2,9 % des abonnés annuellement.

Ces désabonnements correspondent toutefois à une utilisation accrue des services de vidéo sur demande par abonnement (VSDA) et d'autres services de vidéo diffusés par Internet, y compris les services de vidéo sur demande transactionnelle (VSDT) et les services de vidéo sur demande soutenu par la publicité (VSDP). En 2023, les services vidéo diffusés par Internet au Canada ont rapporté 4,93 milliards de dollars pour des services audiovisuels, soit une augmentation de 19,5 %⁴³. En effet, entre 2019 et 2023, les revenus audiovisuels totaux des entreprises de radiodiffusion de médias numériques (ERMN) ont augmenté à un taux annuel moyen de 9,8 %⁴⁴. En 2023, les services de VSDA, comme Netflix, Amazon Prime Video, Disney+, Crave, Club illico, CBC Gem, ICI Tou.tv et Sportsnet Now, représentaient des revenus de 2,75 milliards; les services de VSDP comme YouTube ont récolté 1,96 milliard de dollars; et les services de VSDT comme iTunes comptaient pour 220 millions de dollars⁴⁵.

Les EDR soutiennent la création de contenu canadien par leurs contributions au Fonds des médias du Canada (FMC), aux fonds de production indépendants certifiés et au financement de la programmation locale. En 2023, les contributions des EDR à la production d'émissions canadiennes ont diminué de 4,1 % pour atteindre 374 millions de dollars (tableau 11-3). Cette diminution globale comprenait une diminution de 6,2 % des contributions au FMC. Les contributions des EDR aux fonds de production indépendants ont diminué de 4,9 % et demeurait inférieures d'un tiers au niveau de 2015 (65 millions de dollars). D'autre part, les contributions des EDR à l'expression locale (c.-à-d. les émissions communautaires et les nouvelles locales) sont demeurées inchangées en 2023.

ABONNÉS ET REVENUS DES EDR

Tableau 11-1 Nombre d'abonnés aux EDR*



Source : CRTC.

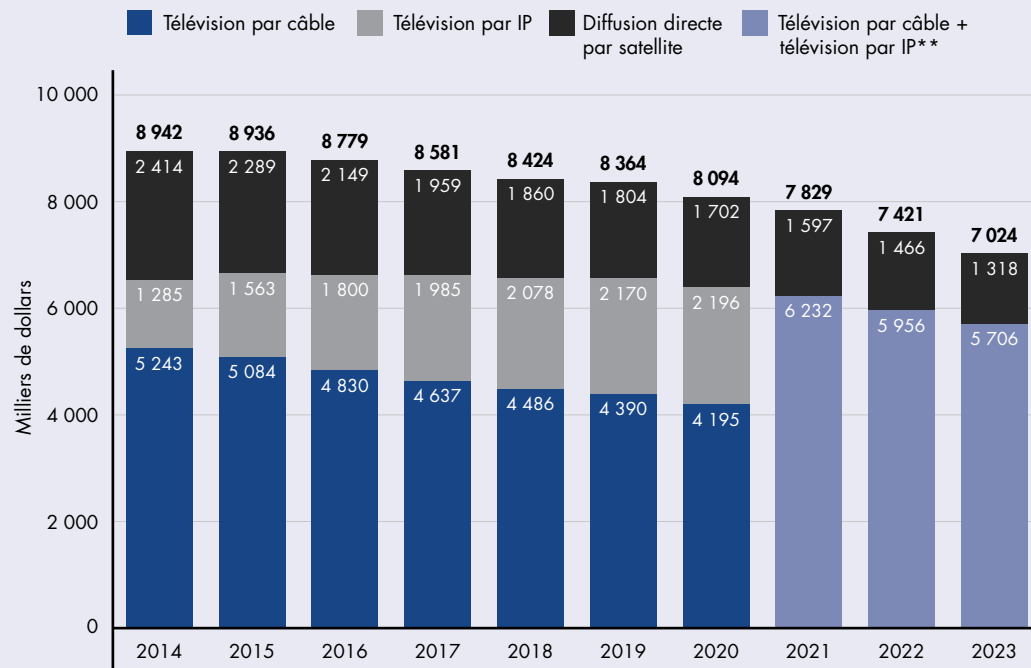
Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

* Exclut les EDR qui ne sont pas tenues par règlement de déclarer des données financières et opérationnelles au CRTC.

⁴³ CRTC (2024). [Rapports sur le marché des communications – Données ouvertes](#), tableau TV-T9.

⁴⁴ CRTC (2024). [Faits saillants annuels du secteur de la radiodiffusion 2022-2023](#).

⁴⁵ Ibid.

Tableau 11-2 Total des revenus de l'industrie canadienne de la distribution de diffusion*

Source : CRTC.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

* Exclut les EDR qui ne sont pas tenues par règlement de déclarer des données financières et opérationnelles au CRTC.

** Depuis 2021, le CRTC regroupe les revenus totaux tirés des abonnements à la télévision par câble et à la télévision sur IP dans ses déclarations.

INVESTISSEMENT DANS LES ÉMISSIONS CANADIENNES

Tableau 11-3 Investissements des EDR dans la programmation canadienne

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
FMC	219	219	215	206	193	191	189	185	177	166
FPIC	64	65	63	58	46	45	44	43	41	39
Fonds pour l'amélioration de la programmation locale	40	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Expression locale										
Canal communautaire du titulaire de licence	—*	—*	—*	—*	112	106	107	105	110	108
Programmation communautaire dans d'autres marchés exploités par le titulaire	—*	—*	—*	—*	3	2	1	1	3	3
Nouvelles offrant un reflet du contexte local	—*	—*	—*	—*	48	49	47	43	39	42
Total partiel	152	153	154	154	162	156	156	149	152	152
Fonds pour les nouvelles locales indépendantes (FNLI)	0	0	0	0	22	21	21	20	19	18
Total	475	437	431	417	422	414	409	397	390	374

Source : CRTC.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

* Ventilation détaillée de l'expression locale non disponible avant 2018

Remarques méthodologiques

Estimations de la production canadienne

Les estimations de la production canadienne sont fondées sur les données du Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens (BCPAC) du ministère du Patrimoine canadien. Afin de tenir compte de la période de 42 mois au cours de laquelle les producteurs peuvent présenter leur demande au BCPAC,⁴⁶ Nordicity a appliqué les facteurs de majoration suivants aux données brutes de production fournies par le BCPAC :

- 2021-2022 : 2,9 %
- 2022-2023 : 5,4 %
- 2023-2024 : 22,4 % (télévision) 16,4 % (cinéma)

Il est à noter que le facteur de majoration pour 2023-2024 est plus élevé que le taux utilisé précédemment (11 %). Cela s'explique par le fait que cette version de *Profil* a été préparée au moyen d'un ensemble de données du BCPAC à partir du printemps 2024 plutôt que de l'automne 2024, et devait donc faire l'objet d'un plus grand ajustement des délais de demande, puisqu'il manquait six mois de données par rapport aux ensembles de données historiques d'automne fournis par le BCPAC.

Les taux ci-dessus sont fondés sur la marge de sous-représentation des statistiques du BCPAC observée entre 2012-2013 et 2018-2019 (c.-à-d. avant la pandémie de COVID-19), avec un poids particulier accordé aux marges des dernières années de cette période de sept ans.⁴⁷ Les taux pour 2023-2024 comprennent d'autres ajustements pour tenir compte des changements historiques de volume observés entre les ensembles de données du printemps et de l'automne préparés par le BCPAC.

Révisions des statistiques historiques

En raison du délai de demande de 42 mois au BCPAC, il est possible que les données du BCPAC ne donnent pas une indication exhaustive du volume de production avant que quatre années se soient écoulées après la fin d'un exercice donné. Par conséquent, les statistiques sur la production canadienne déclarées dans *Profil 2024* pour les trois années précédentes (2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023) ont été révisées pour tenir compte de toutes les données du BCPAC actuellement disponibles.

Estimations de la production télévisuelle canadienne certifiée par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Les estimations de la production télévisuelle canadienne comprennent une estimation de la production télévisuelle certifiée par le CRTC (c.-à-d. la production télévisuelle exclusivement certifiée par le CRTC). Des recherches menées par Nordicity et le ministère du Patrimoine canadien en 2009 ont révélé que la production télévisuelle certifiée par le CRTC représentait environ 13,5 % de la production canadienne totale. Ce taux a été utilisé dans *Profil 2024* pour estimer le volume total de production certifiée par le CRTC.

⁴⁶ Dans le cadre du programme de Crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne (CIPC), les producteurs peuvent soumettre leur demande au BCPAC jusqu'à 42 mois après la fin de l'exercice au cours duquel les principaux travaux de prise de vue ont commencé.

⁴⁷ La pondération plus élevée accordée aux années plus récentes de la période de sept ans (c.-à-d. les années avant 2018-2019) vise à tenir compte du fait que les pratiques de demande des producteurs au cours de ces années refléteraient probablement davantage la situation du délai de demande des premières années de cette période de sept ans.

Courts métrages

Les courts métrages comprennent les films de moins de 75 minutes. Dans le *Profil 2012* et les éditions antérieures, les données sur les courts métrages destinés au cinéma étaient incluses dans les statistiques globales de la production cinématographique canadienne. Depuis *Profil 2013*, elles se retrouvaient dans les statistiques sur la production télévisuelle canadienne. Dans *Profil 2024*, elles ont été incluses dans les statistiques sur la production télévisuelle canadienne pour toutes les années – de 2013-2014 à 2023-2024.

Bien que la définition des courts métrages destinés au cinéma semble indiquer qu'ils devraient être inclus dans les statistiques de la production cinématographique canadienne, le fait de les supprimer de cette catégorie permet de mieux isoler les données sur les longs métrages cinématographiques. De plus, le faible volume de production de courts métrages destinés au cinéma rapportés dans les éditions précédentes de *Profil* laisse croire que les demandeurs avaient, en fait, déclaré plusieurs de ces projets dans la catégorie de la production télévisuelle canadienne.

Fonds des médias du Canada

Les statistiques déclarées pour le FMC comprennent des données sur la production que soutient le volet convergent du FMC. Les statistiques sur le financement et la production que soutient le FMC sont présentées pour chaque exercice, du 1er avril au 31 mars. Les données sont recueillies par le FMC pendant la préproduction. Dans le présent rapport, les données dont la source est uniquement le FMC représentent une année de préproduction. Si la source renvoie aux données du FMC et à d'autres sources, comme le BCPAC, l'exercice financier d'un projet est ajusté en conséquence.

Production interne des télédiffuseurs

Il n'a pas été possible de rassembler des statistiques provinciales complètes sur la production interne des télédiffuseurs privés des provinces des Prairies ni du Canada atlantique. Pour les provinces des Prairies, Nordicity a élaboré des estimations fondées sur les parts historiques observées dans les statistiques du CRTC avant 2001, année où le CRTC a cessé de publier les statistiques provinciales. La répartition de la production interne des télédiffuseurs privés entre les provinces du Canada atlantique était également fondée sur des estimations. Comme aucune donnée historique n'existait, la part du produit intérieur brut (PIB) total de chaque province du Canada atlantique a été utilisée comme variable de substitution pour l'estimation.

Rapprochement avec les statistiques publiées par les organismes de financement fédéraux et provinciaux

Certains organismes de financement fédéraux et provinciaux, dont Téléfilm Canada, publient également des statistiques sur les activités de production cinématographique et télévisuelle. Les statistiques que publient ces organismes de financement peuvent différer de celles de *Profil 2024* pour diverses raisons :

- Certains organismes de financement publient des statistiques de production selon l'année civile, alors que celles présentées dans *Profil* sont présentées par exercice financier.
- Les statistiques publiées par Téléfilm Canada comprennent uniquement les longs métrages ayant reçu un soutien financier de l'organisme ou ayant été recommandés en vertu de l'un des traités de coproduction audiovisuelle du Canada.
- Certains organismes de financement déclarent les activités de production en fonction de l'exercice au cours duquel un projet cinématographique ou télévisuel reçoit l'approbation de sa demande de crédit d'impôt ou d'un autre type de financement, plutôt que de l'année où commencent les principaux travaux de prise de vue du projet (comme le fait le BCPAC). Par exemple, Téléfilm Canada fait rapport des productions de longs métrages selon l'exercice au cours duquel un projet reçoit l'engagement financier de l'organisme.
- Les statistiques déclarées par les organismes de financement excluent la production interne des télédiffuseurs.
- Les organismes de financement provinciaux déclarent habituellement la production en fonction de la province où le projet de film ou de télévision a été réalisé, tandis que les statistiques dans *Profil* sont déclarées en fonction de la province où le producteur du projet est basé (comme le fait le BCPAC).

Investissements étrangers dans la production

Les investissements étrangers dans la production (IEP) désignent l'apport financier étranger à l'industrie canadienne de la production cinématographique et télévisuelle. Ils se composent des préventes et des avances de distribution à l'étranger pour toutes les productions qui sont certifiées par le BCPAC, d'une estimation des préventes et avances de distribution pour les productions non certifiées par le BCPAC et la valeur totale de la production étrangère et des services de production au Canada. Les investissements étrangers dans la production reflètent mieux la nature de la production cinématographique et télévisuelle au Canada que la seule prise en compte des exportations. On reconnaît ainsi que les productions cinématographiques et télévisuelles sont des produits intangibles et que des parties du droit d'auteur peuvent être exportées vers des pays étrangers. On tient aussi compte des budgets des productions tournées au Canada, même lorsque le droit d'auteur est détenu par une entité étrangère.

Les données utilisées pour estimer les investissements étrangers comprennent uniquement le financement du budget canadien des coproductions régies par des traités. Par conséquent, la participation étrangère au budget de ces œuvres n'est pas comptabilisée dans les investissements étrangers. Les coproductions audiovisuelles régies par des traités ne s'ajoutent aux investissements étrangers que si la participation canadienne connexe comprend des préventes ou des avances de distribution à l'étranger.

Estimation du nombre de personnes employées

Pour estimer le nombre de personnes qui travaillent dans la production cinématographique et télévisuelle (c.-à-d. les emplois directs) ainsi que les emplois dérivés que génère cette activité, Nordicity a mis au point des multiplicateurs qui convertissent le nombre d'équivalents temps plein (ETP) en effectifs. (Voir ci-dessous la description de la méthode d'estimation des ETP.)

Dans le cas des emplois directs, ces multiplicateurs ont été élaborés à partir de recherches sur les salaires globaux, les jours travaillés et le nombre de personnes actuellement inscrites auprès des syndicats et des guildes pour travailler dans la production cinématographique et télévisuelle au Canada. Au total, des données ont été recueillies auprès de sept syndicats locaux et de trois grandes organisations syndicales (ICG, ACTRA, GCR) représentant les travailleurs de différentes régions du Canada.

Ces calculs ont été fondés sur la participation au marché du travail mesurée en 2017, 2018, 2019 et 2020 et pourraient évoluer suivant les conditions du marché du travail et les changements dans la composition globale de la main-d'œuvre de production cinématographique et télévisuelle par secteur.

En ce qui concerne les emplois dérivés, Nordicity a élaboré un multiplicateur distinct fondé sur le ratio des employés par rapport à l'ensemble de l'économie et des équivalents temps plein. Ce ratio pour l'ensemble de l'économie est fondé sur les données publiées dans les tableaux 14-10-0043-01 et 14-10-0327-03 de Statistique Canada.

Estimation des équivalents temps plein (ETP)

Nordicity a calculé le nombre d'emplois directs en estimant la part du volume de production global qui a été versée sous forme de salaires et traitements à la main-d'œuvre, puis en divisant le montant obtenu par la rémunération estimative moyenne d'un ETP dans le secteur de la production cinématographique et télévisuelle.

Elle a multiplié le volume de production total par 57 % pour estimer la portion des budgets de production qui a été versée sous forme de salaires aux membres des équipes. Cette hypothèse de 57 % est fondée sur les données fournies par le BCPAC concernant la portion moyenne des budgets de production composée des dépenses canadiennes de main-d'œuvre.

Le salaire moyen hypothétique des ETP pour 2023-2024 était de 82 425 \$. Nordicity a déterminé cette hypothèse à partir des données du recensement de 2016 de Statistique Canada. Depuis 2016, Nordicity ajuste chaque année le salaire moyen hypothétique des ETP en appliquant le taux moyen de variation dans le salaire horaire moyen à l'échelle de l'économie (excluant les heures supplémentaires) des employés rémunérés à l'heure au Canada (voir Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail*, tableau 14-10-0206-01)⁴⁸.

⁴⁸ Afin de mieux tenir compte des conditions du marché du travail et des coûts de production dans l'industrie de la production cinématographique et télévisuelle, Nordicity a appliqué, pour 2020-2021, le taux de variation annuel moyen implicite du salaire horaire moyen (excluant les heures supplémentaires) dans les industries de l'information et de la culture (14,7 %).

Salaire moyen des ETP dans le secteur de la production cinématographique et télévisuelle

	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Coût moyen des ETP	58 016 \$	58 607 \$	59 445 \$	60 396 \$	62 389 \$	64 074 \$	67 213 \$	77 094 \$	79 638 \$	82 425 \$

Source : Calculs de Nordicity fondés sur les données de Statistique Canada, *Recensement de 2016*, et de Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail*, tableau 14-10-0206-01.

Incidence des emplois dérivés

Le nombre d'emplois ETP dérivés est égal à la somme des emplois indirects et induits.

D'après les examens antérieurs des tableaux multiplicateurs et des données de 2004 de Statistique Canada pour *les industries de production et de distribution de films et de vidéos, de postproduction et toutes les autres industries du film et de la vidéo* (qui étaient les groupes d'industries les plus proches de la production cinématographique et télévisuelle); Conference Board du Canada, *Valoriser notre culture : Mesurer et comprendre l'économie créative du Canada* (2008); et des ajustements pour tenir compte de l'inflation des salaires.

Incidences économiques de la production**Revenu du travail**

Le revenu du travail directement attribuable au secteur de la production cinématographique et télévisuelle a été calculé en multipliant le nombre d'emplois ETP directs par le coût moyen d'un tel emploi dans le secteur de la production cinématographique et télévisuelle (voir ci-dessus). L'estimation du revenu du travail dérivé a été obtenue en multipliant le nombre d'emplois ETP dérivés par un coût moyen dans l'économie générale, soit 60 883 \$.

Produit intérieur brut

Étant donné l'importance des salaires et traitements dans l'incidence directe de la production cinématographique et télévisuelle, l'apport direct de ce secteur au PIB a été calculé en multipliant le revenu direct du travail par 1,02. L'apport au PIB des emplois ETP dérivés a été calculé en appliquant le ratio PIB-salaires de 1,49 implicite dans l'analyse du Conference Board du Canada, *Valoriser notre culture : Mesurer et comprendre l'économie créative du Canada* (2008).

Glossaire

Auditoire moyen par minute (AMM)

Nombre moyen de téléspectateurs d'une émission de télévision pendant tout segment de 60 secondes.

Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens (BCPAC)

Section du ministère du Patrimoine canadien qui coadministre (avec l'Agence du revenu du Canada) le Crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne (CIPC) et le Crédit d'impôt pour services de production cinématographique ou magnétoscopique (CISP). Dans le cadre de ce rôle, il est responsable d'évaluer les émissions de télévision et les films en fonction d'un nombre de critères d'admissibilité, y compris un système de pointage des postes clés de création, afin de déterminer s'ils sont admissibles au CIPC et peuvent ainsi avoir accès à d'autres mécanismes de financement.

Crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne (CIPC)

Programme de crédit d'impôt du gouvernement fédéral servant à appuyer la production de films et d'émissions de télévision certifiés comme du contenu canadien. Le CIPC offre un crédit d'impôt correspondant à 25 % des dépenses de main-d'œuvre admissibles pour une année donnée. Il s'agit des dépenses de main-d'œuvre admissibles pour la production, lesquelles sont plafonnées à 60 % des coûts totaux de la production, déduction faite de toute aide reçue.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC)

Organisme de réglementation des secteurs de la radiodiffusion et des télécommunications au Canada.

Crédit d'impôt pour services de production cinématographique ou magnétoscopique (CISP)

Programme de crédit d'impôt du gouvernement fédéral servant à appuyer la production de films et d'émissions de télévision qui ne sont pas certifiés comme du contenu canadien. Le CISP offre un crédit d'impôt correspondant à 16 % des dépenses de main-d'œuvre admissibles d'une production. Ces dépenses en main-d'œuvre admissibles sont égales aux dépenses de main-d'œuvre admissibles au Canada pour la production, déduction faite de toute aide reçue à l'égard de ces dépenses.

Coproduction

Œuvre cinématographique ou télévisuelle réalisée par des producteurs de deux pays ou plus et habituellement tournée dans ces pays. Les coproductions sont souvent réalisées conformément à des traités internationaux pour s'assurer qu'elles reçoivent un traitement national dans le pays de chaque producteur (« coproductions audiovisuelles régies par des traités »). Il convient de noter que la section de coproduction ne comprend que des statistiques sur les coproductions audiovisuelles régies par des traités.

Dépenses en émissions canadiennes (DEC)

Valeur monétaire des dépenses des diffuseurs canadiens titulaires autorisés consacrées à des émissions de télévision originales ou acquises qui sont considérées comme du contenu canadien.

Diffuseurs éducatifs

Désigne les quatre titulaires d'une licence de radiodiffusion contrôlée par les gouvernements provinciaux, qui sont axés sur l'offre d'émissions éducatives. Il s'agit de Télé-Québec, TVO, Knowledge Network (C.-B.) et Groupe Média TFO.

Émissions d'intérêt national (EIN)

Émissions de télévision pouvant correspondre aux catégories que sont les comédies et les dramatiques; les documentaires de longue durée; les émissions de remise de prix de langue anglaise; et les émissions de musique, de danse et de variétés de langue française.

Emplois équivalents temps plein (ETP)

Mesure de l'emploi où le nombre de travailleurs à temps partiel ou travaillant moins d'une année complète est converti en nombre équivalent de travailleurs à temps plein.

Entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR)

Comprends les services de télévision par câble, de distribution par satellite, de distribution multipoint et de télévision IP qui permettent aux ménages et aux entreprises du Canada d'avoir accès à des services de télévision autorisés, qu'il s'agisse de télévision générale, de services facultatifs ou sur demande, en souscrivant à des forfaits de chaînes et à certains services à la carte.

Fonds des médias du Canada (FMC)

Financé par le gouvernement du Canada et les fournisseurs de services de télévision par câble, de télévision directe par satellite et de télévision sur IP. Son mandat est de soutenir la création de contenu numérique convergent canadien, accessible sur de multiples plateformes, dont des applications de télévision et de nouveaux médias d'avant-garde, ainsi que des applications de contenu expérimentales ou des logiciels pour Internet, le sans-fil et d'autres plateformes numériques émergentes.

Incidence dérivée	Corresponds à la somme des incidences économiques indirectes et induites. L'incidence indirecte comprend les emplois et la contribution au PIB des fournisseurs de biens et des services du secteur de la production. L'incidence induite comprend les emplois et la contribution au PIB du secteur de la consommation de l'économie canadienne, qui bénéficie de la réinjection des salaires gagnés par les interprètes et les techniciens ainsi que par les travailleurs des fournisseurs.
Investissements étrangers dans la production (IEP)	Mesure de la valeur de l'apport financier international au secteur canadien de la production cinématographique et télévisuelle. Les IEP se composent des préventes et des avances de distribution à l'étranger pour toutes les productions qui sont certifiées par le BCPAC, d'une estimation des préventes et avances de distribution pour les productions non certifiées par le BCPAC et de la valeur totale de la production étrangère et des services de production au Canada.
Production étrangère et services de production (PESP)	Englobe les longs métrages et les émissions de télévision tournées au Canada principalement par des producteurs étrangers. Cela comprend aussi les effets visuels (VFX) créés par des studios canadiens pour des productions cinématographiques et télévisuelles étrangères.
Production interne des télédiffuseurs	Englobe les émissions de télévision produites à l'interne par les diffuseurs. Il s'agit principalement d'émissions de nouvelles et de sports, mais peut aussi inclure d'autres genres.
Produit intérieur brut (PIB)	Somme de la valeur économique ajoutée que génère une industrie ou une économie. Le PIB correspond à la différence entre la valeur des extrants de l'industrie visée et la valeur des intrants d'autres industries qu'elle consomme.
Service de vidéo sur demande soutenu par la publicité (VSDP)	Service sur Internet qui donne aux consommateurs un accès gratuit au contenu vidéo en échange d'une exposition à de la publicité (p. ex. YouTube).
Services de télévision sur Internet ou services vidéo diffusés sur Internet	Comprend les services de VSDA, de VSDP et de VSDT.
Services facultatifs	Services de télévision qui ne sont offerts que par l'entremise de câblodistributeurs, d'entreprises de distribution par satellite ou IP et qui proposent habituellement des émissions de sports, des nouvelles 24 heures sur 24, des films, des émissions artistiques ou d'autres thématiques. Les services facultatifs tirent leurs revenus d'une combinaison de frais d'abonnement et de publicité. On les appelle aussi « services de télévision spécialisée » ou « services de télévision payante ».

Services sur demande

Les services sur demande permettent aux consommateurs de regarder des émissions de télévision ou des films précis quand ils le veulent, plutôt qu'à un moment prévu (c.-à-d. télévision linéaire). Les services sur demande peuvent être offerts sur les plateformes des EDR (VSD) ou sur Internet (VSDA, VSDO, VSDT et FAST).

Téléfilm Canada

Société d'État créée en 1968 par le gouvernement canadien pour soutenir financièrement la production de films canadiens. Elle administre maintenant la plupart des programmes du gouvernement fédéral en soutien à l'industrie cinématographique canadienne. Elle gère également les ententes de coproduction régies par des traités du Canada au nom du gouvernement fédéral ainsi que les programmes de financement du FMC.

Télévision directe par satellite

Service offert par des EDR grâce auquel les ménages et les entreprises peuvent capter les signaux de télévision au moyen d'une antenne parabolique de faible diamètre.

Télévision en continu gratuite avec publicité (FAST)

Type de service de télévision sur Internet entièrement financé par la publicité, où les consommateurs ont accès au contenu sans payer d'abonnement.

Télévision sur protocole Internet (IP)

Service offert par des EDR aux ménages et aux entreprises au moyen d'une connexion à large bande.

Télévision traditionnelle

Cela comprend les diffuseurs privés et publics qui exploitent des réseaux hertziens pour diffuser dans les foyers canadiens, bien que la vaste majorité des foyers canadiens reçoivent maintenant les signaux de télévision traditionnelle par les fournisseurs de télévision par câble, de télévision directe par satellite ou de télévision sur IP.

Vidéo sur demande (VSD)

Service de télévision permettant aux consommateurs de payer des frais pour choisir des films ou des émissions de télévision spécifiques à regarder à leur convenance. Au Canada, la VSD est généralement offerte sur des plateformes d'EDR (c.-à-d. télévision par câble, IP ou satellite).

Vidéo sur demande par abonnement (VSDA)

Service de télévision pour lequel les consommateurs paient des frais d'abonnement mensuels pour pouvoir choisir les films ou émissions de télévision qu'ils souhaitent regarder à leur convenance (p. ex., Netflix, Disney+, Crave, Club illico, Amazon Prime Video, NFL Game Pass). Les consommateurs accèdent habituellement aux services de VSDA au moyen de décodeurs, de téléviseurs intelligents, d'ordinateurs portables ou d'appareils mobiles.

Vidéo sur demande transactionnelle (VSDT)	Service en ligne permettant aux consommateurs de payer des frais pour télécharger un film ou une émission de télévision en particulier (p. ex., Apple iTunes). Dans certains cas, un service de VSDT peut être utilisé pour louer un film ou une émission de télévision, lorsque l'utilisation du téléchargement est limitée à une certaine période.
Volet convergent	Volet du FMC qui offre un soutien financier à la production de contenu pour les médias numériques associé à des productions télévisuelles financées par le FMC afin d'alimenter différentes plateformes.
Volet expérimental	Volet du FMC qui offre un soutien financier à la production de contenus numériques interactifs, d'applications logicielles et de séries Web qui ne sont pas liées aux productions télévisées financées par le FMC.